

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHE

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

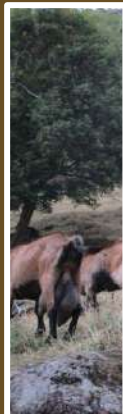
RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°270

BIO

PRESSE

OCTOBRE 2020



AGENDA

Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents évènements.

Les 3 et 4 novembre 2020, Webinaire

Journées de l'AFPF 2020 : « Produire des fourrages demain dans un contexte de changements climatiques »

<https://afpf-asso.fr/les-journees-de-l-afpf-2020>

Les 3, 4 et 5 novembre 2020, à Naves (19)

RDV Bio Acteurs en Corrèze

<https://pole-bio-massif-central.org/nos-actions/evenements/>

Le 12 novembre 2020, Webinaire

Colloque de clôture du projet « ARENA : Anticiper les REgulations NATurelles »

<https://arena-auximore.fr/>

Le 12 novembre 2020, dans les Hautes-Alpes (05)

Journée Portes Ouvertes « Améliorer la qualité du sol dans ses vergers de pommes ou poires » (dans le cadre du projet ABSOLu)

<http://itab.asso.fr/programmes/absolu.php>

Du 16 novembre au 11 décembre 2020, Webinaires

Webinaires La Terre est Notre Métier

<https://www.salonbio.fr/>

Le 17 novembre 2020 (de 10h à 11h30), 100% digital

Les Live du CTIFL : « L'agroécologie : une opportunité pour les fruits et légumes ? »

<http://www.ctifl.fr/Pages/Agenda/DetailsEvenement.aspx?id=557>

Le 18 novembre 2020, Webinaire

Webinaire METABIO, proposé par l'INRAE et l'ITAB

<https://enquetes.inra.fr/index.php/867843>

<https://www.agencebio.org/agenda/webinaire-metabio-propose-par-linrae-et-litab/>

Le 19 novembre 2020, dans les Landes (40)

Journée Portes Ouvertes « Améliorer la qualité du sol dans ses parcelles de pomme de terre » (dans le cadre du projet ABSOLu)

<http://itab.asso.fr/programmes/absolu.php>

Le 19 novembre 2020, Webinaire

Les Rencontres de l'Écoterritorialité : « Quelles transitions agroécologiques : Enjeux, initiatives et leviers du changement »

<http://rencontres-ecoterritorialite.vetagro-sup.fr/>

Le 19 novembre 2020, Webinaire

Colloque de restitution du projet Casdar Résilait

<http://itab.asso.fr/programmes/resilait.php>

Les 21 et 22 novembre 2020, à Quissac (30)

Journées de l'Arbre, de la Plante et du Fruit : Fruits à coque et Plantes aromatiques

<http://www.dimanchesverts.org/>

Du 27 au 29 novembre 2020, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura Market Madrid

<https://www.biocultura.org/>

Les 2 et 3 décembre 2020, à St Affrique (12)

RDV Bio Acteurs en Aveyron

<https://pole-bio-massif-central.org/nos-actions/evenements/>

Les 2 et 3 décembre 2020, une 25^{ème} édition numérique

Journées 3R 2020

<http://www.journees3r.fr/>

AGENDA (SUITE)

Les 8 et 9 décembre 2020, en visioconférence

IFOAM Organics Europe Meets Business

<https://my.organicseurope.bio/civcrm/mailling/view?reset=1&id=3695>

Le 9 décembre 2020 (de 10 à 12h), Webconférence

Webconférence « Porc Bio », co-organisée par l'IFIP et l'ITAB : « Point sur la nouvelle réglementation Porc Bio »

<https://www.ifip.asso.fr/fr/content/porc-bio-2-matinales-en-webconf%C3%A9rences-mercredi-9-et-16-d%C3%A9cembre>

Le 16 décembre 2020 (de 10 à 12h), Webconférence

Webconférence « Porc Bio », co-organisée par l'IFIP et l'ITAB : « Arrêt de la castration en élevage de porcs biologiques : pistes pour la production et la valorisation de porcs mâles entiers AB »

<https://www.ifip.asso.fr/fr/content/porc-bio-2-matinales-en-webconf%C3%A9rences-mercredi-9-et-16-d%C3%A9cembre>

Le 20 janvier 2021, à Paris (75)

Formation ITAB : « Santé des ruminants : observer et prévenir grâce à l'outil Panse Bêtes »

http://www.itab.asso.fr/formations/local_index.php

Le 1er février 2021, Webinaire

Webinaire « Agroécologie » : « Les attentes du consommateur, comment y répondre ? »

<http://www.ctifl.fr/Pages/Agenda/DetailsEvenement.aspx?id=557>

Du 5 au 7 février 2021, à Bilbao (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Le 23 mars 2021, Webinaire

Webinaire « Agroécologie » : « Producteurs : êtes-vous prêts pour l'agroécologie ? »

<http://www.ctifl.fr/Pages/Agenda/DetailsEvenement.aspx?id=557>

Les 24 et 25 mars 2021, à Paris (75)

Journées de Printemps 2021 de l'AFPF : « Prairies et fourrages 2.0 »

<https://afpf-asso.fr/jp2021-appel-a-communication>

Du 6 au 9 mai 2021, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Les 9 et 10 juin 2021, à Valence (26)

B.I.O.N'DAYS 2021

<https://www.biondays.com/>

Du 6 au 10 septembre 2021, à Rennes (35)

Organic World Congress (Congrès Mondial de la Bio)

<https://owc.ifoam.bio/2020/en#>

Du 24 au 26 octobre 2021, à Paris (75)

Salon Natexpo

<https://natexpo.com/>

Du 6 au 14 novembre 2021, à Paris (75)

Salon Marjolaine

<https://www.salon-marjolaine.com/>

Pour plus de dates d'évènements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Apiculture	4
Elevage	4
Productions végétales	16
Arboriculture	16
Contrôle des adventices	17
Grandes cultures	18
Maraîchage	22
Plantes aromatiques et médicinales	25
Protection phytosanitaire	26
Viticulture	27
Marché	31
Filière	31
Santé	41
Statistiques	43
Ecologie et ruralité	45
Agriculture-environnement	45
Agriculture durable	49
Développement rural	49
Vie professionnelle	51
Annuaire	51
Economie	52
Organisation de l'Agriculture Biologique	53
Politique agricole	53
Réglementation	54
Recherche et système spécifique	55
Agriculture Biodynamique	55
Agroforesterie	58
Agriculture Tropicale	59
Recherche	60
BREVES ABIODOC	61
Bulletin d'abonnement	68
Tarifs du service documentaire	68
Bon de commande	69
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	71

BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère de
l'Agriculture et de l'Alimentation,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99 - Fax : 04.73.98.13.98
abiodyc.contact@vetagro-sup.fr - www.abiodyc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Damien TREMEAU - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Anna CARRAUD

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Héloïse BUGAUT, Anna CARRAUD, Esméralda RIBEIRO,
Agnès ROUSSEL, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



PRODUCTIONS ANIMALES

APICULTURE

Une collaboration « Gagnant - Gagnant » entre Céréaliers et Apiculteurs bio du Puy-de-Dôme

CHOMETON Adèle / BUMBACA Samuele / OMEDE Gabriele

Une première rencontre réunissant des apiculteurs bio et des céréaliers bio du Puy-de-Dôme s'est tenue, le 6 février 2020, sur le campus agronomique de VetAgro Sup. Elle a été co-organisée par Bio 63 et par des étudiants en dernière année de formation d'ingénieurs agricoles de VetAgro Sup. Elle avait pour objectif de faire émerger une collaboration « gagnant-gagnant » entre ces producteurs. Quatre apiculteurs bio et quatre céréaliers bio ont ainsi représenté leur profession lors de cette réunion. Ils ont pu échanger sur leurs métiers, sur les enjeux respectifs de leurs filières et sur les différents freins à l'implantation de ruches bio en Limagne (il faut savoir que la méconnaissance du métier de l'autre avait préalablement été identifiée comme un frein lors d'enquêtes réalisées par les étudiants). Cette rencontre a aussi été l'occasion d'évoquer des projets à moyen et à long terme pour favoriser la réintroduction de ruches sur des fermes céréalières bio. Des outils facilitateurs ont notamment été identifiés (ex : créer un formulaire de contact, cartographier les parcelles AB avec des cultures mellifères...) et un rendez-vous annuel a été pris entre ces deux corporations pour poursuivre cette coopération.

Mots clés : ECHANGE AGRICOLE / PLANTE MELLIFERE / RUCHER / INITIATIVE LOCALE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / APICULTURE / GRANDE CULTURE / POLLINISATION / PUY DE DOME / RELATION ÉLEVEUR CÉRÉALIER / GROUPE D'AGRICULTEURS
 AUVERGNE AGRICOLE (L') N° 2850, 28/02/2020, 1 page (p. 13)
réf. 270-015

ÉLEVAGE

Les avantages du pâturage multi-espèces

CHATENET Sophie

Dans le Puy-de-Dôme, l'Unité expérimentale Herbipôle de l'Inrae cherche à quantifier les bénéfices du pâturage multi-espèces sur son site expérimental de Laqueuille (projet MeMiPat). Pour cela, un suivi a été réalisé sur trois troupeaux : un troupeau monospécifique ovin et deux troupeaux mixtes dont les ratios ovins/bovins sont différents. L'objectif de cette expérimentation est de quantifier les impacts du pâturage multi-espèces sur : 1 – l'exploitation de la ressource fourragère et la caractérisation des niches fourragères au sein du couvert ; 2 – la dilution parasitaire. Les résultats obtenus en 2019 ont fortement été impactés par la sécheresse. L'équipe de recherche a tout de même pu observer que le pâturage multi-espèces est bénéfique aux ovins : comme les bovins sont moins sélectifs que les ovins, ils ont consommé les parties les plus sèches et ont laissé les parties les plus rases et vertes (plus intéressantes d'un point de vue nutritionnel) aux ovins. Ainsi, les ovins pâturant dans des troupeaux mixtes ont eu une croissance plus rapide que les ovins du troupeau monospécifique. Les résultats montrent également que les brebis ont été moins infestées par des parasites dans les troupeaux mixtes (ceci demande toutefois à être vérifié car la pression parasitaire était assez faible en 2019).

Mots clés : ELEVAGE / SECHERESSE / SYSTEME HERBAGER / BOVIN / OVIN / PERFORMANCE ZOOTECHNIQUE / PATURAGE MIXTE / PRAIRIE / EXPERIMENTATION / MALADIE PARASITAIRE / PUY DE DOME / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT
 AUVERGNE AGRICOLE (L') N° 2856, 10/04/2020, 1 page (p. 8)
réf. 270-013



Les prairies, un atout économique pour construire des systèmes d'élevage performants

LE RÉVEIL LOZÈRE

Depuis 2015, le SIDAM coordonne AEOLE, un projet dédié aux prairies permanentes du Massif Central. Dans le cadre de ce projet, un suivi a été réalisé sur 47 parcelles réparties sur l'ensemble de ce territoire. Pour chacune d'entre elles, plusieurs critères ont été évalués : rendement, qualité nutritive, services environnementaux, potentiel de qualité des produits (en fonction de la composition végétale, du potentiel antioxydant, de la teneur en acides gras insaturés...). Les pratiques mises en œuvre sur ces parcelles ont également été identifiées et prises en compte dans les différentes analyses. AEOLE a abouti, en 2019, à la production de deux outils de gestion des prairies : une typologie des prairies naturelles du Massif Central et une méthode de diagnostic multifonctionnel des prairies à l'échelle des exploitations (outil DIAM II). Ce dernier caractérise la contribution des surfaces fourragères aux services agricoles, environnementaux, ainsi qu'à la qualité nutritionnelle et sensorielle des produits. Il permet ainsi de valoriser la place de l'herbe dans les systèmes de production.

Mots clés : OUTIL DE DIAGNOSTIC / ELEVAGE / VALEUR NUTRITIONNELLE / QUALITE ORGANOLEPTIQUE / SERVICE ENVIRONNEMENTAL / PRAIRIE PERMANENTE / SYSTEME HERBAGER / RENDEMENT / PRAIRIE NATURELLE / TYPOLOGIE DES PRAIRIES / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / MASSIF CENTRAL

AUVERGNE AGRICOLE (L) N° 2856, 10/04/2020, 1 page (p. 8)
réf. 270-014

Frêne et prunellier au menu du troupeau

LEMAIRE Jade

Alors que les sécheresses se multiplient, les arbres fourragers sont de plus en plus étudiés comme une piste d'avenir pour alimenter les troupeaux. L'Inrae de Lusignan (86) va conduire une expérimentation sur vingt ans afin de tester le pâturage d'arbres sur pied par des vaches laitières. Des initiatives sont également en train de fleurir, notamment dans le Maine-et-Loire où des membres du groupe Arbres et semences du Civam AD49 ont déjà mis en place plusieurs tests. Yohann Buret, éleveur de brebis laitières et de quelques bovins, a alterné foin et branches de frênes dans les rations de ces dernières durant l'été 2019. Il estime avoir économisé 50 % de foin et ses animaux n'ont pas maigri. Alain Huet souhaite intégrer de manière pérenne les haies dans l'alimentation de ses ovins. Son objectif est de faire pâturer 110 m d'une haie de prunelliers. Après avoir coupé au pied, Alain Huet compte mettre des branches par-dessus afin que la haie repousse au travers et que les brebis puissent manger les pousses. Élodie Taillandier a opté pour une autre méthode : elle a façonné une botte de branches d'aubépine, d'orme et de chêne. Elle a ensuite mélangé cette botte à du foin et le tout a été mangé en moins de 48 h par ses génisses.

Mots clés : ADAPTATION / VIENNE / ELEVAGE / CHANGEMENT CLIMATIQUE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / SECHERESSE / TEMOIGNAGE / BOVIN / OVIN / ARBRE FOURRAGER / FOURRAGE / PATURAGE / SYSTEME FOURRAGER / EXPERIMENTATION / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / MAINE ET LOIRE

TRANSRURAL INITIATIVES N° 478, 01/02/2020, 1 page (p. 15)
réf. 270-018



Des rations pour produire du lait bio en hiver

BARGAIN Véronique

La station expérimentale de Trévarez (Finistère) a testé trois rations hivernales enrichies en protéines sur son troupeau de 75 vaches laitières conduit en AB. Une ration de base (composée de 5 kg de MS d'ensilage de maïs, d'ensilage d'herbe à volonté et d'un kilo de céréales) a successivement été enrichie par du tourteau de soja, de l'ensilage d'herbe précoce (mélange RGH-TV), puis par de la luzerne. L'impact sur la production laitière a été mesuré pour chacune de ces rations corrigées, et la marge sur coût alimentaire a été calculée. La ration corrigée par le soja est la plus rentable. Toutefois, cet aliment est importé de loin (certaines laiteries interdisent d'ailleurs l'utilisation d'aliments importés) et son emploi va à l'encontre d'un développement de l'autonomie alimentaire de l'exploitation. La ration corrigée avec de l'ensilage de RGH-TV récolté précocement améliore également la marge sur coût alimentaire (mais moins que le soja) tout en préservant l'autonomie alimentaire de la ferme. Toutefois, il faut pouvoir récolter suffisamment de stock. Enfin, l'intérêt économique de la ration corrigée par de la luzerne déshydratée dépend du prix du lait bio et de la luzerne bio (dans le cas où les bouchons de luzerne sont achetés). En revanche, faire déshydrater de la luzerne bio produite sur son exploitation s'avère intéressante dans tous les cas.

Mots clés : CONCENTRÉ PROTÉIQUE DE LUZERNE / TOURTEAU DE SOJA / STATION D'EXPÉRIMENTATION / MARGE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / RESULTAT TECHNICO-ECONOMIQUE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / COMPARAISON / ESSAI / ALIMENTATION DES ANIMAUX / COÛT ALIMENTAIRE / RATION HIVERNALE / PRODUCTION LAITIÈRE / ENSILAGE D'HERBE / RAY GRASS / TRÈFLE VIOLET / FINISTÈRE / COMPLÉMENTATION

REUSSIR LAIT N° 342, 01/01/2020, 2 pages (p. 40-41)

réf. 270-021

Bien conserver les mélanges riches en protéagineux

DELISLE Cyrielle

De plus en plus d'éleveurs implantent des mélanges fourragers riches en protéagineux pour assurer l'autonomie fourragère et protéique de leur exploitation. Ces mélanges sont récoltés de bonne heure (avant fin mai) en ensilage afin de conserver des valeurs nutritives intéressantes. Comme ces méteils présentent de faibles teneurs en matière sèche (MS) sur pied (environ 13,6 %), les problèmes de conservation sont assez fréquents. Pour rappel, l'ensilage doit atteindre au minimum 25 % de MS pour se conserver (il est même conseillé de viser 30 ou 35 % de MS pour être sûr d'éviter le développement de microorganismes nuisibles). Pour augmenter le séchage des méteils durant la récolte, il est recommandé de ne pas former des andains directement après la fauche. Au contraire, il est plutôt conseillé de préfaner entre 48 heures et 72 heures après la fauche. Le fanage est inapproprié car il risque d'incorporer de la terre au fourrage et de casser les gousses et les feuilles. Le choix de la faucheuse a également son importance, notamment pour éviter de rouler sur le fourrage. Les avantages et les inconvénients de trois types de faucheuses (faucheuse à plat, faucheuse-conditionneuse à rouleaux, faucheuse-conditionneuse à fléaux) sont détaillés dans un tableau.

Mots clés : TECHNIQUE CULTURALE / ELEVAGE / MATERIEL AGRICOLE / FAUCHEUSE / FAUCHEUSE CONDITIONNEUSE / COMPARAISON / RECOLTE DES FOURRAGES / ENSILAGE / CONSERVATION D'ENSILAGE / MELANGE CÉREALES PROTEAGINEUX / METEIL IMMATURE / SYSTEME FOURRAGER / FRANCE

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 278, 01/02/2020, 2 pages (p. 41-42)

réf. 270-023



Le kéfir pour hygiéniser le tube digestif des veaux

BOURGEOIS Sophie

Le kéfir est une boisson fermentée utilisée depuis des siècles en santé humaine. Il commence à être utilisé par des éleveurs, notamment pour soutenir les veaux face aux pathogènes. Les levures et bactéries qui composent le kéfir ont pour effet de rendre le milieu très acide (pH de 2,5 à 3), ce qui empêche bon nombre de pathogènes de se développer. Les grains de kéfir lyophilisés s'achètent à de multiples endroits (ou peuvent s'échanger entre voisins) et peuvent être conservés indéfiniment en les multipliant à chaque fois que l'on en a besoin, puis en les conservant au réfrigérateur. La boisson est fabriquée à partir de lait ou d'un mélange d'eau et de sucre. Emmanuelle et Stéphane Poirier sont éleveurs biologiques dans la Creuse (95 Limousines) et ont découvert le kéfir lors d'une formation Obsalim. Depuis, l'éleveuse fabrique sa boisson et en donne à tous les nouveau-nés. Elle en administre également, une fois par semaine, à leur quinzaine de veaux sous la mère. L'éleveuse observe une meilleure immunité (moins de soucis de gros nombrils, de diarrhées et de problèmes respiratoires), même s'il est difficile de quantifier l'effet réel du kéfir. Dominique Sigaud (éleveur conventionnel dans l'Allier) utilise du kéfir en septembre pour hygiéniser le sol de son bâtiment sur caillebotis. Cette pratique lui a été conseillée par son vétérinaire. Dans le Morvan, Lætitia et Benoît Lamarre donnent du kéfir à leurs veaux dès la naissance.

Mots clés : KEFIR / METHODE ALTERNATIVE / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ELEVAGE / TEMOIGNAGE / VEAU / VEAU SOUS LA MERE / BATIMENT D'ELEVAGE / PROPHYLAXIE / IMMUNITE / BACTERIE LACTIQUE / SANTE ANIMALE / ALLIER / CREUSE
 REUSSIR BOVINS VIANDE N° 278, 01/02/2020, 2 pages (p. 43-44)

réf. 270-024

En bio, des revenus qui vont du simple au triple

GRIFFOUL Bernard

Une étude des Cerfrance d'Auvergne-Rhône-Alpes s'est penchée sur les résultats économiques de 86 exploitations bovines laitières biologiques pour la campagne 2017. Au sein de ce groupe, de grandes disparités de performances apparaissent : l'EBE va du simple au double, le revenu disponible/UTH du simple au triple... Pour le groupe des exploitations les plus performantes, le prix d'équilibre qu'il faudrait atteindre pour couvrir les dépenses courantes, les annuités et la rémunération des exploitants serait de 375 €/1000 L, alors qu'il est de 514 €/1000 L pour les exploitations les moins performantes économiquement. Or, le prix du lait est quasiment le même pour tous (455 à 460 €/1000 L). D'après les experts de Cerfrance, ces disparités reposent, entre autres, sur le coût alimentaire : les autonomies en fourrages et en concentrés sont des leviers forts pour les exploitations laitières biologiques.

Mots clés : RESULTAT ECONOMIQUE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / COÛT ALIMENTAIRE / ETUDE / AUVERGNE-RHONE-ALPES / ECONOMIE
 REUSSIR LAIT N° 343, 01/02/2020, 2 pages (p. 60-61)

réf. 270-071



Observatoire des coûts de production du lait de vache biologique : Spécialisés de plaine - Montagnes et piémonts du Massif Central : Conjoncture 2018

PECHUZAL Yannick / LALLOUE Adrien

Cet observatoire, réalisé par l'Institut de l'Élevage à partir de plusieurs sources de données (AFOCG 49/85, Collectif BioRéférences, Institut de l'Élevage et dispositif Inosys Réseaux d'élevage), présente les coûts de production, pour la campagne 2018, d'exploitations bovines laitières biologiques en zones de plaines, majoritairement dans la moitié nord de la France (57 exploitations spécialisées) et en zones de montagnes et piémonts du Massif Central (40 exploitations). En plaine, le coût de production moyen est de 683 €/1000 l, contre 804 €/1000 l en zones de montagnes et piémonts. Pour ces dernières, les coûts de l'alimentation et les frais d'élevage sont plus importants qu'en plaine.

http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/observatoire-des-couts-de-production-du-lait-de-vache-biologique-conjoncture-2018.html

Mots clés : REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / ZONE DE MONTAGNE / PLAINE / COUT DE PRODUCTION / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / COÛT ALIMENTAIRE / FRANCE / MASSIF CENTRAL / COMPARAISON
2020, 4 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 270-073

Récolte des fourrages : Que penser de la diversité ?

LOMBARD Ronan

Régis Desaize est éleveur en Ille-et-Vilaine. Initialement, il élevait des vaches laitières en agriculture conventionnelle. En mai 2017, il a fait le choix de changer de production et d'élever des chèvres laitières. Après avoir mis en place et validé son nouveau système de production, il a décidé de passer en bio. Sa conversion à l'agriculture biologique lui a demandé de revoir son système fourrager et d'adapter, en conséquence, son organisation du travail. Il s'est alors tourné vers la Cuma la Romantique pour récolter ses fourrages (foin et enrubannage). Régis Desaize était déjà adhérent à cette Cuma, mais il ne l'avait jamais sollicitée pour réaliser ce genre de travaux. Inclure un adhérent au système de production différent (la production caprine est marginale sur ce territoire) a demandé des adaptations à la section fourrage de la Cuma et a apporté une certaine complémentarité (les chèvres ont besoin de fourrages de qualité mais plus fibreux, souvent récoltés plus tard). Dans ce dossier, Régis Desaize et Cyrille Redouté, chef d'équipe à la Cuma la Romantique, expliquent comment l'éleveur s'est intégré à la section fourrage, ainsi que l'organisation du travail mise en place pour s'adapter aux spécificités de l'élevage caprin.

Mots clés : DONNEE TECHNIQUE / COOPERATIVE D'UTILISATION EN COMMUN DU MATERIEL AGRICOLE / ORGANISATION DU TRAVAIL / CONVERSION / ELEVAGE BIOLOGIQUE / MATERIEL AGRICOLE / TEMOIGNAGE / FOIN / CAPRIN / RECOLTE / ENRUBANNAGE / SYSTEME FOURRAGER / ILLE ET VILAINE
ENTRAID'OC N° 432, 01/06/2020, 3 pages (p. 21-24)

réf. 270-036



Glaces fermières : « Le goût de crème éclate en bouche ! »

KACHKOUCH SOUSSI Claire

Yannick Brégère s'est installé, en 1998, sur la ferme laitière familiale, en Ille-et-Vilaine. Il est rejoint par sa femme, Nathalie, en 2001. En 2010, le couple amorce une conversion en bio. Cette dernière nécessite un investissement de 100 000 €. Leur système de production est principalement basé sur l'herbe (elle représente 80 % de l'alimentation des bovins). Leur troupeau est composé de 40 Primholstein, 10 Jersiaises et 10 Kiwis. D'ici quatre ans, ils envisagent de rendre les Jersiaises et les Kiwis majoritaires : celles-ci sont moins productives que les Primholstein, mais elles offrent un lait plus riche avec un taux de matière grasse élevé. Jusqu'en 2018, le lait produit (320 000 L/an) était entièrement collecté par Biolait mais, désormais, 20 000 L sont transformés en glaces à la ferme. Pour mettre en place cet atelier de transformation, le couple a fait appel au Réseau de fermiers bio « Invitation à la ferme ». Au départ, le couple trouvait l'investissement financier pour adhérer au réseau un peu onéreux mais, au final, il a vite été rentabilisé par un accompagnement et des services de grande qualité : Nathalie Brégère a suivi une formation de glacière d'une semaine et a bénéficié de l'appui du meilleur ouvrier glacier de France pour élaborer ses recettes. Ce nouveau projet a nécessité un investissement de 200 000 €. Le litre de lait est valorisé 0,56 centime en glace et 0,43 centime par Biolait.

Mots clés : RACE BOVINE / TRANSFORMATION A LA FERME / TRANSFORMATION LAITIERE / ORGANISATION DE PRODUCTEURS / GLACE / PRIX / ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL / INVESTISSEMENT / DIVERSIFICATION / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / ILLE ET VILAINE

BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 2 pages (p. 60-61)

réf. 270-081

Alternatives aux intrants controversés en élevage bio : Retour d'expériences d'un éleveur laitier bio : Marc Dumas (42)

BUGAUT Héloïse / VALLEIX Sophie / EGRET Aude / ET AL.

Organic-PLUS (2018-2021) est un projet européen qui a pour objectif de rechercher des alternatives à des intrants controversés en agriculture biologique (ex : antibiotiques, antiparasitaires chimiques, paille conventionnelle...) et de communiquer sur celles-ci. Afin d'obtenir des données techniques sur des méthodes alternatives, ABioDoc, l'un des deux partenaires français de ce projet, a demandé à des étudiants de la Licence Professionnelle Agriculture Biologique, Conseil et Développement (site Auvergne-Limousin) de réaliser des entretiens auprès de producteurs bio. Ces étudiants sont notamment allés à la rencontre de Marc Dumas, un éleveur laitier bio (42 ha, 35 VL) installé, depuis 1982, dans la Loire, en zone de montagne. Cet éleveur n'utilise plus d'antiparasitaires chimiques et quasiment plus de traitements allopathiques. Il a revu ses pratiques d'élevage et a recours à la phytothérapie, ainsi qu'à l'aromathérapie pour prévenir et soigner les principaux problèmes de santé de son troupeau : parasitisme gastro-intestinal, mammites, boiteries...

<http://www.abiodoc.com/documents-abiodoc/syntheses-rapports/temoignages-agriculteurs-bio-alternatives-aux-intrants-litigieux>

Mots clés : PHYTOTHERAPIE / PREVENTION / AROMATHERAPIE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / BOVIN LAIT / LOIRE / SANTE ANIMALE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / MALADIE PARASITAIRE / PARASITISME GASTROINTESTINAL

2020, 6 p., éd. ABIODOC (Service de VetAgro-Sup) / UNIVERSITY OF COVENTRY

réf. 270-039



Diminuer l'utilisation des concentrés en production laitière : Un guide pour augmenter l'autonomie fourragère

NOTZ Christophe

L'utilisation de concentrés en élevage laitier pose diverses questions : en Suisse, ces aliments sont généralement importés, avec des coûts élevés et une efficacité limitée, le tout pour nourrir des bovins dont le système digestif n'est pas, naturellement, adapté à ce type d'aliments. Aussi, le FiBL a conduit, pendant plusieurs années, des essais visant à réduire l'utilisation de concentrés en élevage laitier bovin, et ce sans impact économique ni sanitaire, les clés de réussite résidant dans la qualité des fourrages et la santé initiale du troupeau. Cette fiche technique apporte des références, outils et conseils aux éleveurs souhaitant s'orienter dans cette voie (évaluer le potentiel de diminution, conditions nécessaires, contrôle de l'alimentation, troubles du métabolisme liés à l'affouragement...).

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/2019-reduction-concentres.pdf>

Mots clés : OUTIL D'AIDE A LA DECISION / REFERENCE TECHNIQUE / ELEVAGE / BOVIN LAIT / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ALIMENT CONCENTRÉ / RATION ALIMENTAIRE / VACHE LAITIERE / FOURRAGE / SANTE ANIMALE / SUISSE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / TEMOIGNAGE
2019, 24 p., éd. FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / BIO SUISSE

réf. 270-074

Filière prairies en Pays de la Loire : Choisir ses espèces prairiales

GUIBERT Stéphanie / GAYET Jean-Luc / BRACHET Aude / ET AL.

Pour composer une prairie, il est important de choisir des espèces et des variétés adaptées à son système fourrager et à son milieu. Cette fiche technique, réalisée dans les Pays de la Loire, apporte des conseils pour aider à les choisir. Elle commence par soulever une série de questions afin de mieux cerner le type de prairie à implanter : pour quelle durée va-t-elle être implantée ? Dans quel type de sol ? Est-ce qu'elle sera pâturée, fauchée, ou les deux ? etc. Cette brochure explique pourquoi il est important de diversifier ses prairies, détaille le rôle des légumineuses, décrit les caractéristiques (type de sol, climat, mode d'exploitation) des principales espèces prairiales et émet des points de vigilance sur certaines espèces. Elle présente également les atouts des prairies multi-espèces et suggère des mélanges en fonction du type de sol et du mode d'exploitation de la prairie. Enfin, cette brochure propose des associations simples à base de luzerne et de trèfle violet, en fonction de la pérennité visée (6 mois, 18 mois, 30 mois ou plus de trois ans).

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/choisir-ses-especes-prairiales/>

Mots clés : ESPECE PRAIRIALE / MELANGE FOURRAGER / ELEVAGE / PAYS DE LA LOIRE / SOL / LEGUMINEUSE FOURRAGERE / LUZERNE / TRÈFLE VIOLET / PRAIRIE / PATURAGE / PRAIRIE MULTI-ESPECES / SYSTEME FOURRAGER / FAUCHE
2019, 4 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

réf. 270-002



Coûts de production des ateliers bovins viande en Agriculture Biologique

BISSON Pascal / BRETON Delphine /
CORNETTE Baptiste / ET AL.

Cette brochure analyse les performances technico-économiques d'ateliers bovins viande conduits en agriculture biologique. Les résultats économiques de 81 ateliers situés en Pays de la Loire ou dans les Deux-Sèvres ont été analysés. Cet échantillon était composé de 60 systèmes naisseurs, 14 systèmes naisseurs - engraisseurs de veaux sous la mère et 7 systèmes naisseurs - engraisseurs de bœufs. Ce document commence par décrire les grandes caractéristiques (valeurs moyennes) de ces trois systèmes de production : main d'œuvre, UGB total, nombre de vêlages, chargement, SAU, assolement (part d'herbe, de cultures fourragères, de céréales et protéagineux autoconsommés et de cultures de vente), etc. Les coûts de production et les produits générés par ces systèmes sont ensuite plus amplement détaillés, ainsi que des références technico-économiques pour les différentes catégories d'animaux (broutards, veaux sous la mère, bœufs, vaches de réforme). Enfin, des pistes sont évoquées pour améliorer les performances économiques de ces élevages.

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/couts-de-production-des-ateliers-bovins-viande-en-agriculture-biologique/>

Mots clés : DEUX SEVRES / REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / AUTOCONSOMMATION / COUT DE PRODUCTION / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / NAISSEUR / NAISSEUR ENGRAISSEUR / SYSTEME HERBAGER / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ALIMENT CONCENTRÉ / BOEUF / BROUTARD / VEAU SOUS LA MERE / VACHE DE REFORME / CHARGEMENT / PAYS DE LA LOIRE 2019, 4 p., éd. CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE / AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRE D'AGRICULTURE DES DEUX-SEVRES

réf. 270-004

Synthèse régionale coûts de production Bovin Viande : Auvergne-Rhône-Alpes : Diagnostics réalisés entre 2015 et 2017

PINEAU Christèle / LALLOUE Adrien /
CHARROIN Thierry / ET AL.

Cette synthèse présente les coûts de production d'ateliers bovins viande situés en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle se base sur les coûts de production de 626 exploitations et porte sur les performances économiques des années 2015, 2016 et 2017. Cette synthèse commence par présenter les références technico-économiques des systèmes naisseurs et naisseurs-engraisseurs, avant de présenter celles des systèmes en agriculture biologique et des exploitations qui commercialisent leur production en vente directe. Ainsi, pour chaque système de production étudié, cette analyse fournit : une description des exploitations étudiées (main d'œuvre, SAU, chargement, nombre de vêlages SFP, surface en herbe...), une analyse détaillée des coûts de production et des produits, ainsi qu'une étude plus approfondie sur les coûts d'alimentation (concentrés et minéraux, fourrages, amendements, semences...) et les frais d'élevage (frais vétérinaire, reproduction...).

<http://www.aurafilieres.fr/wp-content/uploads/2020/04/synth%C3%A8se-r%C3%A9gionale-COUPROD-2015-2017-AURA.pdf>

Mots clés : ELEVAGE / VENTE DIRECTE / COUT DE PRODUCTION / RESULTAT TECHNICO-ECONOMIQUE / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / NAISSEUR / NAISSEUR ENGRAISSEUR / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ALIMENT CONCENTRÉ / AUVERGNE-RHONE-ALPES 2020, 16 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / AUVERGNE-RHONE-ALPES ELEVAGE

réf. 270-082



ACCEPT – Acceptabilité des élevages par la société en France : cartographie des controverses, mobilisations collectives et prospective

ROGUET C. / DELANOUE E. / GRANNEC M-L. / ET AL.

Dans un contexte de profondes remises en cause des systèmes et des pratiques d'élevage en France et en Europe, le projet Casdar ACCEPT (2014-2018) a analysé la controverse sur l'élevage afin de répondre à trois principaux objectifs : i) recenser et analyser les sujets de controverse sur l'élevage, ii) étudier comment ces controverses pénètrent la société française et saisir la diversité des attentes des citoyens envers l'élevage, iii) identifier les mécanismes sociaux à l'œuvre et les mobilisations collectives. Cette étude avait pour objectif final d'aider les filières animales à renouer le dialogue avec la société en adaptant leurs stratégies, pratiques et communication. Les différents travaux menés au sein de ce projet ont permis de produire une cartographie des controverses, de mesurer l'audience des débats dans la population française et de réaliser une typologie des citoyens français. Le projet a également recensé, en France et dans cinq autres pays européens, diverses initiatives mises en place par des filières animales pour mieux répondre aux attentes sociétales. Il a aussi conduit à la construction d'un outil destiné aux éleveurs afin de les aider à mieux positionner leurs projets dans leur environnement local. Enfin, un travail prospectif a permis d'imaginer cinq scénarios pour le monde de l'élevage à l'horizon 2040.

<https://www6.inrae.fr/ciag/content/download/6811/49584/file/Vol79-21-Roguet%20et%20al.pdf>

Mots clés : PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / AGRICULTURE ET SOCIETE / CONTROVERSE / DIALOGUE / INITIATIVE / COMMUNICATION / ELEVAGE / CONSOMMATEUR / ATTENTE DU CONSOMMATEUR / FILIERE / ETUDE / EUROPE / FRANCE / SOCIOLOGIE / SOCIETE / SCENARIO PROSPECTIF / FILIERE VIANDE
REVUE INNOVATIONS AGRONOMIQUES N° Volume 79, 01/01/2020, 15 pages (p. 315-329)

réf. 270-084

Efficiences alimentaires des élevages bovins en Agriculture Biologique et compétition avec l'alimentation humaine

MADELINE L. / MOTTET A. / VEYSSET P. / ET AL.

L'élevage a pour vocation de produire des protéines animales pour l'alimentation humaine. Dans le contexte actuel de croissance démographique mondiale et de diminution des surfaces agricoles, il est remis en cause puisqu'il utilise des surfaces de céréales qui pourraient être directement destinées à l'alimentation humaine. Cette étude a souhaité quantifier l'efficacité alimentaire des élevages bovins (lait ou viande) en AB et leur compétition avec l'alimentation humaine. Elle avait pour objectifs : i) de caractériser les différents systèmes d'alimentation de ces élevages, ii) d'identifier et quantifier les aliments des rations animales en concurrence avec l'alimentation humaine, iii) de mesurer l'efficacité alimentaire de ces rations. L'étude s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle seules les surfaces en prairies permanentes ne rentrent pas en concurrence avec l'alimentation humaine. Au total, 743 élevages laitiers bio et 411 élevages allaitants bio ont été analysés. Les résultats montrent que 95 m² étaient nécessaires pour produire un kilogramme de protéines animales en système lait, contre 508 m² en système allaitant. Ces derniers sont moins efficaces et utilisent en moyenne 2,37 kg de protéines végétales en concurrence avec l'alimentation humaine pour produire un kilogramme de protéines animales, contre 1,61 kg de protéines végétales pour les élevages laitiers. Plus globalement, les élevages les plus efficaces en matière de conversion de protéines végétales en protéines animales sont ceux dont l'herbe occupe la plus grande place dans la ration.

<https://www6.inrae.fr/ciag/content/download/6813/49590/file/Vol79-27-Madeline%20et%20al.pdf>

Mots clés : PROTEINE ANIMALE / PROTEINE VEGETALE / ALIMENTATION HUMAINE / EFFICIENCE / SYSTEME DE PRODUCTION / BOVIN LAIT / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SYSTEME HERBAGER / COMPARAISON / ETUDE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ALIMENT CONCENTRE / RATION ALIMENTAIRE / CEREALE / PRAIRIE PERMANENTE / SYSTEME FOURRAGER / COMPETITION / FRANCE / SECURITE ALIMENTAIRE
REVUE INNOVATIONS AGRONOMIQUES N° Volume 79, 01/01/2020, 12 pages (p. 413-424)

réf. 270-085



Use and efficacy of homeopathy in prevention and treatment of bovine mastitis

Utilisation et efficacité de l'homéopathie dans la prévention et le traitement des mammites chez les bovins (Anglais)

ZEISE Johanna / FRITZ Jürgen

Les mammites font partie des maladies les plus répandues dans les élevages laitiers et le recours aux antibiotiques pour les soigner est de plus en plus contesté. L'utilisation de traitements alternatifs (préventifs ou curatifs) se répand dans les élevages. Cette étude allemande s'est intéressée plus particulièrement à l'un d'entre eux : l'homéopathie. Les objectifs de cette étude sont i) de savoir si les traitements homéopathiques peuvent être efficaces contre les mammites chez les bovins ; ii) d'examiner quels traitements homéopathiques ont été efficaces et dans quelles conditions ; iii) de formuler des conseils d'utilisation pour soigner les mammites à l'aide de traitements homéopathiques. Pour cela, une étude bibliométrique a été réalisée. Au total, 32 études ont été analysées. Des critères d'évaluation ont permis d'attribuer à chacune d'entre elles une note entre 0 et 5 afin de refléter le niveau de guérison ou le niveau de prévention des mammites. Les huit premières études (celles qui ont obtenu les meilleurs résultats) ont fait l'objet d'une évaluation plus poussée. Ces dernières montrent bien que l'homéopathie peut fonctionner dans certaines conditions. Les traitements homéopathiques utilisés sont variés, mais ils ont permis de réduire jusqu'à 75 % l'utilisation d'antibiotiques. D'autres études montrent même un effet à long terme des traitements homéopathiques sur la résistance des bovins face aux mammites.

<https://www.degruyter.com/view/journals/opag/4/1/article-p203.xml>

Mots clés : ELEVAGE / BOVIN LAIT / SYNTHÈSE / LUTTE CURATIVE / LUTTE PREVENTIVE / SANTÉ ANIMALE / TRAITEMENT ALTERNATIF / MAMMITE / HOMEOPATHIE / ALLEMAGNE / RECHERCHE

OPEN AGRICULTURE N° Volume 4, 01/01/2019, 10 pages (p. 203-212)

réf. 270-089

Potential of multi-species livestock farming to improve the sustainability of livestock farms: A review

Potential de l'élevage multi-espèces pour améliorer la durabilité des élevages : Bilan (Anglais)

MARTIN Guillaume / BARTH Kerstin / PRIMI Riccardo / ET AL.

La diversification des systèmes agricoles est souvent vue comme l'un des principaux leviers pour tendre vers des systèmes de production plus durables. Toutefois, l'élevage multi-espèces, c'est-à-dire l'élevage de plusieurs espèces animales dans la même ferme, est une option qui n'a guère été approfondie. Les études sur ce type d'élevages sont limitées et une évaluation de leur durabilité fait défaut. Ainsi, cet article analyse les avantages et les limites de l'élevage multi-espèces en matière de durabilité, en s'appuyant sur la littérature existante. Cette analyse bibliographique a permis de montrer que l'élevage multi-espèces peut améliorer les trois dimensions de la durabilité (viabilité économique, respect de l'environnement et acceptabilité sociale) si les pratiques agricoles mises en œuvre sont pertinentes, et plus particulièrement si le chargement à l'hectare est approprié durant les périodes de pâturage. Si des pratiques mises en place ne sont pas pertinentes, l'élevage multi-espèces peut produire des effets indésirables : concurrence lors du pâturage, infections croisées (parasites), pics de travail plus intenses... Quatre problématiques qui nécessiteraient des recherches supplémentaires ont été identifiées. Premièrement, il faudrait mieux caractériser les systèmes de production des élevages multi-espèces (pratiques agricoles, organisation du travail et vente). Deuxièmement, il faudrait explorer la complémentarité des espèces animales dans ces élevages, notamment pour les combinaisons d'espèces peu connues (ex : ruminants et monogastriques). Troisièmement, il faudrait évaluer la durabilité de ces élevages en fonction de leurs pratiques, ce qui nécessiterait d'adapter les méthodes/modèles existants ou d'en développer de nouveaux. Quatrièmement, il faudrait caractériser les conditions de réussite et les obstacles rencontrés par ces élevages tout au long de la chaîne de valeurs (de la production à la consommation).

<http://www.sciencedirect.com/science/journal/0308521X>

Mots clés : AVANTAGE / COMPLEMENTARITÉ / INCONVENIENT / ELEVAGE MIXTE / ELEVAGE / DURABILITE / CHARGEMENT A L'HECTARE / SYSTEME D'ELEVAGE / PRATIQUE D'ELEVAGE / SYSTEME HERBAGER / ETUDE / MONOGASTRIQUE / RUMINANT / PATURAGE / SYSTEME FOURRAGER / RECHERCHE / EUROPE / FRANCE
AGRICULTURAL SYSTEMS N° Volume 181, 01/05/2020, 12 pages (p. 1-12)

réf. 270-090



Dossier : De l'herbe en plus avec le pâturage en mini-parcelles

SAGOT Laurence

Le pâturage en mini-parcelles, ou pâturage cellulaire ou tournant dynamique, se caractérise par un chargement instantané très élevé, un temps de séjour par mini-parcelle court, et un temps de retour sur chaque mini-parcelle de 21 à 50 jours. L'objectif est de valoriser au mieux le potentiel de la prairie, et ainsi d'optimiser sa productivité. Pour vérifier cela, le Ciiro a mené une étude, pendant cinq ans, en Haute-Vienne, avec une comparaison entre un pâturage en mini-parcelles et un pâturage tournant "classique" par des brebis. Les mesures réalisées ont porté sur le rendement des prairies et l'évolution de leur flore, mais aussi sur le niveau de parasitisme interne des animaux. Globalement, les principaux résultats montrent une amélioration du rendement des prairies - d'autant plus marquée sur les bonnes prairies (de moins de cinq ans) et en conditions climatiques favorables -, mais un impact non-significatif sur la composition floristique ou la pression parasitaire. En fin de dossier, deux conseillères et un directeur d'exploitation témoignent sur la mise en œuvre de cette pratique chez des éleveurs ovins.

Mots clés : COMPOSITION FLORISTIQUE / ELEVAGE / ESSAI / TEMOIGNAGE / OVIN / RENDEMENT / PRAIRIE / PRATIQUE D'ELEVAGE / PÂTURAGE TOURNANT DYNAMIQUE / PARASITISME GASTROINTESTINAL / HAUTE VIENNE / ETUDE / GESTION DU PATURAGE

REUSSIR PATRE N° 673, 01/04/2020, 8 pages (p. 20-27)

réf. 270-101

Ovins viande dans le Massif Central : Optimiser ses performances à l'herbe

RIPOCHE Frédéric

La question de la valorisation de l'herbe pour l'engraissement des agneaux est un point-clé dans le Massif Central, important bassin de production de viande ovine, avec des contextes pédoclimatiques très variables et parfois peu productifs, et où la rentabilité des élevages ovins bio n'est pas toujours facile. Dans le cadre du projet BioViandes Massif Central, sur sept départements de ce territoire, des élevages ovins biologiques ont été enquêtés. Ces élevages avaient une bonne valorisation de l'herbe, étaient économes en concentrés et proposaient une production répondant aux besoins de la filière. Il ressort de l'enquête que ces systèmes mettent en place diverses solutions : un chargement adapté au potentiel du système, des vitesses de croissance différentes avec une production par lot, des agnelages parfois à diverses dates, des agneaux de report, la réalisation de divers croisements ou encore une gestion optimisée de l'herbe, avec combinaison de plusieurs ressources fourragères (prairies naturelles, temporaires à flore variée, méteils, parcours...), en particulier pour faire face aux sécheresses de plus en plus nombreuses et marquées. Cette diversité de solutions est illustrée par le témoignage de trois éleveurs bio du Massif Central, issus de Haute-Loire, de l'Allier et de l'Aveyron, et pilotant chacun des systèmes très différents, avec des troupeaux comptant de 90 à 750 brebis, mais tous avec la volonté de valoriser l'herbe au mieux, selon les potentiels du système, et avec des questionnements récurrents face aux sécheresses.

Mots clés : DONNÉE TECHNICO-ÉCONOMIQUE / INTERVIEW / CONDUITE D'ELEVAGE / VENTE DIRECTE / FILIERE LONGUE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / SECHERESSE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / OVIN VIANDE / SYSTEME HERBAGER / TEMOIGNAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / FOIN / ENGRAISSEMENT / FINITION / AGNEAU / RACE OVINE / RACE OVINE BIZET / HERBE / PRAIRIE / PATURAGE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / ALLIER / HAUTE LOIRE / MASSIF CENTRAL / AVEYRON / SYSTEME FOURRAGER

BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 6 pages (p. 40-45)

réf. 270-108



Le travail des "pâtureur.ses" à la loupe

TREMBLAY Olivia

Dans le projet Casdar Transaé (2016-2020), les questions liées à la perception et aux transformations du travail ont été abordées, notamment dans le cas de changements vers des systèmes plus agroécologiques. Des enquêtes préalables auprès d'éleveurs avaient en effet permis de montrer que le travail peut être considéré aussi bien comme un levier que comme un frein lors de transitions vers des systèmes plus économes. 66 éleveurs volontaires ont travaillé avec les partenaires du projet Transaé, ce qui a permis d'identifier leurs préoccupations, mais aussi leurs satisfactions, et d'engager avec eux un accompagnement individuel sur trois ans, ainsi que des échanges en groupe. Au-delà des questions de temps de travail, de pénibilité, etc., ces travaux ont amené les acteurs concernés - agriculteurs et équipe-projet - à mettre sur la table d'autres notions tout aussi importantes, comme le sens que l'on peut donner à son travail, les apprentissages que l'on fait, ou encore la charge mentale, et ont induit des changements aussi bien chez les agriculteurs que chez les chercheurs, enseignants et animateurs qui les ont accompagnés.

Mots clés : ACCOMPAGNEMENT DE FERMES / GROUPE D'ECHANGE / ELEVAGE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / ORGANISATION DU TRAVAIL / SYSTEME HERBAGER / TRAVAIL EN AGRICULTURE / FRANCE / AGRICULTEUR / SOCIOLOGIE / TRANSITION / AGROECOLOGIE
LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 92, 01/04/2020, 2 pages (p. 10-11)

réf. 270-102

Dossier : Quels systèmes pour le lait bio ?

PRUILH Costie / CONTÉ Annick / JULIEN Cécile / ET AL.

De plus en plus de laiteries en AB et leurs producteurs s'engagent dans des démarches allant au-delà du cahier des charges bio européen, pour rester en phase avec les attentes du consommateur, et ainsi faire face à la concurrence des laits différenciés. Ces démarches se retrouvent autour d'exigences communes : des systèmes pâturants, des aliments achetés locaux, la fin des fermes mixtes bio et non-bio, des systèmes à faible empreinte carbone et avec une forte biodiversité, le bien-être animal, une baisse des traitements allopathiques des animaux ou encore une rémunération équitable entre tous les maillons des filières. Le dossier présente la filière laitière bio française, deux démarches d'entreprises (Bio engagé de Lactalis et plan protéine origine France de Agrial), ainsi que trois témoignages d'éleveurs. La première ferme, dans la Sarthe, est en passe d'atteindre 1 million de litres par an avec un troupeau de 200 vaches pour 3.9 UTH. L'objectif des éleveurs est de trouver le meilleur équilibre entre main-d'œuvre et revenu, en sécurisant le système fourrager face aux sécheresses, notamment en diversifiant les plantes pâturées (ex. avec l'introduction de sorgho sursemé et pâturé sur prairies). La deuxième exploitation, un GAEC avec 5 associés situé en Ille-et-Vilaine, produit 1,360 million de litres de lait bio par an pour 180 vaches, avec une attention forte apportée à la gestion des ressources alimentaires, en particulier l'herbe. La dernière exploitation est un GAEC de 4 associés et 6 salariés, qui a axé son système sur la recherche de l'autonomie à tous les niveaux, jusqu'à l'énergie, qui a opté pour la monotraite et qui transforme la moitié des 350 000 litres produits annuellement.

Mots clés : COOPERATIVE LAITIERE / DONNEE ECONOMIQUE / PRIX A LA PRODUCTION / REFERENTIEL / CONDUITE D'ELEVAGE / VACHE NOURRICE / COLLECTE LAITIERE / VENTE DIRECTE / REGLEMENTATION / LAITERIE / TRANSFORMATION A LA FERME / TRANSFORMATION LAITIERE / COOPERATIVE AGRICOLE / FILIERE LAIT / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / CHANGEMENT CLIMATIQUE / SECHERESSE / BIODIVERSITE / TRANSMISSION D'EXPLOITATION / REMUNERATION / CAHIER DES CHARGES / DEMARCHE QUALITE / AUTONOMIE / CONVERSION / DIVERSIFICATION / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SYSTEME HERBAGER / TEMOIGNAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / BIEN-ÊTRE ANIMAL / MONOTRAITE / SURSEMIS / SORGHO FOURRAGER / SECHAGE EN GRANGE / PRAIRIE / PATURAGE / SYSTEME FOURRAGER / FRANCE / ILLE ET VILAINE / LOIRE ATLANTIQUE / SARTHE / CHARTE
REUSSIR LAIT N° 348, 01/07/2020, 13 pages (p. 18-30)

réf. 270-109



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) : Réglementation et résultats d'expérimentation sur la tavelure du pommier

DUVAL-CHABOUSSOU Anne / DAUFFOUIS Simon

Les préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) sont constituées de substances de base et de substances naturelles à usage biostimulant (SNUB). Elles présentent aussi la caractéristique de devoir être préparées selon un procédé « accessible à tout utilisateur final ». Une étude a porté sur l'utilisation de PNPP pour maîtriser la tavelure du pommier. Les premiers résultats ont permis d'identifier différentes plantes d'intérêt, notamment le sureau, le thym, le serpolet, l'origan et le clou de girofle. Ils ont également permis de déterminer le mode d'extraction optimal selon le type de composés à extraire (solvant, rapport plante/solvant, durée et température d'extraction) et de repérer des extraits végétaux efficaces in vivo et in vitro sur les conidies de la tavelure. Ces travaux demandent à être poursuivis afin d'identifier la dose, le positionnement adéquat (préventif, curatif, en cadence), ainsi que le mode d'action précis (fongistatique, stimulateur des défenses, biostimulant...) de chaque PNPP.

Mots clés : CLOU DE GIROFLE / DOSE / EXTRAIT VEGETAL / ORIGAN / AUTONOMIE / MALADIE DES VEGETAUX / ETUDE / ESSAI / BIOSTIMULANT / ARBORICULTURE / SUREAU / THYM / PROTECTION DES VEGETAUX / REGLEMENTATION / STIMULATEUR DES DÉFENSES DE LA PLANTE / SUBSTANCE DE BASE / PREPARATION NATURELLE PEU PREOCCUPANTE / POMMIER / TRAITEMENT ALTERNATIF / TAVELURE / FRANCE

INFOS CTIFL N° 359, 01/03/2020, 12 pages (p. 22-33)

réf. 270-091

Les surfaces se développent : Le kiwi, rustique mais technique ; Produire des kiwis : En Dordogne, des outils « faits maison »

COISNE Marion

Ces deux articles sont consacrés à la culture du kiwi en AB. Cette culture rustique, qui n'est pas compliquée à convertir en bio et dont la plus-value est non négligeable, gagne du terrain en France. Cette liane demande en effet peu de traitements et ces derniers sont réalisés avec du cuivre (même en conventionnel). Les conduites bio et conventionnelles diffèrent principalement au niveau du désherbage et de la fumure. En matière de fertilisation, l'équilibre est compliqué à trouver en bio car il faut que la minéralisation s'effectue au bon moment : des libérations d'azote incontrôlées peuvent engendrer des problèmes de conservation des fruits (ils sont alors riches en eau et mûrissent trop vite dans les chambres froides), alors qu'un manque d'azote va causer des retards de végétation. La gestion de l'enherbement est également un point crucial en bio. Les inter-rangs et les rangs sont le plus souvent enherbés et fauchés, ce qui est très chronophage : il faut compter quatre fois plus de temps qu'en conventionnel. D'un point de vue maladies, l'ennemi principal du kiwi est la bactériose PSA (*Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae*), dont le seul moyen de contrôle est prophylactique (traitements à base de cuivre). Des informations complémentaires sur l'itinéraire technique du kiwi bio sont également apportées via deux témoignages de producteurs.

Mots clés : MINERALISATION DE L'AZOTE / ITINERAIRE TECHNIQUE / CONSERVATION DES ALIMENTS / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / PROPHYLAXIE SANITAIRE / FERTILISATION / RENDEMENT / ARBORICULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / ENHERBEMENT / PROTECTION DES VEGETAUX / KIWI / CUIVRE / BACTERIOSE / FRANCE

BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 4 pages (p. 55-58)

réf. 270-079



Arboriculture : la fin du glyphosate aura un coût

LASNIER Adrien

En France, le glyphosate fait l'objet d'un plan de sortie pour ses principaux usages dès 2021. C'est dans ce contexte que l'Inrae a évalué les différences de coûts entre un désherbage chimique et des pratiques de désherbage alternatives. Après la parution d'un premier rapport en juillet 2019 sur la viticulture, celui sur l'arboriculture est paru en janvier 2020. Les techniques alternatives (désherbage mécanique sur le rang, enherbement total et couverture du sol sur le rang) entraînent des temps de travaux supplémentaires : elles prennent 2 à 4 fois plus de temps, le désherbage mécanique présente les temps les plus élevés. Ces techniques entraînent également un surcoût : il est estimé entre 9 et 42 % du résultat courant (RCAI), soit 6 à 20 % de l'excédent brute d'exploitation (EBE) selon les années et les différentes hypothèses testées. Cependant, le surcoût induit par ces techniques alternatives peut être réduit (les agriculteurs qui construisent ou adaptent eux-mêmes leurs matériels, temps de travail réduit avec l'expérience).

Mots clés : CONTROLE DES ADVENTICES / DONNEE ECONOMIQUE / GLYPHOSATE / METHODE ALTERNATIVE / RANG / TEMPS DE TRAVAIL / COUVERT VEGETAL / COMPARAISON / ARBORICULTURE / DESHERBAGE MECANIQUE / ENHERBEMENT / FRANCE / RECHERCHE REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 404, 01/04/2020, 3 pages (p. 6-8)

réf. 270-099

CONTRÔLE DES ADVENTICES

Cultiver des paillis valorisables en intercep

BARGAIN Véronique

Le projet de recherche Domino (projet Eranet Core-Organic) a pour objectif d'améliorer la durabilité et l'empreinte écologique des vergers et vignobles bio. Il rassemble treize partenaires européens, dont le Ctifl, et a été lancé en 2018 pour trois ans. L'un des axes étudiés dans ce projet est l'implantation d'une culture sur le rang afin de maîtriser l'enherbement tout en générant un revenu complémentaire. Pour cela, il a fallu trouver des espèces au développement rapide (pour concurrencer les adventices), avec un enracinement peu profond (pour qu'elles n'interfèrent pas avec le développement racinaire de la vigne ou des arbres), pérennes (pour assurer une couverture du sol toute l'année) et adaptées aux conditions locales. Trois couverts ont été retenus : de la potentille, des fraisiers et des herbes médicinales. Des essais ont été mis en place en 2018 et 2019 par deux partenaires italiens pour les tester. Si les résultats obtenus en 2019 sont concluants en verger, ils le sont moins en viticulture (les couverts ne sont pas assez développés). De plus, la récolte des couverts est difficile : elle implique l'absence de traitements durant leur période de production (ou alors des traitements autorisés à la fois sur la culture et sur le couvert). De nouveaux essais sont prévus en 2020.

Mots clés : RANG / COUVERT VEGETAL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ASSOCIATION ARBRES CULTURES / DIVERSIFICATION / ESSAI / ARBORICULTURE / PLANTE MÉDICINALE / VITICULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / ASSOCIATION CULTURES VIGNE / FRAISE / POTENTILLE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / EUROPE / ITALIE / ASSOCIATION VEGETALE REUSSIR VIGNE N° 270, 01/02/2020, 1 page (p. 14)

réf. 270-008



GRANDES CULTURES

Le rouleau destructeur de couverts fait sa mue

LE GONIDEC Guillaume

Les premières générations de rouleaux lourds (type Faca) sont apparues, en France, au début des années 2000. Leur utilisation s'est plus largement accrue avec le développement de l'agriculture de conservation : ces rouleaux permettent de détruire des couverts tout en conservant un paillage (pour lutter contre les adventices) et en protégeant les sols, ainsi que les populations d'insectes auxiliaires. Ces rouleaux plient le couvert dans le sens d'avancement, ce qui a pour effet de stopper le flux de sève des plantes. Une période de gel prononcée permettra ensuite de venir à bout de la majorité des couverts. Toutefois, depuis peu, ces rouleaux sont concurrencés par des rouleaux hacheurs plus légers qui déchiquettent la végétation. Ces nouveaux outils ont été créés en réponse à l'évolution du climat puisque les jours de gel sont bien souvent insuffisants pour garantir une destruction du couvert par pincement. Ils présentent également l'avantage d'être efficaces sur des couverts peu développés (ex : couverts implantés en conditions sèches). Néanmoins, le hachage n'est pas recommandé pour toutes les situations : l'intervention d'un semoir en semis direct sous couvert reste plus facile à réaliser dans un paillage long et plié que dans une végétation hachée.

Mots clés : ROULEAU / CHANGEMENT CLIMATIQUE / GEL / COUVERT VEGETAL / AGRICULTURE DE CONSERVATION / MATERIEL AGRICOLE / COMPARAISON / DESTRUCTION / GRANDE CULTURE / TECHNIQUE CULTURALE / SEMIS DIRECT / FRANCE
 REUSSIR GRANDES CULTURES N° 343, 01/02/2020, 2 pages (p. 47-48)

réf. 270-007

Hauts-de-France : Tester l'agriculture bio de conservation

RIVRY-FOURNIER Christine

L'agriculture biologique de conservation se positionne comme une solution d'avenir pour maintenir la fertilité des sols. Dans les Hauts-de-France, le projet Abac (Agriculture Biologique – Agriculture de Conservation) a été conçu pour accompagner des producteurs dans leur changement de pratiques. Pour cela, un groupe mixte d'une trentaine de producteurs bio et conventionnels en non-labour a été constitué. L'objectif était de favoriser le dialogue et l'échange de savoir-faire, de co-construire de nouveaux itinéraires techniques et de les tester. Des essais ont été lancés, dès 2019, au sein de ce groupe pour tester de nouvelles pratiques. Le premier essai vise à détruire une prairie temporaire sans labourer. Pour cela, les membres du groupe ont décidé d'employer le déchaumeur Dyna-Drive et d'implanter des couverts étouffants (sarrasin, moha, seigle...). Le deuxième essai vise aussi à détruire un couvert maïs en utilisant la fissuration avec l'injection (ou non) de ferments lactiques pour accélérer la décomposition des végétaux. Le troisième essai porte sur un semis de blé meunier très précoce (début août) afin de favoriser le tallage et l'enracinement, tout en bénéficiant de la minéralisation liée aux pluies d'automne. Enfin, le dernier essai porte sur l'implantation de couverts végétaux avant maïs, en continu ou en succession, en testant des méthodes de broyage et de couchage.

Mots clés : ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL / ESSAI / GROUPE D'ECHANGE / COUVERT VEGETAL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE DE CONSERVATION / NON LABOUR / GRANDE CULTURE / TECHNIQUE CULTURALE / CONTROLE DES ADVENTICES / SOL / BLE / MAIS / DESTRUCTION DE LA PRAIRIE / HAUTS-DE-FRANCE / GROUPE D'AGRICULTEURS / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT
 BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 1 page (p. 8)

réf. 270-028



Dossier : Légumes secs : Des cultures délicates à sécuriser

POUPEAU Jean-Martial

Les légumes secs séduisent un grand nombre d'agriculteurs bio. Ils présentent à la fois des avantages agronomiques (diversification des assolements, restitution d'azote atmosphérique...) et économiques (valeur ajoutée élevée). Toutefois, leur culture est délicate en AB. C'est pourquoi ce dossier présente différents leviers pour arriver à sécuriser leur production et leur récolte. Il commence par retranscrire une interview de Gwénola Riquet (référente technique lentille chez Terres Inovia) et de Quentin Lambert (réfèrent technique pois chiche dans le même institut technique). Tous deux apportent des conseils pour réussir ces cultures. L'article suivant est dédié au pois chiche : il détaille les différents verrous techniques qui empêchent le développement de cette culture dans le Sud-Est et le Sud-Ouest : manque de renouvellement variétal, date optimale de semis difficile à déterminer, maladies difficiles à gérer. Il décrit également pourquoi les surfaces en pois chiches sont en hausse à la Corab (coopérative basée dans le Poitou-Charentes). Le troisième article apporte des informations et des conseils techniques pour associer la lentille à d'autres espèces : lentille-camelina, lentille-céréales d'hiver, lentille-céréales de printemps, lentille-plantain. Enfin, ce dossier est clôturé par deux témoignages d'agriculteurs. En Charente, Céline et François Peloquin cultivent 86 ha de terres argilo-calcaires en bio. Les lentilles et les pois chiches occupent en moyenne 15 ha de leur assolement et leurs itinéraires techniques ont évolué suite aux différents aléas climatiques. Raphaëlle et Christian Jorgensen sont, quant à eux, installés en bio dans les Alpes-de-Haute-Provence, sur 28 ha. Ils cultivent 5 à 6 ha de pois chiches et ont créé un atelier de transformation pour mieux valoriser ce légume sec.

Mots clés : CHIFFRE / PLANTAIN / POIS CHICHE / ITINÉRAIRE TECHNIQUE / LEGUME SEC / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TÉMOIGNAGE / RENDEMENT / GRANDE CULTURE / CONTRÔLE DES ADVENTICES / PROTECTION DES VÉGÉTAUX / ASSOCIATION DE CULTURES / MÉLANGE CÉRÉALES PROTEAGINEUX / LENTILLE / CAMELINE / FRANCE

BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 11 pages (p. 22-33)

réf. 270-033

Carie commune du blé : Rester vigilant, tous les ans !

FONTAINE Laurence

Des recrudescences de carie commune ont été signalées en blé biologique en 2019 et il est recommandé de redoubler de vigilance en 2020, puisque les conditions de semis difficiles ont pu favoriser la contamination des plantules de blé. Cette maladie fongique entraîne le refus de lots de céréales à la collecte. Elle a un pouvoir de propagation très élevé et son principal vecteur réside dans les semences : selon une expérience menée en 2002-2003 par Arvalis – Institut du végétal, 1 % d'épis cariés dans un lot de semences entraîne une contamination de 62 % des épis à la récolte suivante. La filière bio s'organise pour faire face à cette maladie. Il reste primordial d'employer des semences saines, indemnes de carie. Pour cela, il est possible d'utiliser des semences bio certifiées ou, dans le cas des semences fermières, de procéder à une analyse en laboratoire. Le recours à un traitement de semences utilisable en bio (tel que Copseed, Cerall, la farine de moutarde ou le vinaigre) apporte une protection supplémentaire. Cet article est accompagné de plusieurs encarts : l'un détaille le cycle de développement de la carie, un autre est dédié aux résistances variétales contre ce ravageur, et un troisième est consacré aux solutions spécifiques (en cas d'attaque) pour les semences paysannes.

Mots clés : CYCLE DE DÉVELOPPEMENT / MESURE CURATIVE / RÉSISTANCE VARIÉTALE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PROPHYLAXIE SANITAIRE / GRANDE CULTURE / PROTECTION DES VÉGÉTAUX / CÉRÉALE / BLE / SEMENCE CERTIFIÉE / SEMENCE DE FERME / MALADIE DES VÉGÉTAUX / MALADIE CRYPTOGAMIQUE / CARIE DU BLE / FRANCE

BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 4 pages (p. 34-37)

réf. 270-040



Liste des variétés de maïs disponibles en Agriculture Biologique en France en 2020 sur proposition des établissements de semences

ARVALIS-INSTITUT DU VÉGÉTAL

ARVALIS - Institut du végétal a répertorié les variétés de maïs disponibles en agriculture biologique pour l'année 2020. Ce document référence ainsi plus de 115 variétés différentes, répertoriées par établissements de semences (dix-neuf établissements présentent leurs variétés) et par groupe de précocité, avec un classement par ordre alphabétique au sein de chaque groupe. Pour chaque variété, les caractéristiques suivantes sont renseignées : la catégorie d'inscription (grain et/ou fourrage), les années et le pays d'inscription, le type d'hybride (hybride simple, double ou trois voies), ainsi que le type de grain (corné ou denté).

<https://www.arvalis-infos.fr/plus-de-115-varietes-de-ma-s-disponibles-en-agriculture-biologique-pour-les-semis-2020-@/view-31971-arvarticle.html>

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / GRANDE CULTURE / MAIS / MAIS ENSILAGE / MAIS GRAIN / SEMENCE CERTIFIEE / VARIETE / PRECOCITE / FRANCE

2020, 11 p., éd. ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL

réf. 270-001

Variétés de céréales en agriculture biologique : Fiches variétés Blé tendre d'hiver : 2020

BUREL E. / BURTIN C. / MELEARD B.

L'ITAB et Arvalis - Institut du végétal ont rassemblé les informations disponibles sur le comportement des variétés de blé tendre d'hiver en AB. Chaque fiche variété est construite sur le modèle suivant : Identité ; Comportement agronomique (caractéristiques agronomiques, capacité à concurrencer les adventices et sensibilité aux maladies, potentiel de rendement et teneur du grain en protéines (TP)) ; Comportement technologique (caractéristiques technologiques, critères alvéographiques (qui permettent de prédire l'aptitude d'une farine à être utilisée dans la fabrication de produits de cuisson), qualité des protéines, comportement en panification). Les variétés présentées sont : Activus ; Adesso ; Alessio ; Angelus ; Annie ; Arezzo ; Arnold ; Atlass ; Cecilius ; Centurion ; Chevignon ; Descartes ; Edelman ; Ehogold ; Emilio ; Ergo ; Filon ; Forcali ; Geny ; Ghayta ; Graziaro ; Gwastell ; Hanswin ; Hendrix ; Izalco CS ; Lennox ; LG Absalon ; LG Armstrong ; Ludwig ; Lukullus ; Metropolis ; Nogal ; Orloge ; Oxebo ; Pannonikus ; Posmeda ; Renan ; RGT Venezia ; Royal ; Rubisko ; Skerzzo ; Soleho ; Tengri ; Togano ; Ubicus ; Valbona ; Wiwa.

<http://itab.asso.fr/activites/varietes-bles.php>

Mots clés : COMPORTEMENT AGRONOMIQUE / PROFIL TECHNOLOGIQUE / PROTEINE VEGETALE / REFERENTIEL / VALEUR BOULANGERE / RESEAU / QUALITE DU BLE / TAUX PROTEIQUE / PANIFICATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / RENDEMENT / GRANDE CULTURE / ADVENTICE / BLE / BLE PANIFIABLE / BLÉ TENDRE / VARIETE / VARIETE RESISTANTE / MALADIE DES VEGETAUX / FRANCE

2020, 107 p., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) / ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL

réf. 270-114



Variétés de céréales en agriculture biologique : Memento Blé tendre d'hiver : 2020

BUREL E. / BURTIN C. / MELEARD B.

Ce document de synthèse présente les caractéristiques principales des variétés de blé tendre disponibles en AB, issues de données du GEVES, d'Arvalis-Institut du Végétal et de l'ITAB, ainsi qu'un comparatif des variétés de blé en AB selon leur rendement et leur teneur en protéines, sur plusieurs années et par grande région.

<http://www.itab.asso.fr/activites/varietes-bles.php>

Mots clés : COMPORTEMENT AGRONOMIQUE / PROFIL TECHNOLOGIQUE / PROTEINE VEGETALE / RESISTANCE AUX MALADIES / RESEAU / QUALITE DU BLE / TAUX PROTEIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / RENDEMENT / GRANDE CULTURE / ADVENTICE / BLE / BLE PANIFIABLE / BLÉ TENDRE / VARIETE / VARIETE RESISTANTE / FRANCE 2020, 9 p., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) / ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL

réf. 270-115

Dossier : Le bio passe à la vitesse supérieure

RÉUSSIR GRANDES CULTURES / OMNÈS Gabriel / BAUDART Charles / ET AL.

La consommation de produits bio a connu une accélération de sa croissance avec la COVID-19. Cette croissance a notamment concerné les produits de base d'épicerie comme la farine, les pâtes. Longtemps à la traîne, les exploitations en grandes cultures sont de plus en plus nombreuses à passer en AB avec, depuis 3 ans, un fait nouveau : la conversion de grandes structures, à haut potentiel. Aussi, même si la consommation croît, se pose une question : existe-t-il un risque de surproduction par exemple, alors que la collecte de blé tendre bio en 2019 a permis de répondre à la demande ? Pour les acteurs des filières interrogés dans ce dossier, face aux risques, l'important est de construire des filières assurant un prix juste aussi bien pour le producteur, les acteurs de l'aval que le consommateur, grâce à la concertation et à la contractualisation notamment. Cependant, le développement actuel soutenu de la production en grandes cultures bio impose à la filière de « tenir le régime », en particulier en mettant en place les outils de collecte et de stockage adaptés. Par ailleurs, les nouveaux convertis en grandes cultures font bouger les lignes avec la conversion de grandes surfaces mais aussi avec leurs questionnements, comme le montrent les quatre producteurs qui témoignent ici. En effet, si le passage en bio est souvent, pour eux, synonyme de nouvelles perspectives pour leur métier et leur avenir, cela s'accompagne aussi de réflexions sur leur système, comme par exemple la réintroduction d'animaux. Maintenir les rendements et le potentiel des sols sur le long terme en AB est une question-clé : cela passe par le développement de la vie du sol, la nécessité de pouvoir avoir accès à une quantité suffisante de matière organique ou encore l'anticipation de la question du phosphore.

Mots clés : CONJONCTURE / CRISE SANITAIRE / DEVELOPPEMENT DE L'AB / INTERVIEW / REGULATION DU MARCHÉ / COLLECTE / ALIMENTATION HUMAINE / FILIERE CEREALES / CONSOMMATION / OFFRE ET DEMANDE / PLANIFICATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE DE CONSERVATION / ESSAI / IMPACT / TEMOIGNAGE / FERTILISATION / SOL / GRANDE CULTURE / CEREALE / BLÉ TENDRE / AZOTE / PHOSPHORE / FRANCE REUSSIR GRANDES CULTURES N° 348, 01/07/2020, 9 pages (p. 17-25)

réf. 270-118



MARAÎCHAGE

Dossier : Maraîchage : Enquête

BORDEAU Pascal / POUDEVIGNE Elise /
POISSONNET Raphaëlle / ET AL.

Ces trois articles sont consacrés à la place des cuma en production maraîchère. En maraîchage, l'ergonomie et la pénibilité des tâches sont deux facteurs importants à maîtriser pour pérenniser une exploitation et préserver la santé du producteur. A priori, le potentiel de développement des cuma semble important dans ce secteur. En effet, de nombreuses tâches seraient mécanisables, mais à condition d'avoir les moyens d'investir. De plus, le maraîchage diversifié demande de nombreux matériels spécifiques. Pourtant, les cuma peinent à se développer chez les maraîchers : distances, fenêtres météo étroites, besoins spécifiques, etc. Les principaux freins à leur développement sont plus amplement détaillés dans le premier article. Quelques maraîchers font tout de même le choix d'intégrer ou de créer des sections maraîchage au sein de cuma déjà existantes. Deux responsables de sections spécialisées ont apporté leur témoignage lors de la journée « MécaLégumes », organisée, dans les Hautes-Pyrénées, en septembre 2019. Leurs témoignages sont retranscrits dans le deuxième article. Enfin, le dernier article rapporte le témoignage de Vincent Peynot, maraîcher bio installé depuis 11 ans sur 4 ha en Loire-Atlantique. Il a intégré la cuma du Sillon cinq ans auparavant avec deux autres maraîchers. Maintenant, la section maraîchage de cette cuma regroupe six producteurs bio. Vincent Peynot décrit son fonctionnement.

Mots clés : FREIN AU DEVELOPPEMENT / MUTUALISATION / COOPERATIVE D'UTILISATION EN COMMUN DU MATERIEL AGRICOLE / INITIATIVE LOCALE / MATERIEL AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / MARAICHAGE / FRANCE / TRAVAIL EN AGRICULTURE / GROUPE D'AGRICULTEURS
ENTRAID'OC N° 432, 01/06/2020, 5 pages (p. 10-14)

réf. 270-035

Projet Absolu : Combiner bio et agriculture de conservation

COISNE Marion

Le projet Absolu (Agriculture biologique et sol) vise à développer une agriculture de conservation des sols en maraîchage et en arboriculture bio. Il a deux principaux objectifs : 1 - faire progresser les connaissances sur les sols bio en arboriculture et en cultures légumières ; 2 - donner des outils aux conseillers agricoles pour qu'ils puissent aider les agriculteurs à reconcevoir leur système. Pour cela, un suivi est réalisé dans deux fermes pilotes, afin de voir comment différents paramètres du sol évoluent en fonction de certaines modifications apportées au système de production. Ce projet a démarré en 2018. Il est financé, pour deux ans, par le fonds Danone Ecosystème. Il est piloté par l'Itab et Blédina, une filiale de Danone leader, en France, de l'alimentation infantile (babyfood). Blédina est à l'origine de ce projet. Cette entreprise ambitieuse, d'ici 2025, d'utiliser uniquement des matières premières (bio et non bio) issues de l'agriculture régénératrice. Or, produire des fruits et des légumes bio en agriculture de conservation des sols et destinés à l'alimentation infantile est un défi de taille : il faut arriver à gérer les adventices tout en limitant le travail du sol, mais aussi à respecter le cahier des charges restrictif de la babyfood, et notamment l'obligation de résultats en résidus de pesticides, métaux lourds et nitrates. Respecter la limite des nitrates est particulièrement difficile en bio car les libérations d'azote ne sont pas maîtrisées (elles dépendent fortement de la température et de l'humidité du sol).

Mots clés : MINERALISATION DE L'AZOTE / ALIMENTATION INFANTILE / INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE / CAHIER DES CHARGES / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE DE CONSERVATION / NITRATE / SOL / FERTILITE DES SOLS / ARBORICULTURE / MARAICHAGE / PRODUCTION LEGUMIERE / CONTROLE DES ADVENTICES / PROTECTION DES VEGETAUX / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE / ENTREPRISE / ENFANT / ALIMENTATION HUMAINE
BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 2 pages (p. 46-47)

réf. 270-076



La traction asine : Pratique ancienne, outils innovants

COISNE Marion

La traction asine connaît un regain d'intérêt en maraîchage. L'École nationale des ânes maraîchers, basée à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), enregistre un succès grandissant : elle a formé 50 stagiaires par an en 2018 et 2019, alors qu'elle en avait formé seulement trois en 2012 (année de création de cette structure). Cette école poursuit trois objectifs : former des maraîchers à la traction asine, éduquer de jeunes ânes et innover en matière d'outils agricoles. La traction asine est en effet particulièrement bien adaptée au maraîchage : la précision de travail avec un âne est de 20 cm (contre 70 à 80 cm pour les chevaux), elle ne tasse pas le sol et permet de travailler de petites surfaces non accessibles en tracteur. A cela, il faut ajouter le plaisir du contact avec l'animal. Côté coût, Pascal Sachot, directeur de l'École nationale des ânes maraîchers, chiffre l'achat d'un âne dressé à 2 500 € HT, avec 800 à 1 000 € pour le harnachement et un entretien annuel de 200 €. Les outils pouvant être utilisés en traction asine se sont largement améliorés ces dernières années, ce qui a permis d'augmenter en précision et en confort de travail (les porte-outils Kassine et Eco-Bio sont plus amplement détaillés). Il faut compter entre 1 300 et 6 000 € pour l'achat des outils.

Mots clés : ALTERNATIVE / AVANTAGE / ECONOMIE D'ENERGIE / INCONVENIENT / FORMATION / CARBURANT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MATERIEL AGRICOLE / TRACTION ANIMALE / BILAN ENERGETIQUE / COÛT / TEMOIGNAGE / ANE / MARAICHAGE / FRANCE
BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 3 pages (p. 48-50)

réf. 270-077

Alternatives aux intrants controversés en maraîchage bio : Retour d'expériences de : Didier Flipo (15)

BUGAUT Héloïse / VALLEIX Sophie / EGRET Aude / ET AL.

Organic-PLUS (2018-2021) est un projet européen qui a pour objectif de rechercher des alternatives à des intrants controversés en agriculture biologique (ex : tourbe, paillage plastique, cuivre...) et de communiquer sur celles-ci. Afin d'obtenir des données techniques sur des méthodes alternatives, ABioDoc, l'un des deux partenaires français de ce projet, a demandé à des étudiants de la Licence Professionnelle Agriculture Biologique, Conseil et Développement (site Auvergne-Limousin) de réaliser des entretiens auprès de producteurs bio. Ces étudiants ont notamment interrogé Didier Flipo, un maraîcher bio en MSV (maraîchage sur sol vivant), double actif et basé dans le Cantal, qui met en place des alternatives à l'utilisation de paillage plastique et de matières organiques conventionnelles (comme fertilisant). Pour lutter contre les adventices, il a recours à des paillages organiques. Suivant les espèces qu'il plante, il utilise un paillage à base de compost de déchets verts (qu'il confectionne lui-même à partir de matériaux issus d'une déchèterie) ou un paillage à base de foin. Il arrive à gérer le risque de faim d'azote en apportant, les premières années, de la matière organique riche en azote pour équilibrer le rapport C/N (fientes de poules). L'utilisation de paillages organiques lui a également permis de diminuer drastiquement ses besoins en fertilisation, qu'il a divisés par douze.

<http://www.abiodoc.com/documents-abiodoc/syntheses-rapports/temoignages-agriculteurs-bio-alternatives-aux-intrants-litigieux>

Mots clés : ALTERNATIVE / DONNEE TECHNIQUE / PAILLAGE ORGANIQUE / PAILLAGE PLASTIQUE / DECHET VEGETAL / AUTONOMIE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / FOIN / COMPOST / FERTILISATION / MARAICHAGE / MARAICHAGE SUR SOL VIVANT / CONTROLE DES ADVENTICES / AZOTE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / CANTAL

2020, 7 p., éd. ABIODOC (Service de VetAgro-Sup) / UNIVERSITY OF COVENTRY

réf. 270-037



Alternatives aux intrants controversés en maraîchage bio : Retour d'expériences de : Guy Rugemer – Les Jardins de Paillis (63)

BUGAUT Héloïse / VALLEIX Sophie / EGRET Aude / ET AL.

Organic-PLUS (2018-2021) est un projet européen qui a pour objectif de rechercher des alternatives à des intrants controversés en agriculture biologique (ex : tourbe, paillage plastique, cuivre...) et de communiquer sur celles-ci. Afin d'obtenir des données techniques sur des méthodes alternatives, ABioDoc, l'un des deux partenaires français de ce projet, a demandé à des étudiants de la Licence Professionnelle Agriculture Biologique, Conseil et Développement (site Auvergne-Limousin) de réaliser des entretiens auprès de producteurs bio. Ces étudiants ont notamment interrogé Guy Rugemer, un maraîcher bio en MSV (maraîchage sur sol vivant), installé dans le Puy-de-Dôme depuis 2015, qui met en place des alternatives à l'utilisation de tourbe (plus précisément de terreau confectionné à base de tourbe) et de paillage plastique. Afin de ne pas acheter de terreau, Guy Rugemer confectionne son propre support de culture à base de déchets verts compostés qu'il fabrique lui-même : il laisse des tas de déchets verts (issus de déchèterie) se dégrader durant deux à quatre ans, avant de les tamiser pour obtenir un substrat assez fin. Cette méthode requiert de l'anticipation. Du point de vue de la gestion des adventices, il a recours à des paillages organiques pour limiter son utilisation de plastique. Les paillages organiques sont constitués d'une première couche (3 cm) de broyat de déchets verts légèrement décomposés et d'une seconde couche (15 cm) à base de paille, de foin ou d'enrubannage.

<http://www.abiodoc.com/documents-abiodoc/syntheses-rapports/temoignages-agriculteurs-bio-alternatives-aux-intrants-litigieux>

Mots clés : ALTERNATIVE / DONNEE TECHNIQUE / PAILLAGE ORGANIQUE / PAILLAGE PLASTIQUE / DECHET VEGETAL / AUTONOMIE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / FOIN / COMPOST / TOURBE / TERREAU / FERTILISATION / ENRUBANNAGE / MARAICHAGE / CONTROLE DES ADVENTICES / CONTROLE DES RAVAGEURS / CAMPAGNOL / LIMACE / AZOTE / PUY DE DOME

2020, 9 p., éd. ABIODOC (Service de VetAgro-Sup) / UNIVERSITY OF COVENTRY

réf. 270-038

What are the alternatives to contentious inputs in organic potato crops?

ANDRIVON Didier / ABULEY I-K. / KIR A. / ET AL.

Cette fiche a été réalisée dans le cadre du projet européen Organic-PLUS (2018-2021) qui a pour objectif de réduire (voire de supprimer) l'utilisation d'intrants pouvant être considérés comme controversés en agriculture, et plus particulièrement en agriculture biologique. Cette fiche, consacrée à la culture de la pomme de terre en AB, donne un aperçu des traitements et méthodes alternatifs pour diminuer l'utilisation de cuivre (contre le mildiou) et d'huiles minérales (contre des insectes vecteurs de maladies de la pomme de terre). Ce document évoque ainsi différentes alternatives au cuivre : extraits de plantes, contrôle biologique et stimulateurs de défense des plantes (tels que des extraits d'algues, des silicates ou du chitosane). D'autres alternatives sont évoquées pour remplacer les huiles minérales : des huiles végétales (huile de colza), des stimulateurs de défense des plantes, le contrôle biologique, la terre de diatomée et les sels de potassium d'acides gras. Cette fiche rappelle également que ces méthodes alternatives doivent être intégrées dans une stratégie plus complexe de protection des cultures et qu'il est important de mettre en place des mesures prophylactiques.

<https://organic-plus.net/factsheets/>

Mots clés : ALTERNATIVE AU CUIVRE / EXTRAIT VEGETAL / ALTERNATIVE / PROPHYLAXIE / SYSTEME DE CULTURE / MARAICHAGE / PRODUCTION LEGUMIERE / PROTECTION DES VEGETAUX / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / HUILE MINERALE / HUILE VEGETALE / BIO-CONTROLE / STIMULATEUR DES DEFENSES DE LA PLANTE / POMME DE TERRE / VARIETE RESISTANTE / MILDIOU / EUROPE
2020, 2 p., éd. UNIVERSITY OF COVENTRY

réf. 270-005



Mise en place de l'organisation et de l'optimisation des productions de l'exploitation maraîchère en agriculture biologique de l'association des Ateliers de la bruyère

BAROU Marie

Ce mémoire a été réalisé suite à un stage sur l'exploitation maraîchère en agriculture biologique de l'association des Ateliers de la bruyère (43), dans le cadre de la Licence Professionnelle "Agriculture Biologique Conseil et Développement" (ABcd). Plusieurs propriétaires se partagent cette exploitation de 4 ha en AB : la mairie de Langeac, le centre d'aide par le travail de Langeac et un particulier avec un bail. Ce mémoire retrace le projet développé par l'association pour optimiser les productions maraîchères et mieux répondre à la demande des consommateurs en produits locaux bio. Les différentes actions réalisées pour atteindre les objectifs du projet sont décrites : mise en place des assolements, des rotations, planification des cultures, organisation du travail et réalisation d'une étude de marché pour le futur magasin de vente directe.

Mots clés : VENTE DIRECTE / ETUDE DE MARCHÉ / ORGANISATION DU TRAVAIL / PROJET / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ETUDE / ASSOLEMENT / MARAICHAGE / ROTATION DES CULTURES / HAUTE LOIRE

2020, 63 p., éd. VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont / UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

réf. 270-117

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

La noix de muscade

ACREMANT Joël

Le muscadier, originaire d'Indonésie, dont la culture s'est étendue dans tout l'Extrême-Orient, aux Antilles et jusqu'au sud de l'Espagne, peut atteindre 10 mètres de hauteur. Son fruit, de couleur jaune, gros comme un abricot, est quelquefois confit pour être consommé sur place. A l'intérieur, la noix de muscade est enveloppée d'une sorte de dentelle, le macis, qui possède un arôme plus atténué que la noix de muscade elle-même. La noix de muscade, à la saveur typique, s'utilise moulue et en petites quantités dans de nombreuses préparations culinaires et mélanges d'épices. Elle entre dans la préparation de sauces et accompagne généreusement les plats de pommes de terre. En biodynamie, le pouvoir amer de la muscade classe cette épice dans les condiments "réchauffants", comme le poivre, le piment, etc. Ses vertus agissent sur la sphère digestive. Deux recettes utilisant la muscade sont présentées.

Mots clés : EPICE / NOIX DE MUSCADE / PROPRIÉTÉ MÉDICINALE / RECETTE DE CUISINE / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MÉDICINALE / SANTÉ

BIODYNAMIS N° 109, 01/04/2020, 3 pages (p. 29-31)

réf. 270-061



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Les plantes, ces alternatives aux pesticides encore interdites

BUGNOT Fabrice

En novembre 2019, lors d'un colloque sur les alternatives naturelles aux pesticides, les participants ont dénoncé l'incohérence de la réglementation portant sur l'usage des préparations naturelles à base de plantes (telles que les purins, les infusions, les macérations ou encore les décoctions) et ont demandé une action politique rapide pour favoriser le développement de leur utilisation. Les exigences réglementaires de ces préparations naturelles ont été créées par la loi d'orientation agricole de 2006. Cette dernière a notamment introduit l'obligation d'obtenir une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) pour les commercialiser. Cette réglementation a, depuis, été précisée et distingue deux catégories au sein des PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes) : les « substances de base » (contre les bioagresseurs) et les SNUB (Substances Naturelles à Usage Biostimulant). Cette classification et les différentes exigences réglementaires font que, pour les participants au colloque, l'utilisation de ces préparations naturelles est en pratique quasiment interdite (ou du moins très restreinte). Les participants dénoncent également le fait que cette réglementation bénéficie principalement aux firmes phytopharmaceutiques au détriment de l'autonomie des exploitations.

Mots clés : CONTROVERSE / DECOCTION / MACERATION / PREPARATION A BASE DE PLANTES / PURIN DE PLANTES / REGLEMENTATION / AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ / INFUSION / AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION / PROTECTION DES VEGETAUX / SUBSTANCE DE BASE / SUBSTANCE NATURELLE / PREPARATION NATURELLE PEU PREOCCUPANTE / PHYTOTHERAPIE / AROMATHERAPIE / EUROPE / FRANCE

TRANSRURAL INITIATIVES N° 478, 01/02/2020, 2 pages (p. 12-13)

réf. 270-016

Cahier technique : Les extraits végétaux en viticulture : Utilisations et effets face aux maladies et ravageurs de la vigne - Situation en 2019

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Ce document est l'aboutissement de 8 ans de synthèses bibliographiques et de travaux d'expérimentation. Il présente ce qu'il est aujourd'hui permis de réaliser en matière d'extraits végétaux naturels dans le cadre réglementaire très contraint lié aux lois phytosanitaires. Le document est organisé en 4 rubriques : - Les termes importants à définir (nomenclature réglementaire, définition des différents extraits végétaux) ; - Matériels et méthodes d'extraction (préparation des extraits végétaux, infusions, tisanes, décoctions, macérations, purins...) ; - Les plantes substances de base (ortie, prêle, saule) ; - Les plantes substances naturelles à usage biostimulant (achillée millefeuille, ail cultivé, matricaire camomille, etc.).

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/les-extraits-vegetaux-en-viticulture-situation-en-2019/>
Mots clés : DECOCTION / EXTRACTION / EXTRAIT DE PLANTE / EXTRAIT VEGETAL / MACERATION / PREPARATION A BASE DE PLANTES / PURIN DE PLANTES / REGLEMENTATION / INFUSION / FERMENTATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / BIOSTIMULANT / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / FRANCE / PAYS DE LA LOIRE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / DEFINITION / ORTIE / PRÊLE / SAULE / ACHILLEE MILLEFEUILLE / AIL / CAMOMILLE / PISSENLIT / REINE DES PRES / SAUGE
 2020, 48 p., éd. CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

réf. 270-112



VITICULTURE

Des vins élevés de bon grès

GRAVÉ Justine

En vinification, parmi les différents modes d'élevage, la céramique s'affirme comme une véritable alternative pour obtenir des vins frais et fruités. Encore faut-il réussir à choisir entre terre cuite et grès. Ces deux types de céramique diffèrent principalement par leur porosité : 6 à 9 % pour la terre cuite et 2 à 5 % pour le grès. Dans cet article, trois viticulteurs effectuent des retours d'expériences sur l'élevage dans des cuves en céramique. Philippe Garrey est un vigneron bourguignon en biodynamie. Il a choisi le grès pour limiter les pertes par évaporation. Il est enchanté des résultats qu'il a obtenus sur ses vins blancs, mais est moins satisfait pour ses vins rouges. Virginie Aubrion est basée dans le Bordelais (son domaine est également en biodynamie). Elle a choisi de multiplier les contenants en investissant dans la terre cuite en 2014, puis dans le grès en 2015. Ghislain Moritz est vigneron bio dans le Bas-Rhin. Il a acheté quatre jarres en grès et en est très satisfait : grâce à cette méthode, chaque vin a une identité très marquée, ce qui lui permet de se démarquer des autres vins d'Alsace.

Mots clés : VIN / ELEVAGE DU VIN / VINIFICATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / TEMOIGNAGE / VITICULTURE / FRANCE / TERRE CUITE

REUSSIR VIGNE N° 270, 01/02/2020, 2 pages (p. 24-25)

réf. 270-009

"Pas d'intercepts en contact avec nos vieux ceps" ; Un troupeau de robots surveillé par des "bergers"

VIMOND Ludovic

Ces deux articles sont dédiés à l'utilisation du Vitirover (un robot de tonte créé spécifiquement pour les parcelles viticoles). Le premier article décrit un retour d'expérience : le château Canon La Gaffelière (domaine de 20 hectares en AB, basé à Saint-Émilion) a testé ce robot sur un hectare en 2018, puis sur deux hectares en 2019. Habituellement, les vignerons du domaine réalisent, chaque année, deux chaussages-déchaussages sur le rang, ainsi que deux à trois tontes à l'aide d'un tracteur interligne. Grâce au Vitirover, plus aucun travail n'a été effectué sur le rang (ce dernier est continuellement enherbé), ce qui a réduit de manière significative le nombre de casses sur les vieux pieds. Cette technique présente ainsi à la fois des avantages agronomiques (moins de tassement et de casses) et économiques (moins de main-d'œuvre et de passages d'outils). La prestation de service des robots coûte 3 000 €/ha/an. Le second article présente la société Vitirover. Actuellement, elle a une centaine de robots sur le terrain et 200 sont en construction. Ces robots évoluent en groupe dans les vignes et l'entreprise forme des "berger" (acteurs locaux) pour les surveiller.

Mots clés : BORDELAIS / RANG / ENTREPRISE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / PRESTATION DE SERVICE / MATERIEL AGRICOLE / ROBOT DE DESHERBAGE / ESSAI / TEMOIGNAGE / VITICULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / ENHERBEMENT / GIRONDE

REUSSIR VIGNE N° 270, 01/02/2020, 2 pages (p. 26-27)

réf. 270-010



Deux stratégies d'entretien du sol mécanique à la loupe

GRAVÉ Justine

Les interventions d'entretien du sol sont le premier poste de dépenses en viticulture biologique. Nicolas Constant, ingénieur chez Sudvinbio, a mené un suivi de consommation de GNR (Gazole non routier) sur deux domaines bio situés en Occitanie (en IGP oc) de 2016 à 2018. Ces deux domaines cultivent de la vigne sur des sols productifs mais ont des stratégies d'entretien du sol complètement différentes : le domaine A (70 ha) cherche à maximiser ses rendements en limitant l'enherbement toute l'année, tandis que le domaine B (30 ha) maximise les couverts végétaux en hiver et les réduit à l'interrang en été. Ainsi, le domaine A réalise 8 à 9 interventions par an et utilise des outils assez puissants qui consomment beaucoup de GNR (ex : houe rotative à axe horizontal). Il a consommé 160 L/ha de GNR sur trois ans, ce qui correspond à une émission de 0,43 t/ha de CO₂ durant cette période. Le domaine B cumule 6 à 7 interventions et combine des interventions d'entretien du rang et de l'interrang. Au total, il n'a consommé que 67 L/ha de GNR sur trois ans (soit 0,18 t/ha de CO₂). Il faut également noter que la différence de rendement n'est pas élevée entre ces deux domaines (80 hL/ha pour le domaine A contre 70 hL/ha pour le domaine B).

Mots clés : CHIFFRE / INTER-RANG / RANG / CONSOMMATION D'ÉNERGIE / CARBURANT / FIOUL / TECHNIQUE CULTURALE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MATÉRIEL AGRICOLE / PROJET DE RECHERCHE DÉVELOPPEMENT / COMPARAISON / ESSAI / TRAVAIL DU SOL / VITICULTURE / CONTRÔLE DES ADVENTICES / ENHERBEMENT INTER-RANG / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / OCCITANIE
REUSSIR VIGNE N° 270, 01/02/2020, 2 pages (p. 28-29)

réf. 270-011

En Languedoc, la rentabilité du bio repose sur les cours

BIOTEAU Catherine

Lors de l'édition 2019 du Sitevi, Anne Claire Durel, conseillère d'entreprise au Cerfrance Gard, a présenté une étude portant sur les coûts de production du raisin bio et sur la rentabilité d'une conversion au bio. Elle a ensuite proposé un cheminement de questions à se poser avant de convertir son exploitation à l'agriculture biologique. Le viticulteur doit, tout d'abord, évaluer ses coûts de production supplémentaires en bio par rapport à son itinéraire technique en conventionnel (main d'œuvre, matériel...). Anne Claire Durel les estime entre 500 et 1000 €/ha (l'estimation de ce surcoût est plus amplement détaillée dans un encart). A cela, il faut ajouter les charges liées aux trois années de conversion durant lesquelles le vin ne sera pas vendu plus cher. Enfin, il faut aussi prendre en considération les pertes de rendement possibles (de 0 à 20 % en début de conversion). Le producteur doit ensuite se demander si le prix de vente du vin bio va compenser ces coûts supplémentaires. Selon Anne Claire Durel, cela dépend des régions. Par exemple, en IGP oc rouge, l'écart de prix entre bio et conventionnel est de 70 à 80 €/hL, ce qui rend beaucoup de conversions économiquement viables. En revanche, en AOP Côtes-du-Rhône générique, l'équilibre est plus fragile.

Mots clés : ANALYSE ÉCONOMIQUE / DONNÉE TECHNICO-ÉCONOMIQUE / PRIX DE VENTE / VIN / OCCITANIE / COUT DE PRODUCTION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONVERSION / ÉTUDE / RENDEMENT / VITICULTURE / FRANCE

REUSSIR VIGNE N° 270, 01/02/2020, 2 pages (p. 46-47)

réf. 270-012



Dossier : Parcours techniques

MARCUS Cécile / ROSE Frédérique / RIVRY-FOURNIER Christine

Comme l'illustrent ces 4 témoignages, les viticulteurs bio ajustent en permanence leurs pratiques pour obtenir un raisin de qualité, que ce soit dans l'attention portée à la vie du sol, dans la lutte contre les maladies et les ravageurs ou dans la maîtrise de l'herbe : - Château-Ferrière : Gérard Fenouillet, directeur de production : l'excellence affirme sa différence ; Le domaine, situé en Gironde, est devenu l'un des leaders du mouvement de la bio et de la biodynamie et produit des grands crus classés ; Gérard Fenouillet en est l'actuel directeur de production, mais il est aussi la mémoire vivante de l'histoire du domaine et raconte son évolution ; - Château Beauregard Mirouze : Karine et Nicolas Mirouze : priorité au sol ! ; Au cœur des Corbières, dans l'Aude, Karine et Nicolas Mirouze ont entrepris un travail de restructuration du vignoble du domaine familial avec pour premier objectif de redonner vie au sol ; - Domaine Réaut : Alain Réaut et son fils Alexandre : 30 ans de biodynamie ! ; Alain Réaut, dans l'Aube, a converti son vignoble de 9 ha en biodynamie, en pionnier, en 1992, dans une démarche partagée avec ses deux voisins ; - Domeniul Bogdan, Bogdan Mihalcea : "La biodynamie, c'est l'avenir !" ; En 2011, Bogdan Mihalcea, issu du monde des énergies renouvelables, a décidé de créer, au sud-est de la Roumanie, un vignoble en biodynamie, composé principalement de cépages français.

Mots clés : TRAJECTOIRE / COMMERCIALISATION / VINIFICATION / DEVELOPPEMENT RURAL / INSTALLATION AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / PREPARATION BIODYNAMIQUE / CONVERSION / TEMOIGNAGE / SOL / VITICULTURE / TECHNIQUE CULTURALE / CONTROLE DES ADVENTICES / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES RAVAGEURS / CEPAGE / VIE BIOLOGIQUE DU SOL / FRANCE / AUBE / GIRONDE / AUDE / ROUMANIE
VITISBIO N° 1, 01/11/2018, 19 pages (p. 13-34)

réf. 270-051

Dossier : Parcours techniques

ROSE Frédérique / RIVRY-FOURNIER Christine / MARCUS Cécile

Ce dossier présente 4 domaines viticoles bio et leurs pratiques visant à améliorer en permanence la qualité du raisin, mais aussi à régénérer le sol, à favoriser la biodiversité, à trouver des alternatives, etc. : - Les Crouzettes : Christian Vigne : Oser l'herbe ! ; Christian Vigne, dans le Gard, a commencé la conversion de ses vignes en 2009. Progressivement, il a appris à observer son domaine pour l'améliorer et a notamment complètement revu sa façon de concevoir la présence de l'herbe dans ses vignes ; - Château de Bois-Briçon : Géraldine et Xavier Cailleau : "Nos vins reflètent nos terroirs variés" ; en bio depuis 2006, dans le Maine-et-Loire, Géraldine et Xavier Cailleau pratiquent la biodynamie depuis 10 ans sur 24 ha de vignes et cherchent à valoriser la biodiversité locale ; - Aquitaine : Franck et Véronique Terral : Raviver un vignoble prometteur ; Ce jeune couple a acquis, en 2006, en Gironde, le domaine du Château Moulin de Peyronin, un domaine converti à l'AB depuis 1975, puis 5 ha en conventionnel qu'ils ont convertis en 2011 ; - Quinta do Monte Xisto : João Nicolau de Almeida & fils ; Au nord-est du Portugal, la région du Douro présente un climat et un sol particulièrement rudes. C'est là que João Nicolau de Almeida, dans les années 1990, a acquis petit à petit des terres et a créé son domaine viticole.

Mots clés : RENOVATION DU VIGNOBLE / TRAJECTOIRE / COMMERCIALISATION / VINIFICATION / DEVELOPPEMENT RURAL / INSTALLATION AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / PREPARATION BIODYNAMIQUE / TEMOIGNAGE / SOL / VITICULTURE / TECHNIQUE CULTURALE / PROTECTION DES VEGETAUX / CEPAGE / GIRONDE / GARD / MAINE ET LOIRE / PORTUGAL / VIGNOBLE
VITISBIO N° 2, 01/01/2019, 23 pages (p. 11-33)

réf. 270-052



Fertilisation des vignes : Rechercher l'équilibre

JEAN Louise

La fertilisation est essentielle pour soutenir l'équilibre de la vigne : une vigne qui a faim aura une moindre pousse (elle sera d'autant plus difficile à tailler) et aura des rendements moins bons, alors qu'un excès de fertilisation entraînera des hausses de rendements non désirées et une plus grande sensibilité aux maladies. La fertilisation peut également impacter la vinification (carence d'azote dans les moûts). Néanmoins, en bio, elle reste assez complexe à conduire. Selon Guillaume Paire, conseiller viticole bio à la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, l'observation reste à la base de son pilotage, avant les analyses. Karim Riman, consultant en agroécologie et expert des sols, conseille aussi de commencer par observer le sol, le sous-sol et les plantes bio-indicatrices. Pour compléter ces observations, il recommande ensuite d'effectuer une analyse de terre et du végétal (analyses de potentiel glucidique, d'azote, de phosphore et d'oligo-éléments dans les sarments ou dans les pétioles), voire du vin (équilibre des moûts) pour avoir une analyse complète du système sol-vigne-vin. Il reste ensuite à élaborer une stratégie de fertilisation adaptée. Pour une vigne équilibrée, Guillaume Paire conseille une fertilisation de fond à l'automne (fumier sec et très composté) et des apports qui se minéralisent plus vite au printemps (fumier frais). Deux témoignages de viticulteurs viennent compléter ces conseils. L'un est en bio (Nicolas Maillot) et les autres en biodynamie (Ludovic Bonnelle et Magali Tissot).

Mots clés : MINERALISATION DE L'AZOTE / FUMIER / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / CONSEIL / OBSERVATION / TEMOIGNAGE / AMENDEMENT / COMPOST / FERTILISATION / HUMIFICATION / ANALYSE DE SOL / ACTIVITE BIOLOGIQUE DU SOL / FERTILITE DES SOLS / VITICULTURE / AZOTE / FRANCE

BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 3 pages (p. 52-54)

réf. 270-078

Conversion to organic and biodynamic viticultural practices: impact on soil, grapevine development and grape quality

Conversion aux pratiques viticoles biologiques et biodynamiques: impact sur le sol, le développement de la vigne et la qualité du raisin (Anglais)

MEISSNER Georg / ATHMANN Miriam / SCHULTZ Hans R. / ET AL.

L'objectif de cette étude était de comparer des systèmes viticoles conduits en agriculture biologique, en biodynamique ou en agriculture intégrée, afin de comprendre l'impact de ces différentes pratiques sur la fertilité des sols, le développement de la vigne et la qualité du raisin. Pour cela, un suivi de longue durée a été réalisé sur plusieurs parcelles de Riesling, situées à Geisenheim, en Allemagne. Plusieurs indicateurs ont été mesurés pour évaluer la qualité du sol, notamment l'abondance en vers de terre et les activités d'enzymes spécifiques. D'autres indicateurs ont été mesurés pour évaluer la santé de la vigne : le développement végétatif et reproductif de la vigne, sa sensibilité aux maladies fongiques, la composition de ses bois et de ses raisins, ainsi que son rendement. Ce document présente les résultats obtenus durant les quatre premières années du suivi. Comparées aux parcelles en agriculture intégrée, les parcelles en agriculture biologique et biodynamique présentent des sols de meilleure qualité. La croissance végétative et les rendements sont en revanche plus faibles en bio et en biodynamie. Le botrytis s'est moins développé sur ces deux modalités, ce qui peut en partie s'expliquer par le fait que les raisins sont plus exposés à l'air et que les grappes sont moins compactées. Les analyses statistiques ont aussi clairement révélé que les pratiques biodynamiques avaient des effets plus prononcés que les pratiques biologiques en matière d'amélioration de la fertilité des sols et de réduction de la croissance végétative. Cette étude a ainsi permis de démontrer que la conduite biologique et surtout biodynamique modifient la morphologie de la vigne et favorisent la production de raisins de haute qualité.

<https://oeno-one.eu/article/view/2470>

Mots clés : QUALITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / AGRICULTURE INTEGREE / COMPARAISON BIO-CONV / ETUDE / RENDEMENT / FERTILITE DES SOLS / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / RECHERCHE / RAISIN / VIGNE / MORPHOLOGIE VEGETALE / BOTRYTIS / ALLEMAGNE

OENO ONE N° Vol. 53, n° 4, 11/10/2019, 21 pages (p. 639-659)

réf. 270-083



MARCHÉ

FILIÈRE

Une filière laboratoire pour des pâtes bio 100 % françaises

OMNÈS Gabriel

Alpina Savoie a développé des pâtes bio confectionnées à partir de blé dur 100 % français. La mise en place de cette filière ne s'est pas faite sans difficultés puisque la culture de blé dur bio a du mal à se développer en France (risque de salissement des parcelles, contrôle des maladies difficile, taux de protéines assez bas, choix en variétés limité...) : seulement 5 000 tonnes sont produites chaque année. Alpina Savoie, qui est impliquée dans la bio depuis une quinzaine d'années, a souhaité développer encore cette filière afin de se démarquer des géants du secteur. L'approvisionnement s'effectue par l'intermédiaire de Biosud, une coopérative basée en Camargue. Cette dernière est également en charge de réaliser un suivi chez les producteurs afin d'obtenir une matière première de qualité. Une soixantaine d'agriculteurs (ce qui représente entre 1200 et 1500 ha) sont impliqués dans cette démarche. Cette filière leur permet d'assurer un débouché et leur garantit un prix minimum sur trois ans (entre 520 et 540 €/t, ces dernières années).

Mots clés : FILIERE CEREALES / CONTRACTUALISATION / AGROALIMENTAIRE / APPROVISIONNEMENT / ENTREPRISE / MARCHÉ / COOPERATIVE AGRICOLE / PÂTE / PRIX / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / GRANDE CULTURE / BLE DUR / FRANCE / CAMARGUE
 REUSSIR GRANDES CULTURES N° 343, 01/02/2020, 2 pages (p. 36-38)

réf. 270-006

Faire mousser la bière en Occitanie

LE BALLE Alice / LEBEAU Raphaël / GRENTZINGER Camille

La filière brassicole française est en pleine croissance. L'Occitanie fait partie des régions les plus dynamiques avec plus de 200 microbrasseries et brasseurs artisanaux. Fin 2018, plusieurs acteurs de cette région ont créé un partenariat afin de structurer et d'accompagner le développement de cette filière. Dans cette dynamique, les brasseurs ont exprimé de forts besoins en matières premières (malt et houblon) produites localement. La production régionale d'orge de brasserie pourrait en théorie couvrir les besoins (la demande est évaluée à 3 500 tonnes alors que 12 000 tonnes sont produites sur ce territoire), mais c'est l'étape de transformation en malt qui pose problème. Dans cette dynamique, une journée d'échanges a été organisée le 22 novembre 2019, à Narbonne. Cette réunion a également été l'occasion d'identifier plusieurs objectifs de développement : relocaliser les productions de malt et de houblon, développer cette filière au travers de l'économie circulaire, différencier les bières artisanales régionales... En complément de cet article, un encart est réservé à l'entreprise Hopen-Terre de houblon qui a pour objectif de développer une production de houblon durable dans le Lot-et-Garonne, voire à l'échelle nationale.

Mots clés : ETAT DES LIEUX / MALT / STRUCTURATION DES FILIERES / BRASSERIE / FILIERE LOCALE / BIÈRE / ENTREPRISE / ORGE DE BRASSERIE / HOUBLON / OCCITANIE / RELOCALISATION / FILIERE CEREALES
 TRANSRURAL INITIATIVES N° 478, 01/02/2020, 2 pages (p. 16-17)

réf. 270-019



Dossier : Bilan 2019 : Distribution spécialisée 2019 à la loupe

BIO-LINEAIRES

Dans ce dossier, les chiffres de la distribution bio en France (cabinet IRI) pour l'année 2019 sont présentés et analysés : - Evolution du CA en MSB (magasins spécialisés bio) et en GMS (graphiques) ; - Estimation bilan MSB par familles en 2019 (chiffres d'affaires et évolution pour une quinzaine de familles de produits) ; - Ouvertures, fermetures 2019 : un bilan plus mitigé ; - Carte de France 2019 des magasins bio ; - Situation des principales enseignes régionales et groupements bio en 2019 ; - Situation des principales enseignes nationales en 2019 ; - Situation des principales enseignes belges bio ; - Les tendances et évolutions ; - L'alimentaire bio en GMS à fin novembre 2019 ; - La promo, un levier de plus en plus activé pour les produits bio.

Mots clés : CHIFFRE / DISTRIBUTION / MAGASIN BIO / MARCHÉ / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / STATISTIQUES / BELGIQUE / FRANCE / CHIFFRE D'AFFAIRES / GRANDE SURFACE

BIO LINEAIRES N° 87, 01/01/2020, 13 pages (p. 53-77)

réf. 270-043

Les nouvelles farines

HOULBERT Angélique

De nombreux consommateurs cherchent aujourd'hui des farines présentant une valeur ajoutée : sans gluten, plus de fibres, plus de protéines... Tour d'horizon de ces farines qui ont fait leur apparition ces dernières années et continuent de faire évoluer le rayon : farines de fruits (bananes vertes, lucuma, pépins de raisin), farines d'oléagineux (souchet, sésame, arachide, pépins de courge, noix, lin, chia, coco), farines de tubercules (patate douce, manioc), farines de légumineuses, farines de céréales sans gluten (fonio, teff, sorgho). Chacune possède ses propres atouts nutritionnels et culinaires.

Mots clés : ARACHIDE / NOIX DE COCO / FONIO / PATATE DOUCE / SOUCHET / TEFF / UTILISATION CULINAIRE / ALIMENTATION HUMAINE / VALEUR NUTRITIONNELLE / FILIERE / FARINE / PRODUIT BIOLOGIQUE / SORGHO / BANANE / NOIX / MANIOC / SESAME / LIN / LUPIN

BIO LINEAIRES N° 87, 01/01/2020, 2 pages (p. 89-91)

réf. 270-046

Filière "blé dur" : du grain au produit

BALMER Bettina

Issu d'une espèce différente, le blé dur (*Triticum durum*) dispose d'un grain plus dur que le blé tendre et résiste mieux à l'écrasement et à la fragmentation lorsqu'il est réduit en semoule. Alors que la farine de blé tendre est utilisée en majorité dans les secteurs de la panification, de la viennoiserie et de la biscuiterie, le blé dur sert principalement à la fabrication de pâtes, de couscous, de boulgour et de blé précuit. Trois étapes mènent à la semoule qui sera ensuite transformée : le broyage, le blutage (passage en tamis) et le sassage (séparation du grain et du son). Différentes catégories de semoule sont ainsi obtenues, de la plus fine à la moins fine. Les procédés de transformation en bio ne sont pas différents du conventionnel. En revanche, l'agriculture biologique a ses variétés de blé dur et ses itinéraires techniques propres. Selon les chiffres de l'Agence BIO, 639 exploitations cultivaient du blé dur bio en France en 2018.

Mots clés : BLUTAGE / SEMOULE / TRANSFORMATION / FILIERE CEREALES / PÂTE / BROUILLAGE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / BLE DUR / BOULGOUR / FRANCE / ALIMENTATION HUMAINE / CEREALE

BIO LINEAIRES N° 87, 01/01/2020, 2 pages (p. 97-99)

réf. 270-047



Emile Noël : 1920-2020, 100 ans de passion

BIO-LINEAIRES

David Garnier représente la 4ème génération à la tête de la société Emile Noël. A l'origine, Emile Noël, maître moulinier, créa en 1920 l'huilerie de Pont Saint-Esprit (30), produisant de l'huile d'olive à partir de fruits de la région. Le fils d'Emile a continué l'activité à sa suite, l'étendant, à partir de 1956, à d'autres huiles, modernisant l'outillage et développant de nouveaux process. L'huilerie familiale a été la première en France, en 1972, à travailler à partir de graines bio. Puis, en 1994, Annick Garnier, petite-fille d'Emile Noël et mère de David, a pris la succession. La même passion du bio anime aujourd'hui David. Chaque génération, avec ses défis et ses combats propres, a apporté sa contribution et œuvré pour pérenniser l'entreprise familiale, 100 ans encore après sa création. De solides partenariats ont été construits tout au long de ces années, qu'il s'agisse des fournisseurs ou du réseau bio. Le Groupe Emile Noël est aujourd'hui labellisé Biopartenaire®. Ses huiles sont conditionnées en bouteilles dès l'issue du pressage, ce qui garantit leur qualité. En projet, la construction d'un nouveau moulin à Pont Saint-Esprit, qui permettra de mieux maîtriser la trituration des graines. La gamme des huiles Emile Noël s'est enrichie grâce à de nouveaux produits, comme l'huile d'avocat (partenariat équitable avec la Guinée), mais aussi la mayonnaise, les chips... Le secteur cosmétique bénéficie, lui aussi, des huiles Emile Noël, avec les produits de la marque Emma Noël.

Mots clés : ALIMENTATION HUMAINE / TRANSFORMATION / HUILE / PRODUIT BIOLOGIQUE / COSMETIQUE / ENTREPRISE / HUILE VÉGÉTALE / FRANCE / GARD / PARTENARIAT / HISTORIQUE / FILIERE
BIO LINEAIRES N° 87, 01/01/2020, 2 pages (p. II-III)

réf. 270-048

Kervern : Dans le cochon (bio), tout est... délicieux

BIO-LINEAIRES

L'entreprise bretonne Kervern entretient depuis longtemps un savoir-faire de transformation charcutière traditionnelle et bio. Anne-Sophie Galichet, aujourd'hui directrice de Kervern, rappelle que, dès 1984, l'entreprise s'est rapprochée des éleveurs de porcs "plein air et sans OGM" et a ensuite participé au déploiement de la filière bio et à la mise en place du cahier des charges bio à l'échelle nationale, vendant ses produits exclusivement dans les premiers magasins spécialisés qui se créaient alors. Le dirigeant de l'époque, André Lagrange, a aussi été à l'origine, avec les éleveurs et les bouchers détaillants, de la création de Bretagne Viande Bio (BVB), qui garantit aujourd'hui un fonctionnement structuré et une filière équitable. Grâce à ce travail, Kervern peut proposer des produits bio bretons. En 2018, Kervern employait près d'une trentaine de personnes et sa gamme comptait environ 200 références bio, essentiellement en charcuterie (jambons, pâtés, rillettes, boudins, saucisses...). Le goût des produits fait partie de l'identité de Kervern et contribue à son succès auprès des consommateurs en recherche de recettes authentiques. Avec des projets comme la suppression des sels nitrités, déjà à un dosage très inférieur à ce qui est autorisé, mais aussi de nouvelles recettes ou encore de nouveaux packagings plus écologiques, l'entreprise poursuit son développement en restant fidèle à ses valeurs.

Mots clés : TRANSFORMATION / FILIERE VIANDE / CHARCUTERIE / ENTREPRISE / PORC CHARCUTIER / BRETAGNE / VIANDE PORCINE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / PORCIN / HISTORIQUE / RELATION NORD NORD / STRUCTURATION DES FILIERES
BIO LINEAIRES N° 87, 01/01/2020, 2 pages (p. IV-V)

réf. 270-049



Pronadis : la distribution en gros réinventée

BIO-LINEAIRES

Pronadis, entreprise spécialisée dans la vente en gros de produits bio basée dans le Sud-Ouest de la France, accompagne, depuis 1979, les magasins spécialisés bio. Tristan Chabaud, président de Pronadis depuis 2000, revendique un rôle de spécialiste du bio, et n'entend pas réduire son métier à l'activité d'un simple logisticien ou intermédiaire. Les partenariats noués depuis des années avec des producteurs de fruits et légumes, l'engagement dans le soutien de filières équitables, par exemple au Burkina Faso ou au Sri Lanka (fruits secs), mais aussi le fait d'intégrer dans l'entreprise des collaborateurs spécialistes de certains segments d'activités (acheteur, agronome, agréateur...) ont forgé sa différence. Pronadis se démarque aussi par un développement, avec 2 autres distributeurs, d'Elibio, une marque propre qui propose des produits de base (huile, conserves, pâtes...) à prix attractifs et un catalogue santé-beauté proposant des produits de petits laboratoires locaux qui permettent aux magasins de se différencier. Un nouveau service permet désormais de livrer les magasins du Sud-Ouest la nuit. Ainsi, Pronadis aide les magasins bio à faire évoluer leur offre en leur proposant des assortiments complets et concurrentiels.

Mots clés : DISTRIBUTION / GROSSISTE / MAGASIN BIO / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / ENTREPRISE / FRANCE / PARTENARIAT

BIO LINEAIRES N° 87, 01/01/2020, 2 pages (p. VI-VII)

réf. 270-050

Auvergne-Rhône-Alpes : Auvabio rime avec demi-gros

RIVRY-FOURNIER Christine

Auvabio est une jeune association, créée en mai 2019, qui a pour objectif de mutualiser et structurer l'offre en demi-gros de fruits et légumes bio produits en Auvergne. Elle a été initialement créée et portée par huit producteurs. Ces derniers n'avaient pas de mal à commercialiser leurs fruits et légumes en vente directe : la demande est forte pour ces produits et l'Auvergne reste un territoire d'élevage et de grandes cultures. Toutefois, ce mode de commercialisation présente certaines limites : il est chronophage. Par ailleurs, ces producteurs ne souhaitaient pas contractualiser leurs productions pour garder la main sur leur filière. C'est dans ce contexte qu'ils ont entrepris de développer une offre en demi-gros. Actuellement, Auvabio regroupe une cinquantaine d'adhérents pour une quinzaine de clients. Les productions sont planifiées deux fois par an afin de mieux répondre aux différentes attentes. La plateforme de cette association est basée à Clermont-Ferrand. Deux producteurs sont salariés à mi-temps pour la commercialisation et les livraisons. Les prix sont fixés en fonction des coûts de production et des aléas climatiques locaux. L'objectif est de proposer un prix rémunérateur pour les producteurs sans déstructurer la filière locale en vente directe. Cette structuration du demi-gros est inédite en France et les producteurs ont pu constater que les collectivités locales recherchent ce type d'approvisionnement.

Mots clés : CIRCUIT DE COMMERCIALISATION / VENTE EN DEMI-GROS / CIRCUIT COURT / TEMOIGNAGE / FILIERE FRUITS ET LEGUMES / FILIERE LOCALE / INITIATIVE LOCALE / COLLECTIVITE TERRITORIALE / ORGANISATION DU TRAVAIL / COMMERCIALISATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ASSOCIATION DE PRODUCTEURS / MARAICHAGE / AUVERGNE / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 1 page (p. 7)

réf. 270-027



La RHF est un débouché à ne pas négliger ; Le bio monte dans la RHF

PRUILH Costie

La restauration hors foyer (RHF) ne consomme que 6 % du lait transformé en France. La moitié de ce volume est destinée à la restauration collective et l'autre moitié à la restauration commerciale. En général, la restauration collective est plutôt associée à un marché difficile, avec des prix bas, de fortes exigences sanitaires et d'autres contraintes (demandes saisonnières, gros volumes...). Depuis la Loi d'avenir de 2014, les collectivités cherchent à relocaliser leurs approvisionnements. Ceci a conduit à la création de nombreux projets alimentaires territoriaux (PAT). La loi Egalim a récemment donné un nouvel élan à cette recherche de produits locaux et de qualité. La restauration scolaire doit notamment proposer un repas végétarien par semaine, ce qui profite aux produits laitiers (riches en protéines). Cependant, c'est surtout l'obligation d'utiliser 50 % de produits de qualité, dont 20 % de produits biologiques, qui peut offrir de nouveaux débouchés aux produits laitiers. En 2018, les ventes de produits laitiers bio en RHF étaient en hausse de 16 % par rapport à 2017.

Mots clés : LEGISLATION / PRODUIT LOCAL / APPROVISIONNEMENT / PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL / RESTAURATION HORS DOMICILE / RESTAURATION COLLECTIVE / RESTAURATION SCOLAIRE / FILIERE LAIT / PRODUIT BIOLOGIQUE / PRODUIT LAITIER / COLLECTIVITE TERRITORIALE / CONSOMMATION / FRANCE
 REUSSIR LAIT N° 343, 01/02/2020, 3 pages (p. 6-8)

réf. 270-025

Nouveau label issu de Biocoop et d'Ethiquable : Bio Équitable en France, c'est parti !

RIVRY-FOURNIER Christine

En mai 2020, Biocoop et la Scop Ethiquable ont annoncé le lancement d'un nouveau label : Bio Équitable en France. Ces deux acteurs étaient déjà impliqués dans le commerce équitable : Biocoop est à l'initiative de la démarche « Ensemble » lancée en 2001 et Ethiquable est à la base de la charte « Paysans d'ici » créée en 2011. Durant l'année 2019, les coopérateurs et partenaires des deux entreprises se sont concertés pour co-construire le cahier des charges de Bio Equitable en France. Au total, ce label fédère 27 groupements agricoles (qui représentent 4 000 producteurs bio), 26 entreprises, la Scop Ethiquable et Biocoop (637 magasins). Il est destiné aux fermes bio certifiées et de taille limitée afin de favoriser l'agriculture paysanne et familiale. Les prix sont garantis sur trois ans et définis par les groupements de producteurs. Il s'adresse à tous les circuits de commercialisation (GMS, réseaux spécialisés...). En parallèle de cet article, un encart est dédié à la profusion de labels Commerce Équitable France. Il effectue un point sur les différentes marques et labels privés qui existent et alerte sur l'importance de clarifier et d'unifier les messages pour le consommateur.

Mots clés : COMMERCE EQUITABLE / DISTRIBUTION / PRODUIT EQUITABLE / RELATION NORD NORD / CIRCUIT LONG / GROUPEMENT DE PRODUCTEURS / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / LABEL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ENTREPRISE / FRANCE
 BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 2 pages (p. 14-15)

réf. 270-030



Grossiste en fruits et légumes et produits frais : Organic Alliance ne connaît pas la crise

RIVRY-FOURNIER Christine

Organic Alliance est un grossiste en fruits, légumes et produits frais bio (fromages, viandes, produits de la mer, etc.). Ce metteur en marché est né en 2014, suite au regroupement de Pronatura et de Vitafruits. Il est l'un des leaders de l'approvisionnement en produits frais et bio en France. Il fournit tous les types de distribution, mais les trois-quarts de son activité sont à destination des magasins spécialisés. Il développe également l'e-commerce, les marchés de plein-vent, l'export et l'approvisionnement de la restauration collective. Ce grossiste essaye de satisfaire au maximum les attentes des enseignes spécialisées qui ont parfois des cahiers des charges spécifiques. Par exemple, en fruits et légumes, il propose 350 références en choix variétaux, dont 70 variétés de pommes. Pour proposer ce panel, Organic Alliance travaille en partie avec des groupements de producteurs. En plus de la fraîcheur, la réactivité et la régularité sont de rigueur au sein de cette entreprise. La logistique est un axe central : entre 2 500 et 3 000 points de vente sont livrés six jours sur sept. Pour aller plus loin, cette entreprise a aussi établi un plan d'actions visant à soutenir la biodiversité (en favorisant les semences anciennes et les légumes oubliés), à réduire l'empreinte carbone des emballages et des transports, à limiter le plastique...

Mots clés : APPROVISIONNEMENT / GROSSISTE / MAGASIN SPECIALISE / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / PRODUIT FRAIS / ENTREPRISE / FRUIT / LEGUME / FRANCE
BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 1 page (p. 16)

réf. 270-031

Agrosemens monte en graines... pour une semence de qualité

DREYFUS Laurent

L'entreprise semencière Agrosemens a été créée en 2002. Initialement implantée dans la périphérie ouest d'Aix-en-Provence, la "ferme semencière bio du Petit Sambuc" a déménagé de l'autre côté de la ville, il y a 5 ans, dans un lieu qui comprend 4 ha de cultures, dont 1 000 m² de serres, et 3 ha de forêt. L'entreprise, compte désormais 25 collaborateurs et coordonne un réseau de 40 paysans-semenciers répartis dans les principaux bassins de production. Agrosemens propose aujourd'hui environ 900 variétés de semences bio, certaines étant certifiées Demeter ou Bio Cohérence. Visite guidée de la ferme et de ses activités. L'article présente également un exemple de schéma de culture (laitue batavia Grenobloise) et les préparations biodynamiques utilisées.

Mots clés : FOURNISSEUR / ENTREPRISE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / SEMENCIER / SEMENCE POTAGERE / PRODUCTION DE SEMENCES / BOUCHES DU RHONE
BIODYNAMIS N° 109, 01/04/2020, 3 pages (p. 17-19)

réf. 270-058



Nouvelle usine de trituration : Oléosyn Bio vise 35 000 tonnes de graines

RIPOCHE Frédéric

A Thouars, dans les Deux-Sèvres, une nouvelle usine de trituration dédiée à la bio a démarré son activité, le 8 juin 2020, située sur une ancienne fabrique d'aliments Sanders. Elle est le fruit d'un projet, mené par la coopérative Terrena et le groupe Avril, dont l'objectif est de structurer et de développer la production de tourteaux et d'huiles bio origine France. Terrena a ainsi apporté son expertise en nutrition animale et Avril, son expertise sur les filières oléoprotéagineuses. Cette usine devrait écraser près de 35 000 tonnes de graines de soja, tournesol et colza d'ici 2023. Un système de contractualisation sur trois ans est mis en place entre tous les maillons de la chaîne : agriculteurs, collecteurs, fabricants d'aliments et huiliers. Ces contrats pluriannuels permettent de garantir des prix minimums. Terrena est le principal collecteur impliqué dans ce projet, mais d'autres coopératives du Sud-Ouest de la France vont également approvisionner cette usine (les importations sont minoritaires dans ce projet qui vise à développer la filière française).

Mots clés : ENTREPRISE / FABRICANT D'ALIMENTS DU BÉTAIL / STRUCTURATION DES FILIERES / TRANSFORMATION / TRITURATEUR / FILIERE OLEOPROTEAGINEUX / HUILE / USINE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TOURTEAU / SOJA / TOURNESOL / COLZA / FRANCE / DEUX SEVRES / INVESTISSEMENT / ALIMENTATION DES ANIMAUX

BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 1 page (p. 59)

réf. 270-080

Terra Madre, épices bio et premiums

TRUFFAT Aurélie

La société Terra Madre, en Alsace, a été reprise en 2011 par Les Jardins de Gaïa, importateur, assembleur et distributeur de thés et tisanes bio Demeter. Elle commercialise épices et mélanges d'épices bio en vrac et en petits conditionnements. En plus des certifications bio et Demeter, l'entreprise est certifiée WFTO (commerce équitable) et le conditionnement des épices est réalisé par un ESAT (établissement et service d'aide par le travail).

Mots clés : COMMERCE EQUITABLE / EPICE / DISTRIBUTION / FILIERE / ENTREPRISE / ALSACE / ASPECT SOCIAL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / PRODUIT BIOLOGIQUE

BIODYNAMIS N° 109, 01/04/2020, 1 page (p. 32)

réf. 270-104

Pommes de terre bio : Une production en hausse de 36 %

ROUSSELLE Béatrice

En France, les récoltes de pommes de terre biologiques pour la campagne 2019-2020 sont estimées à 49 000 t. Ce volume a augmenté de 36 % par rapport à l'année précédente. Cette forte croissance est due à de meilleurs rendements et à une hausse des surfaces emblavées (+ 6,3 % par rapport à la campagne 2018-2019). Il faut rappeler que la campagne 2018-2019 avait été marquée par une forte baisse de production (- 13,5 % par rapport à 2017-2018) en raison des mauvaises conditions climatiques. Cette conjoncture avait entraîné des importations de pommes de terre bio pour équilibrer le marché national (4 800 t, soit quatre fois plus qu'en 2017-2018) et les prix avaient augmenté de 11 % en moyenne sur un an.

Mots clés : IMPORTATION / MARCHÉ / FILIERE LÉGUMES / PRIX / OFFRE ET DEMANDE / PRODUCTION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / STATISTIQUES / PRODUCTION LEGUMIERE / POMME DE TERRE / FRANCE

VEGETABLE N° 374, 01/02/2020, 1 page (p. 14)

réf. 270-093



Bio : Vers les travers du conventionnel

VEGETABLE

Le cabinet d'études Xerfi Precepta a publié une étude intitulée « La distribution de produits alimentaires biologiques – Mutations de la distribution, perspectives du marché et du jeu concurrentiel à l'horizon 2022 ». Cette étude met en avant le risque grandissant de voir le bio dénaturé de ses valeurs originelles face aux offensives de la grande distribution. Le marché alimentaire bio est en pleine croissance (+ 14 % en 2019), ce qui engendre une guerre des prix et une industrialisation de la production. Pour l'auteur, le bio a ainsi tendance à se rapprocher des travers du conventionnel. Par exemple, comme la France n'est pas autosuffisante en matière de produits alimentaires biologiques, elle importe des produits pour répondre à la demande, ce qui engendre du transport et impacte l'environnement. D'un point de vue commercialisation, la grande distribution représente plus de la moitié du marché. Les GMS ont d'ailleurs développé des marques spécifiques (ex : Carrefour Bio) ou se sont rapprochées d'enseignes bio (ex : Intermarché s'est allié aux Comptoirs de la Bio). Une nouvelle génération de start-up développe également le e-commerce (ex : Aurore Market). Quant aux enseignes spécialisées, certaines adoptent les codes de la grande distribution et des enseignes indépendantes disparaissent. Le marché du bio devient ainsi de plus en plus homogène.

Mots clés : CONTROVERSE / DISTRIBUTION / CIRCUIT DE DISTRIBUTION / FILIERE LONGUE / GRANDE SURFACE / MAGASIN SPECIALISE / IMPORTATION / MARCHÉ / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / INDUSTRIALISATION / OFFRE ET DEMANDE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FRANCE / COMMERCE ELECTRONIQUE / ETUDE
VEGETABLE N° 374, 01/02/2020, 1 page (p. 23)

réf. 270-094

Forum végétale : Production, sourcing, commerce : changement d'époque ?

PRALY Cécile / HARZIG Jean

Un engouement pour le sourcing local/national est actuellement observé en France. Ce mouvement vient nouer ou renouer des liens entre des acteurs qui ne se connaissaient pas ou plus, et questionne l'évolution des relations entre la grande distribution et la production. Les différents articles qui composent ce dossier aident à décrypter et à illustrer les impacts de ce mouvement. Le premier article se focalise sur la vague du « local » : il définit ce que l'on entend par sourcing local et rapporte une interview de Burkhard Schaer, un consultant spécialiste des filières bio et durables qui suit l'évolution, depuis 10 ans, du sourcing local des magasins bio spécialisés. Le deuxième article s'intéresse aux plateformes françaises de produits locaux : alors que les marchés de gros qui proposaient ce type de produits souffraient d'une image désuète au début des années 2000, ils sont devenus des acteurs incontournables des circuits alimentaires régionaux. L'article suivant rapporte les témoignages de deux grossistes spécialistes de la clientèle RHD : ils expliquent comment la demande grandissante de produits locaux fait évoluer en profondeur le travail de leurs acheteurs, ainsi que leurs partenariats avec des producteurs. Enfin, le dernier article illustre un nouveau type de partenariat entre des points de vente et des fournisseurs. Il s'appuie, pour cela, sur l'exemple des Alliances locales. Ces dernières sont des engagements directs et autonomes entre des adhérents E.Leclerc (points de vente) et des entrepreneurs locaux (fournisseurs), afin d'assurer un approvisionnement local et de faire reconnaître ce savoir-faire par les consommateurs.

Mots clés : CONTRACTUALISATION / INTERVIEW / PRODUCTEUR / PRODUIT LOCAL / APPROVISIONNEMENT LOCAL / VENTE EN DEMI-GROS / GROSSISTE / GRANDE SURFACE / MAGASIN SPECIALISE / FILIERE LOCALE / MARCHÉ DE GROS / PRODUIT BIOLOGIQUE / OFFRE ET DEMANDE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DISTRIBUTION / TEMOIGNAGE / FRANCE / PARTENARIAT
VEGETABLE N° 374, 01/02/2020, 10 pages (p. 29-41)

réf. 270-095



Bio : L'offre rattrape la demande

BLAREL Marc-Henri

Le marché de la carotte bio a connu une forte croissance ces dernières années. Les prix mieux valorisés et la recherche par l'aval d'une production origine France ont suscité des vocations chez de nombreux producteurs et expéditeurs de carottes bio. Ce marché fortement dynamique a toutefois été marqué par une première saturation d'envergure à l'automne 2019 : tous les volumes produits n'ont pas trouvé acheteur. Cette crise a fortement impacté les producteurs, souvent les nouveaux entrants dans la bio, qui n'avaient pas sécurisé leurs débouchés. Elle a été prise au sérieux par de nombreux opérateurs de la filière. Ces derniers ont listé les causes de cette saturation et pointent particulièrement l'absence d'organisation de l'offre. Ils se questionnent également sur les perspectives d'évolution de l'offre. Cette dernière pourrait se développer en restauration collective (restaurants scolaires et restaurants d'établissements de santé) avec la loi Egalim. La valorisation pourrait être moindre dans ces circuits, mais ils représenteront des volumes significatifs. Concernant les circuits de vente au détail (ex : en GMS), l'offre de carottes bio en vrac se développe pour limiter le plastique. Certaines fois, les carottes bio sont même proposées en substitution de l'offre conventionnelle.

Mots clés : CHIFFRE / STRUCTURATION DES FILIERES / DISTRIBUTION / VRAC / RESTAURATION HORS DOMICILE / COMMERCE DE GROS / GRANDE SURFACE / MARCHÉ / FILIÈRE LÉGUMES / PRODUIT BIOLOGIQUE / PRIX / OFFRE ET DEMANDE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CAROTTE / FRANCE

VEGETABLE N° 374, 01/02/2020, 2 pages (p. 42-43)

réf. 270-096

Bio : Un poids important dans la balance

BENOIT-CELEYRETTE Cécilia

La banane, et notamment la banane bio, est très appréciée par les consommateurs français : la consommation nationale de bananes est passée de 550 000 t/an il y a quatre ans à 643 000 t/an actuellement, dont 100 000 tonnes de bananes bio. Ainsi, le développement de la filière biologique s'effectue conjointement à celui de la filière conventionnelle. Du point de vue de la commercialisation, la banane bio est fortement présente dans les GMS, mais elle l'est moins dans les magasins spécialisés. Concernant la production bio, elle est pour l'instant concentrée dans quelques régions ciblées du monde. La République Dominicaine est le plus gros producteur (250 000 t/an). L'essentiel des volumes produits par ce pays est destiné au marché européen : ce dernier absorbe 95 % des exportations de bananes bio de République Dominicaine. Dans les Antilles, la production biologique reste assez faible : sur les 200 000 tonnes de bananes produites en Guadeloupe et en Martinique en 2019, seulement 1 000 tonnes sont bio. L'agriculture biologique devrait toutefois se développer grâce à de nouveaux leviers agronomiques (ex : création d'une variété résistante à la cercosporiose noire). En revanche, les faibles prix pratiqués en GMS (ex : 1,29 €/kg) ne permettent pas de rémunérer correctement les producteurs, et encore moins les producteurs antillais qui doivent respecter la réglementation européenne.

Mots clés : CHIFFRE / DISTRIBUTION / IMPORTATION / MARCHÉ / FILIÈRE FRUITS / PRODUIT BIOLOGIQUE / CONSOMMATION / PRIX / OFFRE ET DEMANDE / PRODUCTION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / BANANE / MONDE / FRANCE

VEGETABLE N° 374, 01/02/2020, 2 pages (p. 50-51)

réf. 270-097



Biocoop : Sur tous les fronts

PRALY Cécile

Biocoop poursuit sa croissance tout en respectant ses principes fondateurs. Ces derniers guident l'entreprise depuis 35 ans. Ce groupe milite pour le développement d'une agriculture bio et durable. Pour cela, il propose des produits plus exigeants que le label AB : ils sont 100 % bio, de saison, sans OGM et ne sont pas transportés en avion. Biocoop œuvre aussi pour la réduction des déchets en vendant plus de 400 références en vrac. Ce qui caractérise aussi Biocoop, ce sont ses relations avec ses producteurs et fournisseurs. Il faut rappeler que Biocoop est un groupe coopératif qui rassemble plusieurs familles de sociétaires : consommateurs, magasins, salariés des magasins, groupements de producteurs (100 % bio). Les partenariats qu'il développe avec des producteurs sont fondés sur le principe du commerce équitable Nord-Nord et sont identifiés sous la marque « Ensemble ». Biocoop développe également un autre label commerce équitable qui est voué à être utilisé dans d'autres réseaux de distribution. Les magasins Biocoop se multiplient partout en France, mais, depuis deux ans, ce groupe limite volontairement le nombre d'ouvertures à 70 pour être sûr d'approvisionner tous ses magasins en produits de qualité (l'approvisionnement devient le facteur limitant).

Mots clés : COMMERCE EQUITABLE / PRODUIT EQUITABLE / APPROVISIONNEMENT / MAGASIN SPECIALISE / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / RELATION NORD NORD / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FRANCE / PARTENARIAT / ENTREPRISE / DISTRIBUTION
VEGETABLE N° 374, 01/02/2020, 2 pages (p. 56-57)

réf. 270-098

La viande bovine bio doit franchir un nouveau palier

GRIFFOUL Bernard

A l'automne 2019, la situation était compliquée sur le marché de la viande bovine bio. La sécheresse avait précipité la vente de certains animaux (manque de fourrages), ce qui a alourdi l'offre alors qu'elle était déjà plus importante en raison des nombreuses conversions et que la consommation de viande est restée stable. Pour mieux gérer l'offre sans diminuer les prix, la filière doit se consolider et continuer à se construire. Il faut savoir que la viande bio n'est pas épargnée par les attaques "antiviandes", même si son image reste très positive, selon le sondage annuel d'Interbev. Elle est majoritairement vendue en GMS où elle est souvent noyée au milieu du rayon conventionnel. Les steaks hachés restent le produit phare. Pour le reste de la carcasse, les boucheries traditionnelles n'arrivent pas à assurer la valorisation des produits nobles. Très peu de boucheries proposent de la viande bio : les animaux de très haute conformation ne sont pas assez nombreux pour répondre à la demande des bouchers qui misent souvent sur du très haut de gamme. Entre les deux, les magasins spécialisés continuent leur croissance (ex : Biocoop ouvre 20 boucheries par an). La RHD est également un débouché indispensable pour atteindre l'équilibre matière mais, pour l'instant, les appels d'offres de la restauration collective ne sont pas adaptés à la bio (prix et critères trop contraignants).

Mots clés : CHIFFRE / ORGANISATION DE LA FILIERE / DÉBOUCHÉ / CONSOMMATION / RESTAURATION HORS DOMICILE / RESTAURATION COLLECTIVE / GRANDE SURFACE / MAGASIN SPECIALISE / BOUCHERIE / MARCHÉ / FILIERE VIANDE / PRODUIT BIOLOGIQUE / VIANDE BOVINE / OFFRE ET DEMANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / BOVIN VIANDE / FRANCE

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 276, 01/12/2019, 3 pages (p. 6-8)

réf. 270-100



Dossier de presse Familles Rurales : Observatoire des prix des fruits et légumes 2020

FÉDÉRATION NATIONALE FAMILLES RURALES

Familles Rurales présente les résultats de son Observatoire des prix des fruits et légumes frais, pour aider chaque famille, quel que soit son budget, à opérer des choix éclairés. L'étude des prix 2020 porte sur un panier de 8 fruits et 8 légumes frais, conventionnels et bio, sur 4 surfaces de vente. En cette année particulière, le confinement (manque de main d'œuvre, coûts de transport plus importants, production étrangère moins abondante) et les conditions météorologiques pour certains produits peuvent expliquer certaines augmentations, ces dernières demeurent néanmoins très importantes pour les consommateurs sans pouvoir les assurer d'une meilleure rémunération des producteurs. Les principaux résultats montrent une augmentation, en 1 an, du prix des fruits de + 17 % en conventionnel et de + 6 % en bio, et de celui des légumes de + 4 % en conventionnel et de + 1 % en bio. Respecter le PNNS (Plan National Nutrition Santé) représente entre 12 et 21 % d'un SMIC net mensuel pour une famille de 4 personnes. La crise Covid-19 a fait ressortir 2 tendances : le suremballage des fruits et légumes, alors que celui-ci rime avec pollution et surcoût ; consommer français ne coûte pas forcément plus cher si l'on respecte la saisonnalité des produits (les produits bio restant plus chers que les conventionnels).

<https://www.famillesrurales.org/1731/observatoire-des-prix-des-fruits-et-legumes-frais-2020>

Mots clés : CRISE SANITAIRE / PRIX A LA CONSOMMATION / CONSOMMATION ALIMENTAIRE / COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR / FILIERE FRUITS ET LEGUMES / PRODUIT BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ETUDE / IMPACT / FRUIT / LEGUME / FRANCE
2020, 10 p., éd. FÉDÉRATION NATIONALE FAMILLES RURALES

réf. 270-113

SANTÉ

Gingembre : concentré de santé

BALMER Bettina

Le gingembre (*Zingiber officinalis*), originaire essentiellement d'Inde et de Chine, est connu depuis 5 000 ans. La moitié des volumes produits aujourd'hui provient de ces 2 pays. Le gingembre est également produit en Amérique et dans certains pays d'Afrique. Prisé pour ses qualités culinaires autant que pour ses atouts santé, sa consommation a fortement augmenté dans les pays occidentaux, ces dernières décennies. Les importations de gingembre bio en Europe sont issues de Chine et du Pérou. Côté certification, des sociétés françaises sont à l'origine de plusieurs initiatives : à Madagascar, une filière certifiée Biopartenaire® a été mise en place (huile essentielle de gingembre bio) ; une filière gingembre séché malgache a été certifiée bio et SPP (Symbole des Petits Producteurs) et, en Chine, une filière gingembre confit bio et Flocert a été construite. Une norme existe pour définir la qualité du gingembre (en conventionnel et en bio), en particulier en vue de sa commercialisation en rhizome frais. C'est sous cette forme en effet que ses bienfaits sur la santé sont réputés. Son principal principe actif, le gingérol, possède, entre autres, des propriétés antioxydantes et antibactériennes. Une grande diversité de produits transformés ont vu le jour, comme en a témoigné l'exposition des 80 produits à base de gingembre exposés au salon professionnel Biofach 2020.

Mots clés : COMMERCE EQUITABLE / EPICE / GINGEMBRE / COMMERCIALISATION / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / CONSOMMATION / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / SANTE / MONDE
BIO LINEAIRES N° 87, 01/01/2020, 2 pages (p. 37-39)

réf. 270-042



Les plantes médicinales de nos régions : Gentiane jaune, ou Grande gentiane ; Sureau, ou Sureau noir

COUPLAN François

L'auteur, ethnobotaniste, auteur d'ouvrages sur les plantes et la nature, présente les vertus médicinales de 2 plantes et les différentes façons de les utiliser. La gentiane jaune (*Gentiana lutea*), plante vivace pouvant atteindre 1 m de hauteur, naît d'un gros rhizome charnu très aromatique. En été, de grandes fleurs jaune vif en étoile s'épanouissent, composées de 5 à 9 pétales étroits et allongés, réunies en groupes denses. C'est le rhizome qui donne à la gentiane son odeur et son principe amer caractéristique qui lui confère ses vertus médicinales, principalement sur la sphère digestive. Également apéritive, la gentiane se prête à la fabrication de liqueurs. Arbrisseau très commun pouvant aller jusqu'à 5 m de haut, le sureau noir (*sambucus nigra*) produit des petites fleurs dégageant une forte odeur musquée et renfermant des tanins, du mucilage et des glucosides. Les baies, de couleur noire, renferment un jus violacé ainsi que de petites graines et sont riches en acides organiques, sucre, sels minéraux et vitamines. Les infusions de fleurs de sureau, selon leur concentration, seront utilisées plutôt en externe (compresses) ou en interne (tisanes).

Mots clés : SUREAU NOIR / TISANE / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / GENTIANE / PLANTE MÉDICINALE / SUREAU / BOTANIQUE / SANTE / EUROPE VALERIANE N° 142, 01/03/2020, 2 pages (p. 34-35)

réf. 270-054

Estimated dietary pesticide exposure from plant-based foods using NMF-derived profiles in a large sample of French adults

Estimation de l'exposition aux pesticides à travers des aliments d'origine végétale à l'aide de profils identifiés par NMF dans un large échantillon d'adultes français (Anglais)

REBOUILLAT Pauline / VIDAL Rodolphe / KESSE-GUYOT Emmanuelle / ET AL.

Cette étude, menée sur des participants de la cohorte NutriNet-Santé (soit un échantillon large de la population française adulte), vise à identifier les profils d'exposition aux pesticides suite à la consommation d'aliments conventionnels et biologiques. Pour cela, la consommation de produits alimentaires bio et conventionnels des participants a été évaluée à l'aide d'un questionnaire semi-quantitatif. L'exposition à 25 pesticides couramment utilisés a été évaluée en utilisant les données de contamination des aliments de Chemisches und Veterinäruntersuchungsamt Stuttgart. Une factorisation par matrices non négatives (NMF) a ensuite permis d'identifier différents profils d'exposition aux pesticides alimentaires. Cette analyse a permis de distinguer 5 profils (groupes de personnes). Ces derniers sont exposés aux mêmes pesticides, mais à des intensités différentes. Le groupe 1 est celui dont l'exposition aux pesticides alimentaires est la plus faible. Ce groupe est caractérisé par une consommation élevée d'aliments bio (23,3 %), des apports énergétiques faibles et une proportion élevée de participants masculins. Les groupes 2 et 5 présentent des niveaux d'exposition aux pesticides intermédiaires. Leur consommation d'aliments bio est plus faible et le niveau de leurs apports énergétiques est intermédiaire. Le groupe 3 présente une exposition élevée aux pesticides. Il est caractérisé par une consommation importante de fruits et légumes conventionnels. Le groupe 4 a des niveaux d'exposition qui varient selon les molécules de pesticides, les expositions les plus élevées étant celles à l'acétamipride, la cyperméthrine, l'azadirachtine, aux pyréthrinés et au spinosad, les 3 premiers étant particulièrement utilisés sur les fruits et légumes conventionnels. Il s'agit du groupe qui consomme le plus d'aliments bio (31,5 %) et qui a une alimentation très végétale. Cette étude a ainsi démontré que les niveaux d'expositions aux pesticides alimentaires étaient inversement corrélés à la proportion d'aliments bio dans l'alimentation.

<https://link.springer.com/article/10.1007/s00394-020-02344-8>

Mots clés : PRODUIT CONVENTIONNEL / ALIMENTATION HUMAINE / PRODUIT BIOLOGIQUE / ETUDE / RESIDU DE PESTICIDE / SANTE / FRANCE / RECHERCHE / COMPARAISON BIO-CONV / CONSOMMATION ALIMENTAIRE EUROPEAN JOURNAL OF NUTRITION N° 30/07/2020, 30/07/2020, 14 pages (p. 1-14)

réf. 270-086



Manger autrement & le Programme National Nutrition Santé - Une estimation des impacts sur la santé et l'environnement

POINTEREAU Philippe / KESSE-GUYOT Emmanuelle / LAIRON Denis

Le 7 mai 2020, une web-conférence a été organisée sur le thème de l'impact de l'alimentation sur la santé. Les intervenants étaient : Philippe Pointereau, Directeur adjoint de SOLAGRO, spécialiste des questions agro-environnementales ; Emmanuelle Kesse-Guyot, Directrice de Recherche à l'INRAE, coordinatrice de l'étude BioNutriNet ; Denis Lairon, Directeur de Recherche émérite à l'INSERM, expert en nutrition humaine. Ce document rassemble les présentations des intervenants : - 1. Les résultats de BioNutriNet santé – comparaison entre les régimes alimentaires "bio" et "conventionnels" : Le projet ; Les résultats alimentation et santé ; L'empreinte environnementale des différents régimes ; - 2. Étude comparée des recommandations nutritionnelles et de leurs impacts sur la santé : Le Programme National Nutrition Santé 4 (PNNS4) : historique et mise en œuvre ; Les nouvelles recommandations et la comparaison avec les anciennes ; Les performances de ces nouvelles recommandations en termes de santé ; - 3. Et maintenant, que fait-on ? : S'appuyer sur les recommandations de la FAO-ONU sur l'alimentation durable ; Un scénario de transition alimentaire et agricole : Afterres2050.

https://solagro.org/images/imagesCK/files/focus/Slides_Webinaire_Manger_Autrement.pdf

Mots clés : COMPARAISON BIO-CONV / DIABETE / OBESITE / PLAN GOUVERNEMENTAL / PROTEINE ANIMALE / PROTEINE VEGETALE / TRANSITION ALIMENTAIRE / CONSOMMATION ALIMENTAIRE / ALIMENTATION HUMAINE / ALIMENTATION DURABLE / VALEUR NUTRITIONNELLE / REGIME ALIMENTAIRE / SYSTÈME ALIMENTAIRE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE / GAZ A EFFET DE SERRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / POLITIQUE PUBLIQUE / ETUDE / NUTRITION / RECHERCHE / SANTE / CANCER / MONDE / FRANCE / AGRICULTURE ET SOCIETE / PRODUIT BIOLOGIQUE

2020, 58 p., éd. SOLAGRO / INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 270-116

STATISTIQUES

Observatoire de la production bio en Bretagne : Edition 2019 - Chiffres 2018

JULLIARD Sébastien

En 2018, la Bretagne a franchi le cap des 3000 fermes bio. 403 nouvelles fermes bio ont vu le jour au cours de l'année, 63 % sont issues de conversions et 37 % d'installations. Si la dynamique s'est confirmée du côté de la production, les données de consommation positionnent la Bretagne en tête des régions consommatrices de bio, ce qui tendrait à confirmer, pour Julien Sauvée, président de la FRAB Bretagne, que plus on accroît la disponibilité et l'accessibilité des produits bio, plus les consommateurs sont au rendez-vous. L'Observatoire régional de la production biologique synthétise les chiffres de la production agricole bio des 4 départements bretons : nombre de fermes, productions, localisation des surfaces. Des graphiques et des cartes permettent de localiser les différents bassins de production.

Mots clés : CHIFFRE / FILIERE / EXPLOITATION AGRICOLE / INSTALLATION AGRICOLE / SURFACE AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / DEVELOPPEMENT DE L'AB / STATISTIQUES / PRODUCTION ANIMALE / PRODUCTION VEGETALE / BRETAGNE / COTES D'ARMOR / FINISTERE / ILLE ET VILAINE / MORBIHAN / OBSERVATOIRE REGIONAL

2020, 58 p., éd. FRAB BRETAGNE (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne)

réf. 270-041



Derniers chiffres de l'Agence Bio : Toujours en croissance

RIVRY-FOURNIER Christine

La bio française a poursuivi son essor en 2019 : 47 196 fermes bio sont enregistrées sur notre territoire (le nombre de fermes bio a augmenté de 13 % par rapport à 2018). Tous les maillons de la filière connaissent cette croissance dynamique : + 16 % de transformateurs, + 24 % de distributeurs, + 21 % d'importateurs. En matière d'emplois, la bio représente 179 500 équivalents temps plein (+ 15 %). Son chiffre d'affaires de 11,9 milliards d'euros place la France en tête des marchés européens, aux côtés de l'Allemagne. D'un point de vue production, la bio couvre 8,3 % de la SAU française, avec 566 000 hectares en conversion (dont 266 970 en C1). Les productions végétales enregistrent la plus forte progression (des données chiffrées sont apportées sur la progression des surfaces bio en fourrages, vignes, légumes frais, grandes cultures, légumes secs, vergers et PPAM). Côté élevage, la croissance des conversions reste soutenue en monogastriques (porcs, volailles de chair et poules pondeuses), mais cette dynamique est plus faible chez les ruminants (bovins, ovins et caprins).

Mots clés : CHIFFRE / TRANSFORMATEUR / EMPLOI / DEVELOPPEMENT DE L'AB / FILIERE / DISTRIBUTEUR / EXPLOITATION AGRICOLE / SURFACE AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / STATISTIQUES

BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 1 page (p. 6)

réf. 270-026

Observatoire de la Bio en Région Grand Est : Chiffres 2018

DUCASTEL Frédéric

En 2018, 2 534 fermes étaient engagées en bio en Grand Est, soit 5,6 % du total des exploitations agricoles de la région. Ces fermes conduisaient 148 528 ha en bio ou en conversion, soit 4,9 % de la SAU totale en Grand Est, plaçant la région au 9ème rang des régions de France pour leur SAU en bio. Les chiffres 2018 présentés concernent les 10 départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin. Une entrée par filière permet ensuite de connaître la répartition des différentes productions sur l'ensemble du territoire Grand Est.

https://biograndest.org/wp-content/uploads/2019/08/OBS_2018_BD.pdf

Mots clés : FILIERE / SURFACE AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONVERSION / BOVIN LAIT / BOVIN VIANDE / APICULTURE / PORCIN / VOLAILLE / CAPRIN / OVIN / GRANDE CULTURE / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / FRUIT / LEGUME / VIGNE / BAS RHIN / HAUT RHIN / ARDENNES / AUBE / HAUTE MARNE / MARNE / MEURTHE ET MOSELLE / MEUSE / MOSELLE / VOSGES / OBSERVATOIRE REGIONAL / STATISTIQUES / GRAND-EST 2019, 32 p., éd. BIO EN GRAND EST

réf. 270-064



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

Les zones herbagères favorisent la qualité de l'eau

D'ALTEROCHE François

En 2014-2015, des mesures de suivi de la qualité de l'eau ont été réalisées sur l'ensemble du territoire français. Celles-ci permettent d'évaluer, en partie, l'efficacité des programmes de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) mis en place entre 1993 et 2002. Globalement, aussi bien dans les zones vulnérables que dans les zones non-vulnérables, la présence de surfaces herbagères s'avère bénéfique à une bonne qualité des eaux. En effet, une moindre utilisation d'engrais azotés combinée à une meilleure valorisation agronomique des effluents d'élevage limitent les concentrations en nitrates.

Mots clés : ELEVAGE / ZONE VULNERABLE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / AGRICULTURE ET POLLUTION / SYSTEME HERBAGER / NITRATE / FRANCE / POLITIQUE AGRICOLE / PROTECTION DE L'EAU
REUSSIR BOVINS VIANDE N° 278, 01/02/2020, 2 pages (p. 12-13)

réf. 270-075

Dossier : Rémunérer les agriculteurs pour des services environnementaux ?

BUGNOT Fabrice / LEMAIRE Jade

Dans le cadre de la réforme de la PAC, les paiements pour services environnementaux (PSE) sont de plus en plus évoqués et identifiés comme de nouveaux outils qui permettraient de favoriser une transition agroécologique. Ces PSE soulèvent de nombreuses questions : Quels services ? Quel prix donner à ces services ? Les expérimentations se multiplient en France pour tenter de répondre à ces questions. C'est dans ce contexte que le Réseau Civam a organisé une journée de réflexion sur les PSE, en février 2020. Ce dossier se nourrit principalement des échanges qui ont eu lieu lors de cet événement. Il commence par expliquer en quoi la PAC reste actuellement un soutien à la production et ne favorise pas réellement la réorientation des systèmes agricoles vers l'agroécologie. Il définit ensuite plus précisément la notion de PSE, avant de détailler un dispositif expérimental mis en place par l'Agence de l'eau Adour-Garonne depuis l'automne 2019. La question des indicateurs permettant de savoir si une pratique conduit effectivement au maintien (ou à la création) d'un service écosystémique est ensuite abordée via les travaux du LabPSE et du ministère de la Transition. La problématique du prix des PSE est aussi détaillée : il faut trouver un montant assez incitatif pour générer du changement, mais raisonnable pour ne pas induire d'effet d'aubaine. Un parallèle est ensuite effectué avec les mesures compensatoires pour la biodiversité : ces dernières ont été mises en œuvre, mais leurs impacts réels sur la restauration des milieux dégradés sont marginaux. Il est alors possible de se demander si la compensation est vraiment une solution ou s'il s'agit d'une illusion. Ce dossier élargit ensuite ce sujet à sa portée philosophique : Virginie Maris (chercheuse en philosophie) pointe les dangers à faire entrer la nature dans le monde marchand. Enfin, trois personnes travaillant sur les PSE détaillent les conditions dans lesquelles elles soutiendraient leur mise en place.

Mots clés : PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE) / POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / SERVICE ENVIRONNEMENTAL / SERVICE ECOSYSTEMIQUE / AGRICULTURE DURABLE / AGROECOLOGIE / TMOIGNAGE / EXPERIMENTATION / EUROPE / FRANCE / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL / SUBVENTION / AIDE A L'AGRICULTURE
TRANSRURAL INITIATIVES N° 478, 01/02/2020, 12 pages (p. I-XII)

réf. 270-017



Des pistes pour s'adapter au climat

D'ALTEROCHE François

Face au changement climatique, les exploitations agricoles doivent s'adapter. Dans différentes régions françaises, des projets sont dédiés à ce sujet pour, d'une part, mieux comprendre les changements du climat en cours et à venir, par exemple à travers le suivi d'indicateurs et, d'autre part, trouver des adaptations les plus pertinentes possible, sachant que de nombreux éleveurs ont déjà fait évoluer leurs systèmes en ce sens. Sur la zone Massif Central, le projet AP3C a bénéficié de l'appui d'un climatologue. Ses travaux prospectifs prévoient une hausse des températures moyennes annuelles (+ 0,4°C par décennie), des étés globalement plus précoces, une répartition des précipitations sur l'année modifiée, avec des printemps plus secs mais des automnes plus humides, etc. De plus, les phénomènes atypiques, de type sécheresse, épisodes cévenols..., seront plus fréquents. Les agriculteurs vont donc devoir s'adapter à un climat plus aléatoire, ce qui amène les spécialistes à ne pas préconiser de solution toute faite mais plutôt à en combiner plusieurs. A ce jour, les pistes d'adaptation testées ne permettent pas d'amortir complètement les dégradations induites par ces changements climatiques.

Mots clés : ADAPTATION / SYSTEME D'EXPLOITATION / ELEVAGE / CHANGEMENT CLIMATIQUE / PROSPECTIVE / FRANCE / MASSIF CENTRAL / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT
REUSSIR BOVINS VIANDE N° 277, 01/01/2020, 3 pages (p. 19-21)

réf. 270-072

Biomédé : Des plantes pour capter le cuivre du sol

ROSE Frédérique

Ludovic Vincent a fondé Biomédé, une société qui propose d'aider les viticulteurs à diminuer les concentrations de cuivre dans leur sol grâce à l'implantation de mélanges de plantes capables de stocker des métaux dans leur biomasse. En fonction des parcelles contaminées, Biomédé fait varier la quantité de chaque plante. Les résultats des essais conduits jusqu'à présent montrent que, grâce à ce procédé, il est possible de passer de 400 ppm (soit 400 mg du Cu/kg de sol) à 100 ppm, l'objectif étant d'atteindre 50 ppm. L'objectif consiste également à améliorer les capacités d'extraction des plantes (indigènes, non hybrides et non OGM) par la sélection naturelle.

Mots clés : PLANTE HYPER-ACCUMULATRICE / ENTREPRISE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / ESSAI / SOL / VITICULTURE / PLANTE DEPOLLUANTE / CUIVRE / FRANCE
VITISBIO N° 2, 01/01/2019, 2 pages (p. 34-35)

réf. 270-053



Reviews and syntheses: Review of causes and sources of N₂O emissions and NO₃ leaching from organic arable crop rotations

Bilan et synthèses : Examen des causes et des sources d'émissions de N₂O et de lixiviation de NO₃ provenant de rotations de cultures biologiques (Anglais)

HANSEN Sissel / BERLAND-FRØSETH Randi / WATSON Christine / ET AL.

Les émissions de protoxyde d'azote (N₂O) et les lixiviations de nitrates (NO₃) dues aux cultures ont des impacts négatifs sur le climat et sur l'environnement. Bien qu'en AB ces impacts environnementaux soient moindres par unité de surface (comparés à ceux des productions conventionnelles), ils sont à peu près équivalents par unité de produit. Cette étude s'intéresse aux facteurs d'émissions de N₂O et de lixiviation de NO₃ dans les systèmes de cultures biologiques européens, et aux stratégies pour les réduire. Globalement, la majorité des émissions de N₂O des cultures conduites en AB proviendrait de la matière organique contenue dans le sol. L'incorporation de résidus végétaux riches en azote ou un désherbage mécanique suivi d'une période de sol nu augmentent le risque de lixiviation de NO₃. En revanche, l'introduction, dans les rotations, de cultures à racines profondes avec un cycle de développement long ou de couverts végétaux diminue le risque de lessivage de NO₃. Le compostage ou la transformation en biogaz des engrais verts, des résidus de cultures et des couverts végétaux permet aussi d'augmenter l'efficacité de l'azote et de réduire les émissions de N₂O et les lixiviations de NO₃. Les associations d'espèces contenant des légumineuses forment des couverts végétaux efficaces pour réduire les lixiviations de NO₃ et pour améliorer la matière organique du sol, mais elles peuvent augmenter les émissions de N₂O. Dans tous les cas, il est nécessaire d'optimiser l'utilisation des cultures et des couverts végétaux pour améliorer la synchronisation de la minéralisation avec l'absorption de l'azote par les cultures.

<https://www.biogeosciences.net/16/2795/2019/bg-16-2795-2019.pdf>

Mots clés : EMISSION / MINERALISATION DE L'AZOTE / PRATIQUE AGRICOLE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / COUVERT VEGETAL / METHANISATION / PROTOXYDE D'AZOTE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ETUDE / COMPOSTAGE / NITRATE / LIXIVIATION / MATIERE ORGANIQUE / SOL / TRAVAIL DU SOL / GRANDE CULTURE / ROTATION DES CULTURES / AZOTE / RECHERCHE / EUROPE / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
BIOGEOSCIENCES N° Vol. 16, n° 14, 01/07/2019, 25 pages (p. 2795-2819)

réf. 270-087

L'approche paysagère accélératrice de la transition agro-écologique

MICHEL Dominique / ROCQ Sylvie / RUIZ José / ET AL.

Depuis les années 1960, on constate une évolution importante du paysage en France : 500 000 km de haies ont disparu en 30 ans, et la taille des parcelles a été multipliée par 2 en une quinzaine d'années. Cette situation s'accompagne d'une érosion des indicateurs écologiques. Or, les terres cultivées et la forêt occupent les quatre cinquièmes du territoire français (50 % pour l'agriculture et 30 % pour la forêt). Aujourd'hui, la société attend beaucoup de ses agriculteurs et de ses forestiers en termes d'environnement et de cadre de vie. Avec la loi Paysage de 1993, la politique paysagère quitte l'exclusivité des paysages d'exception (les sites classés) pour s'intéresser aux paysages du quotidien. La Loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt de 2014 affirme le double défi économique et environnemental de l'agro-écologie et marque une nouvelle étape dont les conséquences paysagères sont potentiellement majeures. Après avoir défini les démarches agro-écologique et paysagère et analysé leurs liens de synergie et de complémentarité, ce rapport met en évidence le lien indissociable entre ces deux démarches et montre l'évolution de la prise en compte du paysage dans les politiques agricole et forestière et les outils de politique publique concernés. La question paysagère agricole et forestière devient un enjeu important dans le contexte de la redéfinition en cours de la politique agricole commune (PAC) post 2020 et des services que l'agriculture et la forêt pourraient apporter. Le rapport propose des pistes pour améliorer les outils de politiques publiques en mettant en avant l'approche paysagère comme facilitatrice de cette transition agroécologique.

<https://agriculture.gouv.fr/lapproche-paysagere-acceleratrice-de-la-transition-agro-ecologique-1>

Mots clés : SURFACE DE COMPENSATION ECOLOGIQUE / TERRE AGRICOLE / TRANSITION ECOLOGIQUE / AMENAGEMENT DE L'ESPACE / AMENAGEMENT FONCIER / TERRITOIRE / URBANISME / ENVIRONNEMENT / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / PARC NATUREL REGIONAL / SERVICE ECOSYSTEMIQUE / FORET / SURFACE AGRICOLE UTILE / PROJET TERRITORIAL / POLITIQUE PUBLIQUE / ETUDE / ENQUETE / PAYSAGE / HAIE / PERFORMANCE ECONOMIQUE / PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE / PRAIRIE / GEOGRAPHIE / AGRICULTURE ET SOCIETE / AGROECOLOGIE / FRANCE 2020, 108 p., éd. CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES RURAUX (CGAAER) / CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (CGEDD)

réf. 270-065



Climat et agriculture : Il faudra toute une chaîne de transformations

KERVENO Yann

Si les constats en matière de changement climatique sont détaillés, qu'en est-il des solutions pour que l'agriculture se prépare aux grandes évolutions annoncées ? Au travers d'exemples et d'avis d'experts, l'article montre que l'enjeu principal est la nécessité d'engager de profondes évolutions, du producteur au consommateur, en passant par les filières. Les adaptations ne pourront plus se faire au niveau de la production par des approches tactiques, comme un changement de variétés à semer. Le système agricole actuel arrive à ses limites. Il faudra donc de profondes modifications à l'échelle des fermes, basées sur des approches agroécologiques et sur la diversification des productions visant à établir des capacités d'adaptation permanente. Les solutions devront être diverses et localement adaptées, très éloignées de l'actuel « paquet technologique uniforme pratiquement à l'échelle d'un sous-continent ». Cet effort de transformation ne pourra pas être porté que par les producteurs : prise de risques face au changement, baisse des rendements et des revenus, diversification et variabilité des productions, autant d'éléments qui doivent être aussi pris en compte par les filières, les consommateurs et les décideurs. Dans un tel contexte, reste alors la question brûlante de « la course de vitesse entre l'agenda des solutions qu'on commence à connaître et leur adoption qui reste un facteur limitant ».

<https://revue-sesame-inrae.fr/18-2/>

Mots clés : ADAPTATION / CHANGEMENT / SCENARIO PROSPECTIF / TRANSITION / INTERVIEW / CHAÎNE DE VALEURS / CONSOMMATION / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / CHANGEMENT CLIMATIQUE / ALÉA CLIMATIQUE / RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE / SECHERESSE / VITICULTURE / VIGNE / RECHERCHE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / MONDE / FRANCE

SÉSAME N° 6, 01/11/2019, 6 pages (p. 30-35)

réf. 270-106

La sélection variétale pour s'adapter au climat ; Les semenciers explorent les problématiques climatiques

DELISLE Cyrielle

Face aux évolutions du climat et à l'occurrence accrue des sécheresses, la production fourragère est impactée. Dans ce contexte, la recherche travaille sur la variabilité génétique des espèces fourragères pour répondre à ces nouveaux enjeux. Deux stratégies d'adaptation existent chez les plantes : d'un côté, les variétés qui maintiennent leur production même en cas de sécheresse, mais qui peuvent mourir en cas de sécheresse sévère (on parle de résistance à la sécheresse) ; de l'autre, les variétés qui stoppent leur croissance en attendant des conditions plus favorables (on parle alors de tolérance à la sécheresse). En fonction de la localisation géographique de la ferme, il est conseillé de choisir l'un ou l'autre de ces types de variétés. L'intérêt des mélanges fourragers est également étudié, et plus particulièrement les règles d'assemblage de différentes espèces et variétés. Les semenciers travaillent eux aussi sur ces aspects et sur la nécessaire adaptation au changement climatique des variétés qu'ils proposent. Trois d'entre eux expliquent leur stratégie dans cet article.

Mots clés : MELANGE FOURRAGER / ELEVAGE / CHANGEMENT CLIMATIQUE / PLANTE FOURRAGERE / SEMENCIER / RESISTANCE A LA SECHERESSE / SELECTION VARIETALE / ADAPTATION DES ESPECES / RECHERCHE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / FRANCE
REUSSIR BOVINS VIANDE N° 282, 01/06/2020, 3 pages (p. 29-31)

réf. 270-103



AGRICULTURE DURABLE

Le bio, ça marche ! Stimuler l'innovation pour l'agriculture dans l'UE

PEI-AGRI "LE BIO ÇA MARCHE !"

Cette brochure a été rédigée dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation pour une agriculture productive et durable (PEI-AGRI). Ce partenariat avait été lancé par la Commission européenne afin de promouvoir l'innovation dans les secteurs agricoles et forestiers, mais aussi pour favoriser les liens entre la recherche et la pratique. Il a conduit à la formation de plusieurs groupes de travail, dont un nommé « Le bio, ça marche ! ». Cette brochure présente les travaux réalisés par ce groupe. Face aux restrictions de plus en plus nombreuses concernant les utilisations d'intrants en Europe (antibiotiques, pesticides, fertilisants chimiques), il a semblé intéressant, pour les différents membres de ce groupe, d'étudier les pratiques des agriculteurs bio qui sont déjà habitués à se passer de certains intrants. L'agriculture biologique est ainsi vue comme une potentielle source d'innovations en agriculture. Cette brochure détaille plus particulièrement comment les pratiques biologiques peuvent permettre de stimuler la santé des sols, de favoriser le bien-être animal, de renforcer la santé animale et de gérer les ravageurs et les adventices des cultures.

https://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agri-eip/files/eip-agri_brochure_organic_is_operational_2018_fr_web.pdf

Mots clés : ALTERNATIVE / INNOVATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE DURABLE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / UNION EUROPEENNE / PRODUCTION VEGETALE / SOL / EUROPE / EXTERNALITE
2018, 4 p., éd. EIP-AGRI SERVICE POINT

réf. 270-003

DÉVELOPPEMENT RURAL

Dossier : Construire de nouvelles relations entre agriculture et intercommunalités

BUGNOT Fabrice / LEMAIRE Jade

Les compétences et l'implication des intercommunalités dans les questions agricoles se sont développées, notamment en lien avec les réformes territoriales, la loi Egalim ou les attentes de la société civile. Ainsi, ces acteurs (communautés de communes, agglomérations ou métropoles) ont à s'emparer de ce « nouveau sujet » via divers angles : filière, type de production, foncier, transmission-installation, création d'activité, stratégies alimentaires territorialisées, eau, destination des sols, biodiversité, conflits d'usage... Travailler sur ces questions agricoles implique de nouvelles collaborations entre intercommunalités et acteurs du monde agricole. Ces collaborations, pour réussir, demandent du temps, un apprentissage des points de vue et des besoins de chacun, association entre politiques et professionnels, ou encore une animation importante, appuyée par des outils et des méthodes adaptés. C'est ce qu'illustrent les diverses expériences de projets de territoire autour de l'agriculture présentées ici, issues de la région Auvergne-Rhône Alpes. Ce dossier fait aussi un focus sur des outils mobilisables pour élaborer de tels projets, comme des guides méthodologiques ou l'outil gratuit en ligne Parcel, qui permet de « simuler la relocalisation de l'alimentation d'un territoire donné et d'estimer combien de personnes une parcelle peut nourrir ».

Mots clés : ACCOMPAGNEMENT / COOPERATION / OUTIL / OUTIL D'AIDE A LA DECISION / PLAN D'ACTION / PRODUIT LOCAL / DEVELOPPEMENT AGRICOLE / ORGANISME AGRICOLE / POLITIQUE AGRICOLE / ALIMENTATION HUMAINE / RESTAURATION COLLECTIVE / ATELIER DE TRANSFORMATION / TRANSFORMATION / INITIATIVE LOCALE / FONCIER / TERRITOIRE / COLLECTIVITE TERRITORIALE / INTERCOMMUNALITE / FORMATION / ESPACE TEST / INSTALLATION AGRICOLE / PROJET TERRITORIAL / FINANCEMENT / AGROECOLOGIE / POLITIQUE PUBLIQUE / TEMOIGNAGE / FRANCE / CANTAL / DROME / ISERE / RHONE / AGRICULTURE ET SOCIETE / RURALITE / CHARTE / DEVELOPPEMENT LOCAL / RELOCALISATION / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL / ANIMATION
TRANSRURAL INITIATIVES N° 477, 01/11/2019, 12 pages (p. I-XI)

réf. 270-107



Installation/transmission en lait, un monde de représentations !!

BLANCHOT Juliette

Que ce soit en France ou en Bretagne, près de 60 % des fermes sont sans repreneur. En Ille-et-Vilaine, peu de repreneurs, d'autant plus s'ils sont Non Issus du Monde Agricole (Nima), cherchent une ferme en bovins lait, alors que ces dernières représentent 50 % des exploitations. Ceci s'explique notamment par la perception qu'ont de ces fermes aussi bien les cédants que les repreneurs Nima ou même l'entourage familial ou professionnel (banque, laiteries...). Ainsi, une étude menée par le CIVAM 35 Installation Transmission a montré que la majorité des cédants considèrent leur ferme comme non transmissible (parcellaire non adapté, trop de capital, avenir pessimiste du métier...). De même, les porteurs de projet Nima ont souvent une vision très négative de l'élevage bovin lait : pas éthique, peu rentable, surcharge de travail, méconnaissance des bovins... Aussi, il est essentiel de changer les représentations de chacun pour faciliter les transmissions et les installations en lait, en agissant sur le cédant (ex. : inciter à avoir un discours positif), sur l'environnement du cédant (ex. : montrer des transmissions réussies pour changer le regard des laiteries ou des banques...) et sur les repreneurs potentiels (ex. : montrer les modèles en élevage bovin lait bio-herbagers, durables et intéressants au niveau économique).

Mots clés : ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL / ELEVAGE / ELEVAGE LAITIER / TRANSMISSION D'EXPLOITATION / INSTALLATION AGRICOLE / INSTALLATION HORS CADRE FAMILIAL / AGRICULTURE DURABLE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ASSOCIATION / ETUDE / ILLE ET VILAINE / SOCIOLOGIE
VOIX BIOLACTEE (LA) N° 98, 01/12/2019, 3 pages (p. 30-32)

réf. 270-110



VIE PROFESSIONNELLE

ANNUAIRE

Guide Orsol Volailles et Oeufs 2020

VIENOT Emeline / JÉGOU Maëva

Le guide Orsol Volailles et Oeufs rassemble les coordonnées des acteurs de la filière en France : - Les structures d'encadrement et de recherche ; - Les sociétés de services ; - La sélection et la multiplication ; - Les labels et signes de qualité ; - La production (organisations par région, filières œufs, poulet, dinde, canard et pintade en chiffres) ; - Les matériels et équipements ; - L'alimentation animale ; - La santé, l'hygiène et la diététique ; - L'abattage, la découpe et la transformation ; - Les centres de conditionnement d'œufs. Quelques acteurs bio sont répertoriés.

Mots clés : ATELIER DE DÉCOUPE / ANNUAIRE / ELEVAGE / CONDITIONNEMENT / ABATTOIR / TRANSFORMATION / FILIERE AVICOLE / LABEL / PRESTATAIRE DE SERVICE / FOURNISSEUR / ENTREPRISE / EQUIPEMENT AGRICOLE / MATERIEL AGRICOLE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / VOLAILLE / SELECTION ANIMALE / RECHERCHE / SANTE ANIMALE / FRANCE

2020, 186 p., éd. ÉDITIONS DU BOISBAUDRY

réf. 270-070

Guide Orsol Porc 2020

POLETTE DE OLIVEIRA Estelle / TAURIN Elisa / WALBECQUE Claire / ET AL.

Le guide Orsol Porc rassemble les coordonnées des acteurs de la filière en France : - Les structures d'encadrement et de recherche ; - Les sociétés de services ; - Les labels et signes de qualité ; - Les groupements de producteurs de porcs ; - La génétique porcine ; - Les matériels et équipements ; - L'alimentation animale ; - La santé, l'hygiène et la diététique ; - L'abattage, la découpe et la transformation. Quelques acteurs bio sont répertoriés.

Mots clés : ATELIER DE DÉCOUPE / FOURNISSEUR / ANNUAIRE / ABATTOIR / TRANSFORMATION / FILIERE PORCINE / ELEVAGE / LABEL / PRESTATAIRE DE SERVICE / ENTREPRISE / EQUIPEMENT AGRICOLE / MATERIEL AGRICOLE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / PORCIN / GENETIQUE ANIMALE / RECHERCHE / SANTE ANIMALE / FRANCE

2020, 162 p., éd. ÉDITIONS DU BOISBAUDRY

réf. 270-111



ÉCONOMIE

Améliorer les performances des polyculteurs éleveurs

PRUILH Costie

Le Casdar RED-SPyCE a analysé les résultats économiques de 1 190 fermes en polyculture-élevage (ateliers bovins, ovins, caprins, conventionnels et biologiques). Les systèmes de production de ces fermes valorisent plus ou moins les complémentarités qui existent entre leurs différents ateliers (ex : cultures autoconsommées) et réalisent plus ou moins des économies liées à la mutualisation de leurs facteurs de production. Afin d'analyser l'incidence de ce couplage sur les performances économiques des exploitations, les différentes fermes étudiées ont été réparties en trois catégories : couplage faible (357 fermes), couplage moyen (476 fermes) et couplage élevé (357 fermes). Les résultats montrent que les fermes au couplage élevé mobilisent davantage leurs cultures pour l'autoconsommation (elles sont plus autonomes en concentré et en paille), comptent plus de prairies ou les valorisent mieux, ont moins recours à l'ensilage de maïs, dépendent moins des engrais minéraux... En bovins lait, ceci se traduit par des fermes plus autonomes et économes, avec des chargements et des rendements laitiers moins élevés, des charges opérationnelles par produit brut mieux maîtrisées et des charges de structure moins importantes. De manière générale, le résultat courant par hectare des fermes au couplage élevé est plus stable sur le long terme que celui des autres fermes. Ces fermes au couplage élevé sont donc moins sensibles aux aléas. Cette étude a également révélé qu'elles ont une meilleure empreinte environnementale.

Mots clés : ANALYSE ECONOMIQUE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / RESILIENCE / COMPLEMENTARITE ANIMAL CULTURE / AUTOCONSOMMATION / EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE / DURABILITE / CHARGE DE STRUCTURE / CHARGE OPERATIONNELLE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION / RESULTAT COURANT / SYSTEME DE PRODUCTION / BOVIN LAIT / ETUDE / BOVIN / CAPRIN / OVIN / POLYCULTURE ELEVAGE / FRANCE
REUSSIR LAIT N° 342, 01/01/2020, 1 page (p. 57)

réf. 270-022

Alimentation : Notre pays en quête d'autonomie

CASALEGNO Elsa

Durant le confinement, les ruptures de stocks pour certaines denrées alimentaires (notamment les pâtes et la farine) ont inquiété les consommateurs, les transformateurs et les distributeurs. Au-delà de ça, cette crise sanitaire a ainsi relancé le débat sur l'autonomie alimentaire de notre pays. En théorie, la production française répond largement à nos besoins, mais en pratique, elle ne correspond pas exactement à ce que nous consommons : nous produisons deux fois plus de céréales que ce que nous mangeons, mais trop peu de fruits, de légumes ou de poissons. Ce déséquilibre est lié à nos préférences alimentaires et il est creusé par les entreprises qui s'approvisionnent souvent en fonction du prix sur des marchés mondiaux. Par exemple, des grandes surfaces préfèrent proposer de l'agneau néo-zélandais (plutôt que français) car il est disponible hors saison à un tarif inférieur. Autre inconvénient, ces prix bas cachent souvent un dumping social, fiscal et environnemental, même au sein de l'Union Européenne. Si la France n'a pas vocation à être totalement autonome, des marges de progrès sont néanmoins possibles : il faut rebâtir des filières sur l'ensemble de notre territoire, repenser les systèmes alimentaires à une échelle plus locale, consacrer des terres à des productions déficitaires, accroître les circuits courts, développer l'approvisionnement local...

Mots clés : CHIFFRE / PRODUIT LOCAL / TRANSFORMATION / DISTRIBUTION / APPROVISIONNEMENT / PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL / ALIMENTATION HUMAINE / SECURITE ALIMENTAIRE / CIRCUIT COURT / GRANDE SURFACE / EXPORTATION / IMPORTATION / INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE / CONTROVERSE / FILIERE / CONSOMMATION / PRIX / CRISE SANITAIRE / PRODUCTION / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / FRANCE / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL / AGRICULTURE ET SOCIETE
QUE CHOISIR N° 593, 01/07/2020, 4 pages (p. 54-57)

réf. 270-034



ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Philippe Henry, président de l'Agence Bio : « Plus de diversité, plus de résilience »

RIVRY-FOURNIER Christine

Cet article retranscrit l'interview de Philippe Henry, président de l'Agence Bio depuis un an et polyculteur-éleveur bio depuis 23 ans en Meurthe-et-Moselle. Dans cette interview, il est tout d'abord interrogé sur l'impact de la Covid-19 sur la filière bio. Il explique que le confinement a globalement donné un coup d'accélérateur à la bio, avant de présenter les impacts plus négatifs que cette crise a engendré sur les filières tournées vers la restauration collective. Les questions suivantes concernent le rôle de l'Agence Bio : il détaille comment l'observatoire de l'Agence Bio peut aider au développement de la bio en donnant des informations quantitatives et qualitatives sur la situation française, puis présente Cartobio, un nouvel outil numérique qui permet d'identifier les parcelles cultivées en bio. Il se focalise ensuite sur les enjeux liés à l'eau et explique les liens que l'Agence Bio aimerait développer avec les Agences de l'eau. Au cours de l'interview, Philippe Henry est également invité à donner son point de vue sur le fonds de structuration des filières, l'évolution des prix de la bio, la multiplication des labels bio équitables français et sur les moyens d'éviter la conventionnalisation de la bio.

Mots clés : COMMERCE EQUITABLE / CRISE SANITAIRE / DEVELOPPEMENT DE L'AB / INTERVIEW / ORGANISATION DE L'AB / ROLE / FILIERE / LABEL / PRIX / EAU / DURABILITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / FRANCE / PERSPECTIVE

BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 3 pages (p. 11-13)

réf. 270-029

POLITIQUE AGRICOLE

Sénat : Rapport d'information n°476 : "Vers une alimentation durable : Un enjeu sanitaire, social, territorial et environnemental majeur pour la France"

CARTRON Françoise / FICHET Jean-Luc

L'alimentation et, plus largement, les systèmes alimentaires (c'est-à-dire l'ensemble des acteurs et des activités qui concourent à nourrir les êtres humains du « champ à l'assiette »), se situent aujourd'hui à la croisée d'enjeux sanitaires, écologiques et économiques majeurs et fortement interdépendants, qu'il faut aborder de manière systémique. La première partie de ce rapport du Sénat dresse un état des lieux du système alimentaire français. Cette approche n'est pas normative, mais descriptive et analytique. Elle cherche à caractériser notre système alimentaire, à en identifier les tendances structurelles et les transformations émergentes, les éléments de permanence comme les possibilités d'inflexion. La deuxième partie du rapport se place dans la perspective des pouvoirs publics qui, sans prétendre régenter l'alimentation de chacun, doivent néanmoins veiller à ce que les comportements alimentaires individuels, globalement et sur le long terme, soient compatibles avec les objectifs des politiques publiques. Ainsi, 2 axes de transformation à suivre pour aller vers une alimentation plus durable sont identifiés : la sobriété et la végétalisation. Le rapport examine ensuite ce que les pouvoirs publics peuvent faire pour favoriser la transition vers cette alimentation durable, plus sobre et plus végétale : soutenir les dynamiques sociétales émergentes afin qu'elles s'inscrivent dans la durée, lutter contre les inégalités alimentaires (en particulier par l'éducation) et favoriser la filière légumes secs.

<https://www.senat.fr/rap/r19-476/r19-476.html>

Mots clés : DIMENSION SOCIALE / STRUCTURATION DES FILIERES / TRANSITION ALIMENTAIRE / CONSOMMATION ALIMENTAIRE / ALIMENTATION DURABLE / VALEUR NUTRITIONNELLE / REGIME ALIMENTAIRE / GASPILLAGE ALIMENTAIRE / SYSTEME ALIMENTAIRE / FILIERE OLEOPROTEAGINEUX / LEGUME SEC / TERRITOIRE / AIDE PUBLIQUE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / AGRICULTURE DURABLE / POLITIQUE PUBLIQUE / PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE / LEGUMINEUSE / FRANCE / SOCIETE / SECURITE ALIMENTAIRE / ALIMENTATION HUMAINE / PERSPECTIVE

2020, 107 p., éd. SÉNAT

réf. 270-067



RÉGLEMENTATION

En direct de l'Inao : La gestion des dérogations individuelles fait peau neuve

RIVRY-FOURNIER Christine

En agriculture biologique, déroger aux règles de production n'est possible que dans certains cas spécifiques détaillés par le règlement (CE) n° 889/2008. Les dérogations sont avant tout permises pour que les producteurs bio puissent faire face à des situations exceptionnelles (ex : mortalité, aléas climatiques...). Les demandes sont gérées au cas par cas par l'Inao. Ces dernières se faisaient jusqu'alors par la voie papier : le producteur remplissait un formulaire spécifique et l'envoyait à son organisme de contrôle. Ce dernier appréciait la demande, émettait un avis, puis les transmettait à l'Inao. Après instruction, l'Inao envoyait sa décision par courrier au producteur et informait l'organisme de contrôle. Depuis juin 2020, une saisine par voie électronique est possible pour les six dérogations suivantes : attache des bovins, mixité des cultures pérennes, mixité pour les superficies destinées à la recherche ou à l'enseignement agricole, production parallèle en cas de production de plants et/ou de matériel de reproduction végétative et en cas de production de semences, mortalité d'animaux, perte fourragère. Cette voie dématérialisée facilite les échanges d'informations. En parallèle de cet article, un encart est réservé à l'interview de Magalie Dupuy, référent AB à l'Inao - Délégation territoriale Auvergne-Limousin. Elle explique quelle part représente l'activité « dérogations » dans son travail et comment la saisine par voie électronique va impacter le traitement des demandes.

Mots clés : ATTACHE DES ANIMAUX / INTERVIEW / MIXITE / OUTIL / REGLEMENTATION / DEROGATION / ORGANISME CERTIFICATEUR / ALÉA CLIMATIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / METHODOLOGIE / FOURRAGE / PLANT / SEMENCE VEGETALE / FRANCE / ORGANISATION DE L' AB

BIOFIL N° 130, 01/07/2020, 2 pages (p. 20-21)

réf. 270-032



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

La bouse de corne

BAUDOIN Gauthier

En biodynamie, l'utilisation des préparations est incontournable. Cet article se focalise sur la bouse de corne, qui agit avant tout sur le sol en stimulant l'activité de sa composition vivante (bactéries, vers de terre, champignons...). Des conseils sont fournis pour réussir l'élaboration de cette préparation biodynamique essentielle et pour l'appliquer de la bonne façon et au bon moment : matériel nécessaire, qualité de l'eau pour le brassage, gestes et procédé de dynamisation, pulvérisation.

Mots clés : AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / PREPARATION BIODYNAMIQUE / BOUSE DE CORNE / SOL / ACTIVITE BIOLOGIQUE DU SOL

BIODYNAMIS N° 109, 01/04/2020, 4 pages (p. 6-9)

réf. 270-055

Accompagner la carotte dans son développement

SCHMITT Bernard

Très demandée sur le marché, la carotte est souvent considérée par les maraîchers comme difficile à cultiver, car elle pousse lentement, en particulier au début de sa croissance. L'auteur, en s'appuyant sur son expérience de maraîcher en biodynamie, partage des conseils pour réussir cette culture : préparation du sol (notamment faux-semis), semis (de préférence semis direct, avec un passage de bouse de corne), entretien du rang pendant les 2 semaines qui suivent le semis, protection des cultures.

Mots clés : AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / PREPARATION BIODYNAMIQUE / MARAICHAGE / TECHNIQUE CULTURALE / SEMIS / CAROTTE / FRANCE / JARDINAGE

BIODYNAMIS N° 109, 01/04/2020, 3 pages (p. 11-13)

réf. 270-056

Les Apiacées, les belles d'été

FLORIN Jean-Michel

Appelées également ombellifères en raison de la forme typique de leurs inflorescences en ombrelle, les Apiacées se composent d'espèces très différentes, dont certaines toxiques pour l'homme, comme c'est le cas de la ciguë ou de l'œnanthe safranée. Ainsi, cette famille est décrite dans tous ses aspects : ses lieux de prédilection, sa façon de se développer, ses différentes parties et organes, les spécificités de certaines espèces (par exemple, celles qui produisent des graines contenant des huiles essentielles, comme le cumin ou le fenouil), ses cycles d'évolution...

Mots clés : APPROCHE GOETHEENNE / PROPRIETE MEDICINALE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / BOTANIQUE / FLEUR / OMBELLIFERES

BIODYNAMIS N° 109, 01/04/2020, 3 pages (p. 14-16)

réf. 270-057



La prairie naturelle : 1. Place, conduite et soins

COZON Stéphane

Elément du paysage et témoin de la présence animale, la prairie est un élément essentiel à l'équilibre d'un organisme agricole tel que la biodynamie le conçoit. Cet article étudie en particulier comment prendre soin des prairies selon les principes de la biodynamie et en suivant les saisons : déprimage, pulvérisation de bouse de corne et de silice, mise à l'herbe des animaux, pâturage, fauche...

Mots clés : SERVICE ECOSYSTEMIQUE / PREPARATION BIODYNAMIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ENTRETIEN DU PAYSAGE / PRAIRIE / CONDUITE DE LA PRAIRIE / FAUCHE / DEPRIMAGE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / FRANCE BIODYNAMIS N° 109, 01/04/2020, 3 pages (p. 20-22)

réf. 270-059

Bernard Schmitt, parcours d'un paysan engagé

BIODYNAMIS

Bernard Schmitt fait partie des pionniers de l'AB et le récit de son parcours est riche d'enseignements. En 1980, il s'est installé en recomposant une ferme familiale sur un site sans reprise, avec pour projet de développer un lieu dédié à la découverte du vivant. Avec sa femme Thérèse, ils vont tout d'abord apprendre le métier de maraîcher bio, s'immerger dans le lieu, l'appivoiser, faire face aux imprévus, expérimenter. La rencontre avec un viticulteur en biodynamie sera une révélation et fera prendre à Bernard un nouveau départ : "J'avais l'impression de découvrir quelque chose qui m'attendait et qui me prendrait beaucoup de temps avant d'en avoir fait le tour". La notion d'écosystème, en particulier, a permis d'impulser un nouveau souffle au domaine. Bernard et Thérèse ont introduit quelques vaches de race locale, se sont mis à cultiver du blé pour fabriquer leur pain, ont démarré la vente à la ferme... Une nouvelle étape a été franchie avec la création de l'association des Amis du Chêne pour le recours à la Terre qui a apporté un foisonnement d'activités agricoles et sociales sur le lieu. La dimension sociale s'est développée encore plus avec l'accueil de groupes sur la ferme, notamment d'enfants et de stagiaires. Au début des années 2000, le domaine est passé de 6 ha à 30 ha, puis un GIE (groupement d'intérêt économique) a été créé pour développer la vente, à laquelle Bernard s'est consacré avec passion. Cette passion de transmettre et de diffuser des connaissances sur la biodynamie l'a conduit à s'investir dans le MABD (Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique), dont il a longtemps été président, et à devenir formateur. La transmission de sa ferme a marqué un tournant. Aujourd'hui, Bernard continue de nourrir son lien au vivant en passant de longs moments d'immersion dans la nature.

Mots clés : ACCUEIL A LA FERME / DEVELOPPEMENT DE L'AB / DIMENSION SOCIALE / RELATION HOMME NATURE / TRAJECTOIRE / PIONNIER / TRANSFORMATION A LA FERME / PAIN / DEVELOPPEMENT RURAL / FORMATION / INSTALLATION AGRICOLE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / ASSOCIATION / TEMOIGNAGE / BRETAGNE / TRANSMISSION DE SAVOIR-FAIRE

BIODYNAMIS N° 109, 01/04/2020, 5 pages (p. 24-28)

réf. 270-060



Etude du Cours aux Agriculteurs, de Rudolf Steiner (1) : Le chemin de connaissance vers l'individualité agricole

MORAU Alain

Le "Cours aux Agriculteurs" de Rudolf Steiner, transcription de huit conférences données à la demande d'agriculteurs en 1924, est la base de travail des biodynamistes. Alain Morau propose des éclaircissements sur les idées directrices du Cours. Son exercice de relecture s'applique à étudier le texte fidèlement et sans interprétation en suivant l'enchaînement des idées et la méthodologie. Dans cet article, le concept d'"individualité agricole" est présenté. Ce concept recouvre les "conditions nécessaires" à l'agriculture, d'une part, et les conséquences pratiques qui en découlent, d'autre part. Pour développer le concept, Rudolf Steiner prenait le sol comme point de départ d'observation. Il définissait ensuite ce que sont les forces "Cosmiques" et les forces "Terrestres" et expliquait comment ces forces s'éprouvent dans le réel, à l'intérieur du domaine agricole, là où le sol, les plantes et les animaux présents partagent une vie commune dans un même lieu, formant l'"individualité agricole". La réalité de cette vie commune devait, selon Rudolf Steiner, être mise à l'épreuve par une "science véritable" faisant appel à la compréhension intuitive des paysans pour en déduire des principes de travail et d'organisation au sein de leur ferme.

Mots clés : ANTHROPOLOGIE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / CONCEPT / HISTORIQUE / FERME BIODYNAMIS N° 109, 01/04/2020, 6 pages (p. 34-39)

réf. 270-062

Research in biodynamic food and farming - a review

Recherche en agriculture et en alimentation biodynamiques – synthèse (Anglais)

BROCK Christopher / GEIER Uwe / FRITZ Jürgen / ET AL.

Cet article scientifique effectue une synthèse des différentes études publiées, entre 2006 et 2017, sur les thèmes de l'alimentation et de l'agriculture biodynamiques. Cette étude bibliographique a été réalisée par une équipe de chercheurs allemands qui ont analysé 86 études scientifiques. Ces dernières portent principalement sur quatre grands thèmes : la qualité et la santé des sols dans les parcelles conduites en agriculture biodynamique ; les effets des préparations biodynamiques ; la qualité des aliments produits en agriculture biodynamique ; la vigne conduite en agriculture biodynamique. Elles permettent d'affirmer les conclusions suivantes : 1 – La conduite biodynamique crée des effets systémiques sur les sols et l'application de compost joue un rôle crucial dans la qualité de ces sols ; 2 – Les préparations biodynamiques ont des effets sur la composition chimique et la qualité des aliments ; 3 – L'agriculture biodynamique peut améliorer la qualité des aliments (propriétés nutritives, goût, santé humaine) ; 4 – La viticulture biodynamique améliore la qualité des raisins et les caractéristiques de la vigne comparée à des cultures non biodynamiques. Globalement, la majorité des études réalisées sont des études analytiques (sectorielles) et non systémiques. C'est pourquoi le développement d'études holistiques doit être l'un des principaux enjeux des nouveaux programmes de recherche portant sur la biodynamie.

<https://doi.org/10.1515/opag-2019-0064>

Mots clés : QUALITE DES SOLS / ALIMENTATION HUMAINE / VALEUR NUTRITIONNELLE / ALIMENT / GOÛT / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / PREPARATION BIODYNAMIQUE / MONDE / COMPOST / VITICULTURE / SANTE / ALLEMAGNE / QUALITE / ETUDE / RECHERCHE / SOL OPEN AGRICULTURE N° Volume 4, 01/01/2019, 15 pages (p. 743-757)

réf. 270-088



Des animaux au jardin biodynamique : Vers une pratique respectueuse de l'élevage familial

DUBRANNA Nicolas

L'auteur partage la méthode de connaissance des animaux qu'il a développée. Cette méthode, basée sur l'observation et le ressenti, appelée par l'auteur « phénoménologie », tente de comprendre l'animal dans toutes ses dimensions. Cet ouvrage apporte des éclairages qui aideront à mieux choisir l'animal ou les animaux accueilli.s dans son jardin et à démarrer un élevage familial afin de produire des œufs, de bénéficier d'une fertilisation naturelle ou tout simplement de profiter de la présence d'un nouveau compagnon, pour soi-même ou pour ses enfants. Quel animal accueillir et pour quelles raisons ? Comment développer avec lui un partenariat respectueux. Poule, canard, oie, lapin, chèvre, mouton, cochon, âne... Un portrait détaillé met en lumière les caractéristiques et les qualités essentielles de chacun d'entre eux. Il est complété par une partie pratique détaillant les modalités de démarrage d'un petit élevage, notamment l'habitat, l'alimentation, la prévention des maladies ou encore les associations possibles entre espèces.

Mots clés : MOUTON / PETIT ELEVAGE / LOGEMENT DES ANIMAUX / OBSERVATION / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ANE / LAPIN / PORCIN / CANARD / OIE / POULE / CHEVRE / REPRODUCTION ANIMALE / JARDIN / SANTE ANIMALE / BIEN-ÊTRE ANIMAL / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / OVIN / CAPRIN / VOLAILLE / FRANCE
2020, 144 p., éd. MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

réf. 270-068

AGROFORESTERIE

Agroforesterie fruitière : Des céréales entre les minivergers

PRALY Cécile

Dans la Drôme, une des parcelles de la plateforme TAB (techniques alternatives et biologiques) est dédiée à l'expérimentation d'un système en agroforesterie fruitière bio. Ce système a été implanté en 2013, sur une parcelle de 3 ha. Il est constitué d'une succession de bandes de minivergers de pêchers et de cultures céréalières : blé (sur 18 m de large), pêchers (trois rangs sur 60 m de large), soja (18 m), pêchers (trois rangs sur 60 m), maïs semence (18 m). Cette parcelle est également jalonnée de haies pour accueillir des insectes et des animaux auxiliaires des cultures. Ce projet est piloté par la Chambre d'agriculture de la Drôme et il a pour objectif d'expérimenter une combinaison de cultures adaptées au territoire et aux filières locales en utilisant les principes de l'agroécologie et de l'agroforesterie. Fin 2018, seulement deux récoltes de pêches avaient pu être ramassées (entrée en production du verger en 2015, puis grêle en 2016 et 2018). Les récoltes atteignent toutefois l'objectif visé : 15 tonnes commercialisables par hectare. Les cultures de soja, blé tendre et colza montrent également des résultats positifs, avec des rendements moyens respectifs de 42 t/ha, 43 t/ha et 25 t/ha. Le maïs semence et la féverole d'hiver sont en revanche un peu en deçà des objectifs (15 t/ha et 20 t/ha). D'un point de vue environnemental, la parcelle accueille une biodiversité remarquable : 50 espèces de carabes et 35 espèces d'oiseaux nicheurs ont été dénombrées.

Mots clés : APPROCHE SYSTEMIQUE / IMPACT ENVIRONNEMENTAL / STATION D'EXPÉRIMENTATION / BIODIVERSITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGROECOLOGIE / RENDEMENT / AGROFORESTERIE / ARBORICULTURE / VERGER / GRANDE CULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / AUXILIAIRE / INSECTE AUXILIAIRE / OISEAU AUXILIAIRE / BLE / MAIS / PÊCHE FRUIT / SOJA / FEVEROLE / COLZA / EXPERIMENTATION / DROME / ASSOCIATION ARBRES CULTURES / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT
VEGETABLE N° 374, 01/02/2020, 1 page (p. 11)

réf. 270-092



AGRICULTURE TROPICALE

Noix du Brésil

BALMER Bettina

Le cocotier, l'arbre à tout faire

DUPONCHEL Laura

Aux Philippines, au Sri Lanka, en Thaïlande ou en Inde (plus de 80 % des cocoteraies sont en Asie), le cocotier est souvent le seul patrimoine familial des producteurs. Le Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) estime que 10 millions de petits planteurs cultivent 96 % des surfaces plantées en cocotiers, et l'immense majorité ne dispose en moyenne que d'un hectare. Il est utile de rappeler que le commerce équitable lié au cocotier fait sens dans ces pays producteurs, et que c'est par la bio qu'il s'est très tôt mis en place. En bio, les planteurs associent très souvent d'autres cultures dans leurs cocoteraies. D'un point de vue botanique, le cocotier, qui pousse en zone tropicale humide, n'est pas un arbre, mais une plante. Et dans cette plante, tout est bon, chacune de ses parties trouvant un usage au quotidien. Le tronc, également appelé stipe, sert à la construction de maisons et à la fabrication de meubles. La partie centrale, fibreuse, est consommée en salade (c'est le "cœur de palmier"). Les palmes, qui peuvent atteindre 7 m, sont utilisées entières pour couvrir les toits, et leurs folioles peuvent aussi être tressées en paniers, chapeaux, etc. La sève du tronc, récoltée après incision des inflorescences, est un jus sucré qui peut être consommé frais ou transformé en sirop, en sucre ou encore en vin. La chair blanche du fruit se déguste telle quelle ou transformée et sert à fabriquer le lait et la crème de coco. Cependant, la noix de coco impressionne aussi par ses possibilités de transformation et d'utilisations autres qu'alimentaires (huile pour la cosmétique, isolant, charbon, carburant...).

Mots clés : COCOTIER / NOIX DE COCO / COMMERCE ÉQUITABLE / CONSOMMATION ALIMENTAIRE / ALIMENTATION HUMAINE / TRANSFORMATION / FILIÈRE / COSMÉTIQUE / PETIT PRODUCTEUR / AGRICULTURE TROPICALE / INDE / PHILIPPINES / SRI LANKA / THAÏLANDE / MONDE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / UTILISATION
BIO LINEAIRES N° 87, 01/01/2020, 3 pages (p. 79-83)

réf. 270-044

Riche en lipides, notamment en acides gras insaturés, la noix du Brésil (ou noix d'Amazonie, ou encore châtaigne du Brésil) présente la particularité d'être riche en un micro-élément habituellement présent dans les viandes et les poissons : le sélénium. Elle est aussi une source de magnésium, de phosphore et de vitamines B1 et E. Le noyer du Brésil (*Bertholletia excelsa*) croît lentement à l'état sauvage dans les forêts tropicales d'Amazonie et peut atteindre 45 m de hauteur, jusqu'à 2 mètres de diamètre et vivre plusieurs centaines d'années. Il produit des noix seulement à partir de 10 ou 15 ans. L'exploitation de la noix du Brésil, bien que saisonnière et aléatoire, permet de soutenir l'économie des communautés impliquées et de préserver la forêt. Les noix, une fois tombées au sol, doivent être ramassées et sorties de la forêt. Cette opération nécessite du temps et de l'énergie parce qu'il faut monter des campements dans la forêt, repérer les arbres, les atteindre, collecter les noix, charrier les sacs à dos d'homme (jusqu'à 50 kg par sac) et les acheminer par voie fluviale jusqu'à des usines de transformation... C'est la Bolivie (3/4 de la production latino-américaine) qui approvisionne en grande partie nos marchés (suivie du Pérou, puis du Brésil). Une partie des volumes est en bio, et une filière de noix en coque de Bolivie a été certifiée Biopartenaire® en 2019.

Mots clés : FORET TROPICALE / CUEILLETTE / VALEUR NUTRITIONNELLE / EXPORTATION / MONDE / FRUIT SEC / AGRICULTURE TROPICALE / NOIX / BOLIVIE / BRÉSIL / PÉROU

BIO LINEAIRES N° 87, 01/01/2020, 2 pages (p. 85-87)

réf. 270-045



RECHERCHE

Les transitions agroécologiques en France : Enjeux, conditions et modalités du changement

BOSC Christel / ARRIGNON Mehdi / LAMINE Claire /
ET AL.

Alors que les appels médiatiques, politiques et sociaux en faveur d'une transition écologique se font de plus en plus nombreux à l'échelle mondiale, quelle analyse et quel regard peut-on porter sur la « transition agroécologique » menée en France ? Le « plan agroécologique pour la France » et les nouvelles politiques agricoles initiées depuis 2012 seraient-ils parvenus, huit ans après, à réconcilier enfin agriculture et environnement ? Cet ouvrage propose un tour d'horizon des acceptions encore plurielles de l'agroécologie et des évolutions en cours au sein des politiques publiques à l'échelle locale, nationale mais aussi européenne. Il renseigne également sur les logiques sociales d'appropriation ou de rejet du mot « agroécologie », qui demeure encore perçu par certains agriculteurs comme une violence symbolique, un énième élément de langage technocratique ou politique qui contredit les modèles de développement agricole jusqu'alors promus et valorisés. Face à certaines inerties, des changements de pratiques s'opèrent pourtant « silencieusement » et des innovations agroécologiques, à l'échelle individuelle ou collective, contribuent à infléchir métiers, identités et savoir-faire. Au-delà des enjeux strictement agricoles, les transitions amorcées ouvrent-elles une opportunité inédite de repenser socialement et politiquement les logiques de production et d'exploitation des écosystèmes à l'aune des questions de santé publique et de justice sociale ?

Mots clés : CHANGEMENT / TRANSITION / TRANSITION ALIMENTAIRE / TRANSITION ECOLOGIQUE / TRANSITION SOCIALE / POLITIQUE AGRICOLE / POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE / PRATIQUE AGRICOLE / INITIATIVE LOCALE / ECONOMIE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / TRANSITION ENERGETIQUE / AGROECOLOGIE / POLITIQUE PUBLIQUE / RECHERCHE / SCIENCE POLITIQUE / EUROPE / FRANCE / SOCIOLOGIE / AGRICULTURE ET SOCIETE 2020, 250 p., éd. PRESSES UNIVERSITAIRES BLAISE PASCAL
réf. 270-069



BRÈVES

AAP Avenir Bio n°22

Mis en place en 2008 et géré par l'Agence BIO, le Fonds Avenir Bio a pour objectif de déclencher et soutenir des programmes de développement des filières biologiques. Renforcé, il est désormais doté de 13 millions d'euros par an, de 2021 à 2022, grâce au volet transition agricole du plan de relance gouvernemental.

L'appel à projets Avenir Bio n°22 a été lancé le 19 octobre 2020, pour une clôture le 12 janvier 2021.

Lien : <https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/>

Source(s) : Agence BIO, 19 octobre 2020

Lancement de la 8ème édition des Trophées de l'Excellence Bio

Organisé par l'Agence BIO et le Crédit Agricole, ce concours a pour objectif de faire émerger et soutenir des initiatives exemplaires, innovantes et reproductibles. Ouvert à tous les acteurs professionnels et à toutes les entreprises des filières biologiques, qu'ils soient producteurs, transformateurs, distributeurs ou associations, les candidats ont jusqu'au 18 décembre 2020 pour adresser leur dossier.

Lien : <https://www.agencebio.org/2020/09/21/trophees-de-lexcellence-bio-candidatez-jusquau-18-decembre/>

Source(s) : Agence BIO, 21 septembre 2020

Jeu-concours du dictionnaire agroécologie

Le premier jeu-concours du dictionnaire agroécologie a été lancé, le 1er octobre, auprès des étudiants des établissements d'enseignement supérieur membres d'Agreenium et du réseau Franceagro. L'objectif est d'amener les étudiants à développer un regard pluridisciplinaire et systémique sur un concept de l'agroécologie, ainsi qu'à affûter leur esprit critique et leur capacité de vulgarisation.

Cette initiative est soutenue par le programme PSDR Occitanie (INRAE / Région Occitanie), et par Agreenium. Ainsi, des groupes d'étudiants sont invités à concourir en proposant une définition qui puisse entrer dans le dictionnaire d'agroécologie, en 300 mots maximum. Un jury, réunissant scientifiques et experts, sélectionnera la meilleure définition pour chaque terme selon les critères éditoriaux du dictionnaire agroécologie.

Les 7 termes retenus par le jury sont : Agriculture à énergie positive, Résilience, Sobriété, Prophylaxie, Conservation de la biodiversité, Design agroécologique, Traitements alternatifs des maladies en élevage.

L'objectif du jeu-concours est de faire découvrir le dictionnaire d'agroécologie, ressource en ligne multimédia d'appui à la transition agroécologique, créée au sein d'INRAE. Fruit d'un travail collaboratif original entre chercheurs de plusieurs disciplines et étudiants d'écoles de formation agronomique, il s'enrichit régulièrement de nouvelles définitions et vidéos.

Lien : <https://dicoagroecologie.fr/jeu-concours/>

Source(s) : Communiqué de presse PSDR INRAE-Occitanie, Agreenium, 1er octobre 2020

Report du nouveau règlement bio

Le Parlement européen a voté, à une très large majorité (670 votes pour sur 689), le report au 1er Janvier 2022 de l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation pour l'AB.

Le Conseil doit encore valider le texte, mais le comité spécial agriculture (qui se réunit en amont du Conseil) a exprimé son accord sur cette proposition.

Lien vers le texte : [https://www.europarl.europa.eu/sed/doc/news/flash/24441/COM_COM\(2020\)0483_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/sed/doc/news/flash/24441/COM_COM(2020)0483_FR.pdf)

Source(s) : IFOAM Organics Europe, IFOAM France, 7 octobre 2020



Lancement de la 9ème édition du concours Les Petits Reporters du Bio

Le concours "Les Petits Reporters du Bio" consiste à réaliser un reportage sur l'agriculture biologique avec une classe ou un atelier périscolaire avec l'aide du professeur des écoles ou d'un animateur autour des thèmes : "La bio dans mon restaurant scolaire", "Les fruits et légumes de saison bio", "Du blé au pain bio", "L'élevage bio", "De la vache au yaourt bio", "La bio dans ma région", "Notre potager bio", ou tout autre sujet bio.

Deux modes de participation sont possibles :

- soit un journal « papier » de 4 pages (2 feuilles A4 recto verso) ;

- soit une vidéo d'une durée de 4 minutes maximum.

Le concours s'adresse à toutes les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de France métropolitaine et des départements d'Outre-Mer, ainsi qu'aux groupes d'élèves de CE1 au CM2 constitués dans le cadre des activités périscolaires (groupes de 35 élèves maximum).

Date limite de participation : 30 avril 2020.

Lien : <https://www.agencebio.org/2020/09/22/les-petits-reporters-du-bio/>

Source(s) : Agence BIO, 22 septembre 2020

Budget vert dans le PLF 2021

Le projet de loi de finances pour 2021 (PLF 2021), présenté par le gouvernement le 28 septembre, traduit la mise en œuvre du plan de relance (3 septembre). Le PLF 2021 présente, pour la première fois, une cotation intégrale des dépenses selon leur impact environnemental, c'est la démarche de « budget vert ». L'Etat a identifié six objectifs environnementaux : la lutte contre le changement climatique, l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques naturels, la gestion de la ressource en eau, l'économie circulaire, la lutte contre les pollutions, la biodiversité et la protection des espaces naturels. Dans ce PLF 2021, les dépenses vertes représentent 38,1 milliards d'euros.

Les associations de défense de l'environnement ont réservé un accueil mitigé à cette présentation. Le WWF souhaiterait éco-conditionner les aides aux grandes entreprises afin qu'elles soient tenues de publier un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre et de définir une trajectoire de réduction assortie d'un plan d'investissement compatible avec les engagements climats de la France. Le réseau d'associations Réseau action climat (RAC) regrette que ce PLF 2021 ne comporte « rien sur la baisse des subventions aux énergies fossiles », et prévoit des financements encore trop faibles pour la rénovation des logements privés, le développement des mobilités propres, la transformation du monde agricole et les collectivités territoriales.

Source(s) :
<https://www.environnement-magazine.fr/>,
28 septembre 2020

Recherche sur les alternatives aux néonicotinoïdes contre la jaunisse de la betterave sucrière

A la demande du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, INRAE et l'ITB (Institut technique de la betterave) ont travaillé, depuis le 8 août, à un plan national Recherche et Innovation (PNRI) afin de trouver des solutions alternatives aux néonicotinoïdes opérationnelles contre la jaunisse de la betterave sucrière.

Le plan, remis le 22 septembre à Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, par les présidents d'INRAE et de l'ITB, a pour objet de renforcer les efforts de recherche et d'innovation autour de 4 grands axes :

- Amélioration de la compréhension de la situation sanitaire ;
- Identification et démonstration des solutions à l'échelle de la culture ;
- Identification et démonstration des solutions de régulation à l'échelle de l'environnement des plantes, des cultures et des paysages ;
- Transition vers un modèle économique durable.

Ce plan bénéficiera d'un financement public additionnel de 7 millions d'euros sur 3 ans, pour un montant global supérieur à 20 M€ avec les co-financements d'INRAE, de l'ITB et des semenciers.

**Source(s) : <https://www.inrae.fr/>,
22 septembre 2020**

Impact environnemental des produits agricoles : Mise à jour d'Agribalyse

L'agence de la transition écologique (Ademe) et l'INRAE ont présenté, le 29 septembre, la nouvelle version de leur base de données « Agribalyse », lancée en 2009 en appui de l'expérimentation sur l'affichage environnemental mise en place par le gouvernement.

De la production agricole à l'achat, la base de données Agribalyse évalue l'impact environnemental d'un produit alimentaire. Cette nouvelle version contient des données sur les produits agricoles bruts à la sortie de la ferme et également sur les produits transformés. La collecte des données a été réalisée selon la méthodologie de l'Analyse du cycle de vie (ACV).

« Les impacts d'une diversité de modes de production, dont l'agriculture biologique, la territorialisation des productions et le recyclage, le développement de l'agroécologie et de la bioéconomie sont autant de pistes de recherche qui permettront in fine de répondre à l'ensemble des enjeux posés », indique l'INRAE. L'Institut prévoit de mener des recherches sur la biodiversité ou sur le stockage carbone des sols, qui ne sont pas encore pris en compte dans les ACV.

Source(s) :
<https://www.environnement-magazine.fr/>,
29 septembre 2020



Rapport de la Cour des comptes sur la pollution de l'air

Le 23 septembre, la Cour des comptes a rendu les conclusions de son enquête sur les politiques de lutte contre la pollution de l'air, dans un rapport intitulé : « Les politiques de lutte contre la pollution de l'air ». Elle souligne que les instruments réglementaires, budgétaires et fiscaux doivent être renforcés, afin d'atténuer les risques sanitaires et environnementaux, et de permettre à la France d'atteindre ses objectifs. Les moyens budgétaires sont relativement stables et portent principalement sur le secteur des transports. Leur montant total (392 millions d'euros) reste toutefois modeste, au regard notamment des plus de 5 milliards d'euros de dépenses fiscales à effet négatif sur la qualité de l'air, ajoute le rapport.

Si les polluants atmosphériques ont un peu diminué, les objectifs français à horizon 2030 semblent difficilement atteignables pour trois polluants sur cinq, à savoir l'ammoniac, les oxydes de soufre et les particules fines. La Cour des comptes formule, dans ce rapport, 12 recommandations concernant les secteurs des transports, le résidentiel-tertiaire, l'industrie et l'agriculture. Parmi ces recommandations, il est entre autres indiqué que « Le développement de l'agriculture biologique pourrait contribuer à réduire les émissions liées aux fertilisants minéraux ». Le rapport préconise aussi le financement, dès 2021, d'un dispositif de surveillance des pesticides dans l'air.

Lien vers le rapport de la Cour des comptes : https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-09/20200923-58-2-rapport-politiques-lutte-contre-pollution-air_0.pdf

Source(s) :
<https://www.environnement-magazine.fr/>, **Rapport de la Cour des comptes, 25 septembre 2020**

Projet de loi sur les néonicotinoïdes : Appel au Sénat de 24 organisations

Après un vote positif à l'Assemblée nationale et alors que le Sénat doit se prononcer en assemblée plénière le 27 octobre prochain sur le projet de loi du gouvernement remettant en cause l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, une vingtaine d'organisations adressent aux sénateurs et sénatrices une note de synthèse détaillée sur les conséquences économiques, agronomiques, environnementales et sanitaires d'une telle décision.

Les organisations – associations environnementales et de défense des consommateurs, syndicats agricoles et apicoles – rappellent que les agriculteurs de la filière betteravière souffrent de difficultés économiques structurelles, liées à la dérégulation du marché, et proposent des solutions économiques et agronomiques pour préserver les emplois et rendre cette filière plus résiliente, sans ré-autorisation de substances dangereuses pour la biodiversité et la santé.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/oui-non-neonicotinoides/>

Lien vers le projet de loi : http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b3298_projet-loi#

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,
15 octobre 2020

Anses : Plan de sortie du glyphosate

Dans le cadre du Plan de sortie du glyphosate engagé par le gouvernement, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a lancé une évaluation des alternatives non chimiques à cet herbicide, dont les résultats ont été rendus publics le 9 octobre 2020. L'usage de la substance est dorénavant restreint aux situations où le glyphosate n'est pas substituable à court terme. Ces restrictions sont désormais prises en compte par l'Agence pour délivrer les autorisations de mise sur le marché des produits à base de glyphosate.

Lien : <https://www.anses.fr/fr/content/glyphosate-l%E2%80%99anses-publie-les-r%C3%A9sultats-de-son-%C3%A9valuation-comparative-avec-les-alternatives>

Source(s) : **Anses, 9 octobre 2020**



Plan de sortie du glyphosate : Réaction de Générations Futures

Dans le cadre du Plan de sortie du glyphosate engagé par le gouvernement, l'Anses a lancé une évaluation des alternatives non chimiques à cet herbicide dont les résultats ont été rendus publics le 9 octobre 2020.

Pour Générations Futures, ce rapport de l'Anses est très préoccupant car il n'avance qu'un nombre très restreint d'usages pour lesquels des alternatives au glyphosate existent qui doivent être considérées comme courantes et sans impact économique. Pour ces usages, le glyphosate sera interdit. Ils ont été sélectionnés en observant les pratiques d'une agriculture aujourd'hui très dépendante au glyphosate sans chercher à retenir celles qui, bien que considérées non courantes aujourd'hui, pourraient le devenir demain, avec quelques aides PAC ciblées pour la réduction des pesticides, par exemple.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/plan-sortie-glyphosate/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,
9 octobre 2020

Etude sur les liens entre exposition aux pesticides et effets sur la santé

Un article, résultant du partenariat entre l'Inserm, les hôpitaux de Bordeaux, l'Agence régionale de santé de la Nouvelle-Aquitaine et ECOSYS, a été publié, au mois d'avril 2020, dans la revue PLOS ONE. Il s'intéresse aux expositions non-professionnelles aux pesticides et leur lien avec différents impacts sanitaires. Ainsi, plus de 150 articles, publiés entre 1988 et 2019, ont été identifiés. L'étude qui en résulte fournit un aperçu de la manière dont l'exposition aux pesticides des riverains a été abordée jusqu'à présent dans la littérature scientifique, en identifiant notamment les méthodes utilisées et les lacunes potentielles.

Article : Teyssiere R, Manangama G, Baldi I, Carles C, Brochard P, Bedos C, et al. (2020) Assessment of residential exposures to agricultural pesticides: A scoping review. PLoS ONE 15(4): e0232258.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/riverains-pesticides-1km/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,
18 septembre 2020

Acquisition de Bioazur par Carrefour

Créée en 1997 et située dans le Sud-Ouest de la France, l'enseigne Bioazur, originaire du Tarn, s'est fait connaître par une forte mise en avant des produits originaires du Tarn et de l'Aveyron. Le 13 octobre, le groupe Carrefour a annoncé avoir fait l'acquisition de cette enseigne par sa filiale So.bio. Cette reprise du réseau Bioazur s'inscrit dans le plan de renforcement de l'activité bio de Carrefour, débuté en 2019 par l'acquisition de So.bio.

Source(s) : <https://www.reussir.fr/>, 13 octobre 2020

Covid-19 : Impact sur la consommation alimentaire

FranceAgriMer publie une analyse intitulée : « L'impact de la crise de la Covid-19 sur la consommation alimentaire en France : parenthèse, accélérateur ou élément de rupture de tendances ? » (33 pages).

Quelques enseignements de cette analyse concernent la bio. Déjà dynamiques avant la crise, les achats de produits biologiques ont été en croissance soutenue dès le début de la crise et davantage encore que les produits conventionnels (+25% pour le bio vs +8% pour le conventionnel, selon Nielsen). Néanmoins, IRI constate que les produits biologiques ont pu également profiter des effets conjoncturels (ruptures), ou des effets de structure, le bio étant bien implanté dans les segments les plus dynamiques pendant la crise de la Covid-19 (e-commerce et circuits de proximité en ville, les Marques de Distributeur, et les rayons crèmerie ou épicerie). Compte-tenu de ces éléments, la durabilité de cette dynamique reste à confirmer, surtout que le bio ne bénéficie pas d'intentions d'achat après-crise aussi élevées qu'une autre tendance-phare, le locavorisme. D'après une enquête Ifop réalisée en avril 2020, 82% des Français déclarent vouloir continuer à acheter plus de produits locaux après la crise (56% seulement disent de même pour les produits biologiques).

Par ailleurs, la crise économique attendue ne pourra que renforcer les contraintes pesant sur certains consommateurs dans leur capacité à payer plus cher, pour mieux manger ou pour exprimer un soutien local.

Lien : https://www.franceagrimer.fr/content/download/65172/document/Impact%20Crise%20COVID_Consommation.pdf

Source(s) : <https://www.franceagrimer.fr/>,
septembre 2020



Concours Make IT Agri

Pour favoriser la création d'innovations numériques au service d'une accélération de la transition du secteur agricole, la Fondation Avril, l'Académie d'agriculture de France et AgroParisTech ont lancé, en 2018, le concours Make IT Agri. Il s'adresse aux élèves de 2ème et 3ème années d'écoles d'ingénieurs, tous secteurs confondus.

La période de candidature se clôturera le 15 décembre. Les dix projets finalistes seront annoncés mi-janvier 2021. Les trois lauréats désignés l'été suivant remporteront, respectivement, des enveloppes de 3000 €, 2000 € et 1500 €.

Lien : <https://makeitagri.org/candidature/>

**Source(s) : <https://campagnesenvironnement.fr>,
1er octobre 2020**

Jeu sérieux sur la transition agroécologique

Pour rendre plus durables les modèles agricoles, de plus en plus de paramètres agronomiques sont à prendre en compte. Cela n'est pas sans conséquences sur la manière d'enseigner les métiers agricoles, mais aussi de conseiller les agriculteurs.

Pour faciliter l'appropriation de cette nouvelle donne, le projet européen Erasmus + Segae (serious game in agroecology) a été lancé en 2017, avec l'objectif de construire un jeu éducatif en ligne pour les étudiants et les professionnels du secteur.

Concrètement, le jeu propose aux utilisateurs de gérer une ferme virtuelle en polyculture-élevage et d'agir sur un panel d'indicateurs pour améliorer la durabilité de l'exploitation. Quatre fermes-types européennes seront proposées comme point de départ du jeu. L'objectif est d'améliorer les connaissances sur les pratiques agroécologiques, leurs potentielles combinaisons et leurs effets.

**Source(s) : <https://campagnesenvironnement.fr>,
1er octobre 2020**

ImPACtons : 1ère Assemblée citoyenne sur l'agriculture

Le débat public sur la PAC, « ImPACtons ! », a repris. La 1ère Assemblée citoyenne sur l'agriculture (ACA) a réuni 125 citoyens tirés au sort, du 25 au 27 septembre à Paris, pour élaborer un nouveau contrat social pour l'agriculture.

Le document final comprend 17 leviers rassemblés en six objectifs : assurer une transition écologique vers une agriculture durable, respectueuse de l'environnement, de la biodiversité, du bien-être animal et contribuant à la lutte contre le changement climatique ; une juste rémunération et retraite des agriculteurs et permettre une meilleure répartition de la richesse ; une alimentation saine et de qualité accessible à tous au niveau local ; garantir une production efficace économiquement qui assure un revenu digne et valorisé par la société ; une souveraineté européenne en harmonisant les règles ; la prise de décision au niveau local et territorial qui structure la production locale.

Le compte-rendu sera remis dans deux mois au ministère de l'Agriculture qui a promis de prendre en considération ces propositions dans le plan stratégique national de mise en œuvre de la Politique Agricole Commune.

Lien : <https://impactons.debatpublic.fr/wp-content/uploads/Contrat-social-ACA-VF2.pdf>

**Source(s) : <https://campagnesenvironnement.fr>,
30 septembre 2020**



OccitANum, le Living Lab Agroécologie Numérique en Occitanie

La région Occitanie met en place un « Living Lab régional » OccitANum (Occitanie Agriculture Numérique) afin d'accélérer la transition agroécologique grâce aux technologies numériques et de déployer des systèmes alimentaires territorialisés. Ce projet est lauréat 2019 du programme « Territoires d'innovation » lancé par le Gouvernement.

OccitANum (<https://occitanum.fr/>) se compose de 7 « open lab » sur des productions différentes, laboratoires répartis sur l'ensemble du territoire dans une démarche d'innovation ouverte sur l'ensemble de la société. Des agriculteurs aux consommateurs, tous les acteurs de la chaîne alimentaire et les habitants sont associés au processus d'innovation aux côtés des scientifiques, des entrepreneurs de l'AgTech, des acteurs du développement et des collectivités locales.

Ensemble, ils conçoivent, testent et déploient des logiciels, applications smartphones, drones, robots, outils connectés, capteurs... avec des objectifs définis, tels que 50% d'agriculteurs engagés dans la transition agroécologique ; 50% de la production vendue en circuit court ; etc.

OccitANum est un projet monté par l'Institut de convergence Digitag et piloté par 9 acteurs, dont INRAE et Montpellier SupAgro, avec 46 partenaires.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/occitanum-linnovation-numerique-au-service-de-la-transition-agroecologique-et-de-lalimentation-des>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>,
6 octobre 2020**

Programme prioritaire de recherche « Cultiver et protéger autrement »

La réunion de lancement des 10 projets scientifiques retenus dans le cadre du Programme prioritaire de recherche (PPR) « Cultiver et protéger autrement » s'est tenue le 23 septembre 2020.

Ce PPR, d'un montant de 30M€, a été initié par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, et par le secrétaire général pour l'investissement, Guillaume Boudy. Son pilotage scientifique a été confié à l'INRAE.

Les projets s'inscrivent sur le long terme (six ans) et couvrent l'ensemble des questions soulevées dans l'appel à projets : levée de « verrous scientifiques », compréhension de l'environnement microbien des plantes et son influence sur leur santé, modalités de surveillance de l'émergence des pathologies végétales pour mettre en place des mesures préventives et des traitements précoces, aspects sociaux et économiques de la transition vers des systèmes sans pesticides.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/lancement-du-programme-prioritaire-de-recherche-cultiver-et-protoger-autrement-0>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>,
23 septembre 2020**

Centre de Ressources Terre de Liens et plateforme collaborative Récolte

Avec ce nouveau centre de ressources, Terre de Liens rend accessibles, à tous, l'ensemble de ses connaissances et expertises foncières, ainsi que celles développées par ses partenaires. L'objectif est de sensibiliser, documenter, inspirer et outiller toute personne souhaitant s'engager pour la préservation des terres agricoles et l'agroécologie. Plusieurs onglets sont disponibles : ressources, dossiers thématiques, porteurs de projets...

Un des onglets abrite la plateforme collaborative Récolte ou Récolte d'initiatives foncières, qui permet de diffuser et de consulter des fiches d'expériences sur des projets fonciers menés à l'initiative ou avec le soutien des collectivités territoriales. Récolte est aussi un projet de sciences participatives autour de la gestion durable du foncier agricole, porté par l'INRAE et Terre de Liens.

Lien : <https://ressources.terredeliens.org>

Source(s) : Terre de Liens, octobre 2020



Production de semences et plants bio en France

Selon le Gnis, 18 000 hectares sont consacrés à la multiplication de semences et plants bio, toutes espèces végétales confondues. Les données du Gnis mentionnent une augmentation de plus de 30 % de la production de semences et plants bio par an depuis deux ans, et une croissance de 150 % en cinq ans. Pour rappel, le site www.semences-biologiques.org permet aux producteurs de s'informer sur les disponibilités en semences biologiques et de procéder à des demandes de dérogations. Depuis le 1er juillet 2019, l'Itab et le Gnis ont signé une convention dont l'objectif est de permettre d'orienter le choix des variétés à tester dans les essais.

Source(s) : <https://www.reussir.fr/fruits-legumes>,
30 septembre 2020

Publication d'études sur la sécheresse

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) a publié, dans la revue Philosophical Transactions of the Royal Society B, les résultats d'une série d'études qui montrent comment les milieux naturels et cultivés réagissent aux sécheresses. En 2018, les puits de carbone en Europe ont baissé de près de 20 %, et le rendement des cultures de 40 % au Nord et à l'Est de l'Europe, conclut cette série d'études.

Liens :

<https://www.environnement-magazine.fr/territoires/article/2020/09/23/130276/secheresse-reduit-absorption-carbone-rendement-des-cultures>

<https://royalsocietypublishing.org/toc/rstb/375/1810>

Source(s) :
<https://www.environnement-magazine.fr/>,
23 septembre 2020

Plateforme Peps pour faciliter les retours d'expériences agroécologiques entre agriculteurs

La plateforme numérique Peps est un outil qui s'inscrit dans le cadre du plan Ecophyto 2+. C'est une start-up d'État, voulue par le président de la République pour accompagner les agriculteurs dans la transition écologique. Avec cette plateforme, les agriculteurs peuvent déposer ou consulter des expériences très concrètes de pratiques innovantes et durables, expliquées par leurs pairs, qu'ils peuvent contacter pour en savoir plus. Ce service est gratuit et ouvert à tous.

Lien : https://peps.beta.gouv.fr/?utm_source=MAA&utm_medium=site&utm_campaign=actualit%C3%A9

Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>,
8 septembre 2020

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

- Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €
- Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) pour 1 an,
soit 11 numéros : gratuit

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Téléphone Fax

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages Montant		

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

ABIODOC (Service de VetAgro-Sup)

VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont,
89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES -
FRANCE

Tél. : 04 73 98 13 99

abiodoc.contact@vetagro-sup.fr

<http://www.abiodoc.com>

- Alternatives aux intrants controversés en maraîchage bio : Retour d'expériences de : Didier Flipo (15)

<http://www.abiodoc.com/documents-abiodoc/syntheses-rapports/temoignages-agriculteurs-bio-alternatives-aux-intrants-litigieux>

BUGAUT Héloïse / VALLEIX Sophie / EGRET Aude / ET AL. - 7 p.

- Alternatives aux intrants controversés en maraîchage bio : Retour d'expériences de : Guy Rugemer – Les Jardins de Paillis (63)

<http://www.abiodoc.com/documents-abiodoc/syntheses-rapports/temoignages-agriculteurs-bio-alternatives-aux-intrants-litigieux>

BUGAUT Héloïse / VALLEIX Sophie / EGRET Aude / ET AL. - 9 p.

- Alternatives aux intrants controversés en élevage bio : Retour d'expériences d'un éleveur laitier bio : Marc Dumas (42)

<http://www.abiodoc.com/documents-abiodoc/syntheses-rapports/temoignages-agriculteurs-bio-alternatives-aux-intrants-litigieux>

BUGAUT Héloïse / VALLEIX Sophie / EGRET Aude / ET AL. - 6 p.

ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL

3 Rue Joseph et Marie Hackin, 75 016 PARIS -
FRANCE

Tél. : 01 44 31 10 00

contact@arvalis-infos.fr

<http://www.arvalisinstitutduvegetal.fr/index.html>

- Liste des variétés de maïs disponibles en Agriculture Biologique en France en 2020 sur proposition des établissements de semences

<https://www.arvalis-infos.fr/plus-de-115-varietes-de-ma-s-disponibles-en-agriculture-biologique-pour-les-semis-2020-@/view-31971-arvarticle.html>

ARVALIS-INSTITUT DU VÉGÉTAL - 11 p.

BIO EN GRAND EST

Site de Laxou, Espace Picardie - Les Provinces,
54 520 LAXOU - FRANCE

Tél. : 03 83 98 49 20

contact@biograndest.org

<https://biograndest.org>

- Observatoire de la Bio en Région Grand Est : Chiffres 2018

https://biograndest.org/wp-content/uploads/2019/08/OBS_2018_BD.pdf

DUCASTEL Frédéric - 32 p.

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

9 Rue André-Brouard, BP 70510, 49 105 ANGERS
CEDEX 02 - FRANCE

Tél. : 02 41 18 60 00 - Fax : 02 41 18 60 01

accueil@pl.chambagri.fr

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

- Coûts de production des ateliers bovins viande en Agriculture Biologique

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/couts-de-production-des-ateliers-bovins-viande-en-agriculture-biologique/>

BISSON Pascal / BRETON Delphine / CORNETTE Baptiste / ET AL. - 4 p.

- Cahier technique : Les extraits végétaux en viticulture : Utilisations et effets face aux maladies et ravageurs de la vigne - Situation en 2019

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/les-extraits-vegetaux-en-viticulture-situation-en-2019/>

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE - 48 p. - 10 €



CHAMBRES D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Chambre régionale d'agriculture Pays de la Loire, 9 rue André-Brouard - CS 70510, 49 105 ANGERS Cedex 02 - FRANCE

Tél. 02 41 18 60 00

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

■ Filière prairies en Pays de la Loire : Choisir ses espèces prairiales

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/choisir-ses-especes-prairiales/>

GUIBERT Stéphanie / GAYET Jean-Luc / BRACHET Aude / ET AL. - 4 p.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES RURAUX (CGAAER)

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 251 Rue de Vaugirard, 75 732 PARIS CEDEX 15 - FRANCE

<http://agriculture.gouv.fr/le-conseil-general>

■ L'approche paysagère accélératrice de la transition agro-écologique

<https://agriculture.gouv.fr/lapproche-paysagere-acceleratrice-de-la-transition-agro-ecologique-1>

MICHEL Dominique / ROCQ Sylvie / RUIZ José / ET AL. - 108 p.

ÉDITIONS DU BOISBAUDRY

13 Square du Chêne Germain, 35 577 CESSON SÉVIGNÉ - FRANCE

Tél. : 02 99 32 21 21 - Fax : 02 99 32 14 17

<http://www.editionsduboisbaudry.eu>

■ Guide Orsol Volailles et Oeufs 2020

VIENOT Emeline / JÉGOU Maëva - 186 p. - 59 €

■ Guide Orsol Porc 2020

POLETTE DE OLIVEIRA Estelle / TAURIN Elisa / WALBECQUE Claire / ET AL. - 162 p. - 59 €

EIP-AGRI SERVICE POINT

Boulevard Roi Albert II 15, 1210 BRUXELLES - BELGIQUE

Tél : +32 2 543 73 48

servicepoint@eip-agri.eu

<https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/about/service-point-eip-agri-network>

■ Le bio, ça marche ! Stimuler l'innovation pour l'agriculture dans l'UE

https://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agri-eip/files/eip-agri_brochure_organic_is_operational_2018_fr_web.pdf

PEI-AGRI "LE BIO ÇA MARCHE !" - 4 p.

FÉDÉRATION NATIONALE FAMILLES RURALES

7 Cité d'Antin, 75 009 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 91 88 88 - Fax : 01 44 91 88 89

infos@famillesrurales.org

<http://www.famillesrurales.org/>

■ Dossier de presse Familles Rurales : Observatoire des prix des fruits et légumes 2020

<https://www.famillesrurales.org/1731/observatoire-des-prix-des-fruit-et-legumes-frais-2020>

FÉDÉRATION NATIONALE FAMILLES RURALES - 10 p.

FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 62 8657-272

info.suisse@fibl.org

<http://www.fibl.org>

■ Diminuer l'utilisation des concentrés en production laitière : Un guide pour augmenter l'autonomie fourragère

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/2019-reduction-concentres.pdf>

NOTZ Christophe - 24 p.

FRAB BRETAGNE (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne)

12 Avenue des Peupliers, 35 510 CESSON-SÉVIGNÉ - FRANCE

Tél. : 02 99 77 32 34 - Fax : 02 23 30 15 75

frab@agrobio-bretagne.org

<http://www.agrobio-bretagne.org/>

■ Observatoire de la production bio en Bretagne : Edition 2019 - Chiffres 2018

JULLIARD Sébastien - 58 p. - 10 €

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS Cedex 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

■ Observatoire des coûts de production du lait de vache biologique : Spécialisés de plaine - Montagnes et piémonts du Massif Central : Conjoncture 2018

<http://idele.fr/no-cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/observatoire-des-couts-de-production-du-lait-de-vache-biologique-conjoncture-2018.html>

PECHUZAL Yannick / LALLOUE Adrien - 4 p.

■ Synthèse régionale coûts de production Bovin Viande : Auvergne-Rhône-Alpes : Diagnostics réalisés entre 2015 et 2017

<http://www.aurafilieres.fr/wp-content/uploads/2020/04/synth%C3%A8se-r%C3%A9gionale-COUPROD-2015-2017-AURA.pdf>

PINEAU Christèle / LALLOUE Adrien / CHARROIN Thierry / ET AL. - 16 p.



ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique)

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE
Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

<http://www.itab.asso.fr/>

■ Variétés de céréales en agriculture biologique :
Fiches variétés Blé tendre d'hiver : 2020

<http://itab.asso.fr/activites/varietes-bles.php>

BUREL E. / BURTIN C. / MELEARD B. - 107 p.

■ Variétés de céréales en agriculture biologique :
Memento Blé tendre d'hiver : 2020

<http://www.itab.asso.fr/activites/varietes-bles.php>

BUREL E. / BURTIN C. / MELEARD B. - 9 p.

MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

5 Place de la Gare, 68 000 COLMAR - FRANCE

Tél. : 03 89 24 36 41 - Fax : 03 89 24 27 41

info@bio-dynamie.org

<http://www.bio-dynamie.org>

■ Des animaux au jardin biodynamique : Vers une
pratique respectueuse de l'élevage familial

DUBRANNA Nicolas - 144 p. - 15 €

PRESSES UNIVERSITAIRES BLAISE PASCAL

Maison des Sciences de l'Homme, 4 Rue Ledru,
63 001 CLERMONT-FERRAND - FRANCE

Tél. : 04 73 34 68 09

contact.pubp@uca.fr

<http://pubp.univ-bpclermont.fr/>

■ Les transitions agroécologiques en France : Enjeux,
conditions et modalités du changement

BOSC Christel / ARRIGNON Mehdi / LAMINE Claire /

ET AL. - 250 p. - 18 €

SÉNAT

15 Rue de Vaugirard, 75 291 PARIS CEDEX 06 -
FRANCE

<http://www.senat.fr/>

■ Sénat : Rapport d'information n°476 : "Vers une
alimentation durable : Un enjeu sanitaire, social,
territorial et environnemental majeur pour la France"

<https://www.senat.fr/rap/r19-476/r19-476.html>

CARTRON Françoise / FICHET Jean-Luc - 107 p.

SOLAGRO

75 Voie du TOEC, CS 27608, 31 076 TOULOUSE
CEDEX 3 - FRANCE

Tél. : 05 67 69 69 69

solagro@solagro.asso.fr

<http://www.solagro.org/>

■ Manger autrement & le Programme National
Nutrition Santé - Une estimation des impacts sur la
santé et l'environnement

<https://solagro.org/images/imagesCK/files/focus/>

[Slides Webinaire Manger Autrement.pdf](#)

POINTEREAU Philippe / KESSE-GUYOT Emmanuelle /

LAIRON Denis - 58 p.

UNIVERSITY OF COVENTRY

Priory Street, CV1 5FB COVENTRY - UNITED
KINGDOM

Tél. : +44(0)24 7765 7688

<https://www.coventry.ac.uk/>

■ What are the alternatives to contentious inputs in
organic potato crops?

<https://organic-plus.net/factsheets/>

ANDRIVON Didier / ABULEY I-K. / KIR A. / ET AL. - 2 p.

VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont

89 Avenue de l'Europe, BP 35, 63 370 LEMPDES -
FRANCE

Tél. : 04 73 98 13 13 - Fax : 04 73 98 13 00

<http://www.vetagro-sup.fr>

■ Mise en place de l'organisation et de l'optimisation
des productions de l'exploitation maraîchère en
agriculture biologique de l'association des Ateliers
de la bruyère

BAROU Marie - 63 p.



LA BIOBASE

Plus de 40 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
 ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr/opac/

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Compilation des références technico-économiques en AB en France, 2018 ([PDF](#))
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 ([PDF](#))
- L'alimentation bio dans le monde : au coeur des territoires, saine et accessible, 2018 ([PDF](#))
- L'emploi en agriculture biologique sur le territoire français, 2017 ([PDF](#))
- Marché et consommation Bio en France et dans le Monde, 2017 ([PDF](#))
- Les prairies à flore variée, 2017 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-Série : "Agriculture biologique et changement climatique", 2015 ([PDF](#))
- L'autonomie alimentaire dans les élevages bovins laitiers et allaitants biologiques, 2015 ([PDF](#))
- Annuaire des organismes européens de la bio, 2012 ([PDF](#))
- etc.



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 40 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 25 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- Biobase : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- Biopresse : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- Infolettres thématiques : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- Service questions-réponses : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- Acteurs de la Bio : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- Flux d'actualités : collecte automatique sur Internet d'informations liées à la bio
- Accueil sur place : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire